

SEPTEMBRE 2013

N°126

CHARTRES  
Votre

Ville

LE TRIOMPHE DES ESTIVALES  
LA FÊTE DE LA LUMIÈRE

[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)



La place Billard  
en lumières



## Un bel été, une rentrée prometteuse...

Cet été à Chartres, c'est avant tout le triomphe des Estivales, 33.000 spectateurs en 51 spectacles ! C'est aussi le retour du marché sur la Place Billard depuis le 13 juillet, l'écrin autour de la Cathédrale qui se dessine petit à petit grâce à la série des travaux d'aménagements qui gagnent du terrain dans le quartier historique. Voilà une zone piétonnière restituée aux promeneurs et aux riverains, grâce à la mise en place de la vidéo-verbalisation, étendue depuis le 1<sup>er</sup> juillet à l'ensemble du secteur délimité par des bornes.

Vous lirez encore la longue liste des travaux effectués dans les écoles de la ville pendant les vacances de nos enfants.

Eh oui, c'est la rentrée ! Et pour la cinquième année consécutive, les écoles publiques chartraines ne perdent plus d'élèves. Leurs effectifs pourraient même légèrement augmenter.

Le Conseil Municipal de juin a voté le compte administratif de la Ville de Chartres. Comme chaque année, une plaquette va vous être adressée, qui expliquera notre gestion de vos impôts. Vous verrez que nos priorités demeurent : taux de fiscalité en baisse, investissements importants, dette maîtrisée.

Mais revenons à l'été qui n'est pas terminé. Après le triomphe des Estivales, les fêtes de septembre promettent également beaucoup, à commencer par la Fête de la Lumière, le 21 septembre prochain.

Les Estivales, Chartre en Lumières, de vrais événements populaires, festifs et gratuits.

Bonne rentrée à tous.

**Jean-Pierre GORGES**  
Député-Maire de Chartres

## » Focus

9

• Du nouveau depuis cet été



## » Éducation

14

• Vive la rentrée !



# CHARTRES Votre Ville

EN COUVERTURE :

Le mardi 9 juillet dernier, près de 500 personnes étaient rassemblées au pied de la Cathédrale pour le concert de Dorkaranfile, au programme des Estivales.

(photo : Gérard Règle)

VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE DE CHARTRES  
NUMERO 126  
SEPTEMBRE 2013  
HOTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
TEL. : 02 37 23 40 00  
FAX : 02 37 23 41 99  
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA  
PUBLICATION  
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE  
COMMUNICATION  
JEAN-GUY MURIEL

REDACTRICE EN CHEF  
MATHILDE GORGES

REDACTION  
JACQUELINE BRENNER  
STÉPHANE LEFEBVRE

PHOTOGRAPHIES  
GUILLERMO OSORIO  
LUCAS JACQUEMIN  
MAXIME GUILLON  
SÉBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE  
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION  
IMPRIMERIE FABREGUE

TIRAGE  
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION  
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution  
N° ISSN : 1257-5194



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine *Votre Ville* respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

## Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

## Information sur enquête publique

Dans le cadre de la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme relative au Pôle Gare, engagée par délibération du conseil municipal le 27 septembre 2012, une enquête publique se déroulera du lundi 9 septembre au jeudi 10 octobre inclus.

Un dossier et un registre seront mis à la disposition du public dans le bureau du commissaire enquêteur, à l'Hôtel de Ville, premier étage. Les personnes intéressées pourront y consigner leurs observations ou questions aux jours et heures d'ouverture de la mairie :

Des permanences sont assurées par M. Badaire, commissaire enquêteur :

- lundi 9 septembre de 9h à 12h
- samedi 14 septembre de 9h à 12h
- mercredi 25 septembre de 14h à 17h
- jeudi 10 octobre de 14 à 17h

## » Animation

# 20

- La Fête de la Lumière



## » Sports

# 36

- Les nouveaux visages des équipes chartraines



## Culture

# 44

- La saison 2013-2014 du Théâtre de Chartres



## Hommage à Pierre Doussaint

Le danseur et chorégraphe Pierre Doussaint, né en 1958, est décédé dimanche 28 juillet, nous lui rendons hommage. Ce grand chorégraphe a défendu toute sa vie une danse exigeante et accessible à tous. Son engagement en faveur de la pédagogie de la Danse a pris de multiples formes comme lors de son passage au sein de danse au coeur, du Conservatoire de Chartres ou dans ses créations avec professionnel et amateurs (*Les Masses Merveilleuses*, *Viens danser avec moi* en 2012, coproduction Théâtre de Chartres). Nous nous souviendrons de son coeur immense, de son incroyable enthousiasme et des émotions qu'il a toujours su transmettre au travers de son art. Pierre Doussaint s'était formé à la danse contemporaine auprès de Karin Waehner, Susan Buirge et Carolyn Carlson. Nous présentons à ses proches et à ses collègues du Conservatoire nos plus sincères condoléances.

Un hommage lui sera rendu au Conservatoire.

# Michel Brisson Président de l'association Chartrestivales



Michel Brisson

« Cette année, nous avons proposé plus de spectacles que les années précédentes mais nous avons aussi développé une communication plus importante : 30.000 livrets de 24 pages, 15.000 marques pages et 100.000 sets de table ont été édités et distribués. Chérie FM a également relayé nos infos toutes les heures pendant tout l'été. Mais surtout, les Estivales sont devenues un rendez-vous incontournable : le temps était avec nous, le bouche à bouche a très bien fonctionné et l'équipe de bénévoles a fait un travail remarquable, ce qui a permis à notre manifestation de gagner en qualité. La saison est à peine terminée que nous réfléchissons déjà aux nouveautés pour l'année prochaine avec toujours cette priorité qui est de rendre les gens heureux d'avoir passé un moment mémorable. Nous sommes ravis d'avoir contribué à notre façon à ce que Chartres, la Belle endormie de jadis, soit devenue la Belle insomniaque. Notre ligne de conduite : « *Essayons d'être heureux, ne serait-ce que pour donner l'exemple* » (J. Prévert) »

Photos : © AndGRègle et Yves Lejeune



Dorkaranfile



The Blues brothers



Churchfitters



The Littles



The Popes



Les Buissonniers



Musiciens de l'Instrumentarium de Chartres

# Estivales : le triomphe de l'été

The Blues brothers



Les Kalderas



La Marchande de mots



Marionnettes des 4 saisons



Kat matafs



Bande à Fernande

# Le retour du Marché !



Le traditionnel marché aux fruits et légumes de la halle Billard, déplacé le temps des travaux sur la place des Halles, a enfin réintégré le quartier, le 13 juillet dernier. Un retour largement salué par les riverains et commerçants du quartier mais aussi par la clientèle, venue en masse pour ce retour attendu.



## Madame Ferrand et Madame Gibier

« Le nouveau marché est bien organisé, plus joli. Bien sûr les aménagements y sont pour beaucoup, mais je pense que l'on s'y retrouve mieux, que les espaces sont mieux définis. Nous sommes revenues aujourd'hui (NDLR : le 13 juillet) car nous étions curieuse de voir comment allait vivre ce marché « nouveau ». Et cela nous plaît ! »



## Monsieur et Madame Debuigne

« Nous sommes des inconditionnels du marché mais surtout des riverains de la place Billard. Nous avons une fenêtre qui donne sur la place et son marché... nous n'avons pas du tout l'intention de bouger d'ici ! C'est formidable. La place, telle qu'elle a été refaite, a un autre visage. Pour ce qui est de l'organisation du marché, nous trouvons que c'est plus clair, mieux agencé. Les camions gênent beaucoup moins le cheminement des gens et à la fin du marché, ils mettent moins de temps à évacuer les lieux et beaucoup plus simplement qu'avant. C'est une vraie réussite ».

## Les aménagements se poursuivent dans le quartier historique

C'est annoncé ! Les aménagements réalisés place Cazalis, rue du Soleil d'Or, rue des Changes et place Billard vont gagner du terrain. Début octobre, ce sera au tour des rue et place de la Poissonnerie de faire peau neuve. Les travaux, présentés aux habitants du quartier lors de la réunion publique du 26 juin dernier, se feront donc dans la continuité parfaite de ce qui a déjà été réalisé dans le secteur. Pavage des rues, caniveaux à fente, suppression des trottoirs, autant d'aménagements mis en place pour rendre au quartier son âme d'autrefois, améliorer son esthétique et lui redonner sa dimension piétonnière.

Après la matérialisation au sol de l'ancienne Porte des Changes, éclairée d'un faisceau lumineux bleu en entrée sur le Cloître Notre-Dame et la cathédrale, après la mise en lumière saisissante de la halle Billard dont la charpente métallique paraît habitée, ce sera au tour de la Maison du Saumon (Office du Tourisme), située sur la place de la Poissonnerie, d'être mise sous les feux des projecteurs à l'issue des travaux.

(Le phasage des opérations sera livré dans votre magazine du mois d'octobre).



# Du nouveau depuis cet été !

## Services aux associations

### Associations, faites-vous connaître !

Chartres.fr intègre une plateforme dédiée aux associations. Après avoir créé leur « espace personnel association » (onglet « Espace personnel » en page d'accueil), les associations sont référencées dans l'annuaire (onglet « Culture » puis « associations »). Leurs actualités recensées dans les profils associatifs sont ensuite distribuées dans l'agenda de la ville et dans les « news » des profils Facebook et Twitter de la Ville.

#### Quelques trucs simples pour être vus :

- développez vos sigles et n'inscrivez pas votre association avec un nom qui commence par « association »... vous seriez noyés parmi tant d'autres
  - décrivez brièvement quelle est votre activité
  - n'oubliez pas de choisir votre domaine d'action.
- Mentionnez et mettez à jour vos coordonnées (mél. et tél.) pour être joints, si possible votre page ou votre site Internet;

• alimentez l'actualité de votre association : ce sera autant de visibilité qui lui sera donnée.

Pour toute information sur la plateforme associative : [webmaster@ville-chartres.fr](mailto:webmaster@ville-chartres.fr)



### Connectez-vous au Wi-Fi place Billard



Lors de l'inauguration des nouveaux aménagements, la Ville a ouvert le service Wi-Fi place Billard, permettant ainsi à tous de se connecter librement à internet depuis son appareil nomade (ordinateur portable, smartphone, tablette).

La Ville souhaite déployer un réseau Wi-Fi sur tout son territoire et le Maire de Chartres a demandé que les Places des Epars, du Cygne et Marceau soient équipées rapidement.

#### Comment se connecter :

l'utilisateur ouvre son Wi-Fi sur son PC ou tablette, recherche le réseau souhaité, là pour les réseaux Wifi d'Orange avec la Mairie de Chartres ça sera le SSID « Chartres-Wifi »;

une fois le réseau sélectionné, l'utilisateur lance son Navigateur, une page d'accueil apparaîtra, il n'aura plus qu'à suivre les instructions indiquées.

### La vidéo-verbalisation en cœur de Ville

Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions sur le dispositif étendu au cœur de Ville depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Néanmoins, le nombre de

véhicules vidéo-verbalisés a diminué entre le mois d'août et le mois de juillet. La dissuasion y est pour partie, mais les vacances aussi !

Ainsi les automobilistes ne stationnent plus sous la halle Billard.

Concernant les réclamations, certains automobilistes se présentent au poste de Police municipale, rue Chanzy. Les agents expliquent alors la philosophie du système mis en place.

Les agents ont peu de remontées négatives des habitants de l'aire piétonne ou des commerçants. L'absence de stationnement a été fortement appréciée par les organisateurs des festivités de l'été mais aussi par les touristes. Pour les policiers municipaux, la vidéo-verbalisation permet un gain de temps et d'énergie. Ils consacrent ainsi davantage de temps à la sécurité publique, notamment dans les quartiers.

### Quatre nouveaux city-parks !



Après l'installation du city-park de l'avenue François-Mitterrand, dernier équipement du genre installé sur la ville, ce sont quatre autres structures qui ont fleuri durant l'été. La première a été installée rue Gabriel-Loire, au pied de la fresque de Bel-Air et en proximité immédiate de l'arrêt de bus, soit à mi-chemin entre les quartiers de Bel-Air et des Hauts-Saumons. Les trois autres city-parks sont en cours d'achèvement. Ils sont implantés dans le quartier des Hauts-de-Chartres (le terrain situé rue du Puits-Drouet), à la Madeleine (sur le parc central, face au Forum) et aux Bas-Menus, dans une clairière (le bois des Poteries). Les terrains sont composés d'un sol synthétique et équipés de paniers de basket et de cages de but pour la pratique du football. De nouveaux terrains de jeux pour nos jeunes sportifs !

Au Conseil municipal du 24 juin 2013

# Le vote du compte administratif 2012

Le Conseil municipal de Chartres a voté le compte administratif 2012. Rappelons qu'un budget est prévisionnel, et que c'est le compte administratif qui mesure un an plus tard le degré exact de sa réalisation. Points forts et éclairages.

**P**our bien comprendre, il faut souligner que le calcul de l'impôt s'opère de la manière suivante : des taux, qui sont votés par chaque Conseil municipal, sont appliqués à des bases qui, elles, sont fixées par l'Etat et revalorisées chaque année lors du vote du budget de la France.

Le premier point fort, c'est évidemment l'application de la onzième baisse consécutive des taux de la fiscalité chartreuse. Fin 2012, la pression fiscale, qui était en 2001 supérieure de 80 % à la moyenne nationale des villes de même taille, ne l'est plus que de 27 %.

Pour indication, les taux de la taxe foncière sont passés de 36 % en 2001 à 30 % en 2012.

Rappelons enfin que cette action continue de baisse des taux de la fiscalité locale se poursuit en 2013 et sera encore votée pour 2014 lors de la discussion budgétaire de décembre prochain.

Le deuxième point fort, c'est la progression des bases. Ces bases progressent de 3.60 % par rapport à l'année précédente. Deux raisons expliquent cette augmentation. Pour moitié, cette hausse est la conséquence de la revalo-

risation des bases de calcul des impôts locaux par le vote annuel du Parlement.

L'autre moitié marque l'enrichissement global de la ville de Chartres : les constructions neuves, les extensions des logements, l'agrandissement des entreprises (qui payent la taxe foncière) montrent bien le dynamisme persistant de la ville malgré la crise.

Le troisième point fort, c'est que l'investissement public reste très élevé à Chartres : 15,5 millions d'euros en 2012.

Enfin, la Ville de Chartres poursuit son effort de maîtrise des charges de fonctionnement. Ainsi les charges générales de fonctionnement ont baissé de 1% et la masse salariale reste quasiment stable, alors qu'elle aurait dû augmenter mécaniquement comme chaque année. L'explication ? La Ville de Chartres et Chartres Métropole ont engagé en 2012 le processus de mutualisation de leurs services : direction unique pour la direction générale et pour chaque service, fusion des services financiers, de paye, de relations humaines, etc.... Cette mutualisation continue.

## Redevance Q. Park

Au titre de l'année 2012, Q. Park vient de reverser à la Ville de Chartres 163 000 euros, comme prévu par la délégation de service public qui régit son contrat avec la Ville, la somme variant en fonction de la fréquentation des parkings.

## Le produit des Droits de Mutation en hausse

Malgré la crise qui frappe notamment l'activité immobilière, la Ville de Chartres, rares sont les communes dans ce cas en 2012, a enregistré une hausse du produit des Droits de Mutation. Rappelons que ceux-ci sont perçus lors de la vente d'un bien immobilier, terrain, maison, appartement, local d'entreprise, etc...

En 2012 Chartres aura donc perçu plus de 1.5 million d'euros, une année moyenne rapportant environ 1.3 million d'euros.

## Le produit de la Taxe de Séjour en hausse

La taxe de séjour est perçue par les hôteliers sur chaque nuit d'hôtel, et reversée à la Ville, celle-ci finançant en contrepartie la promotion touristique. Le produit de cette taxe est passé de 230 000 à 300 000 euros en 2012. Deux raisons expliquent cette augmentation : la hausse de la fréquentation touristique, grâce au Tour de France, aux Championnats d'Europe de Natation, aux manifestations en tout genre, à Chartres en Lumières, etc... ; et la revalorisation des hôtels chartreux. Depuis dix ans, et notamment en réponse à Chartres en Lumières, les hôteliers ont agrandi et modernisé presque toutes leurs équipements. Ce dynamisme continue.

Au Conseil d'Administration du CCAS

# Le Compte administratif 2012 est adopté



Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Chartres a voté son Compte administratif 2012, c'est-à-dire le récapitulatif de toutes les recettes et de toutes les dépenses sociales, familiales (petite enfance et personnes âgées) au cours de l'année écoulée. Précisions.

**C**es dépenses 2012 représentent près de 12 millions d'euros, dont 42% pour la petite enfance, 7% pour l'aide sociale proprement dite, 48% pour les personnes âgées et retraités, les 4% restants étant constitués des frais de gestion.

« Il faut comprendre que la Ville ne finance pas l'intégralité de ces dépenses », précise Elisabeth Fromont, première adjointe en charge de

l'action sociale. Ainsi la Ville contribue pour environ 30% de ces 12 millions, les usagers pour un petit quart à travers leur pourcentage de participation aux services, qui est variable en fonction de leurs revenus. Les partenaires, principalement la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil général et l'Agence Régionale de Santé, sans oublier l'État, en apportent environ 45%.

« Ces Comptes administratifs sont

*très instructifs, continue la première adjointe, parce que j'y vois le résultat de nos efforts de gestion engagés de longue date. Dans une situation de crise comme nous la vivons, il est important de consacrer le maximum de la dépense à l'aide ou à l'action sociale effective. Par exemple, depuis longtemps le CCAS a mutualisé ses services avec ceux de la Ville de Chartres, ce qui n'était pas le cas en 2001 : la gestion du personnel, la comptabilité, etc. De même, à chaque fois que nous avons réalisé de nouveaux équipements, nous avons revu l'ensemble du fonctionnement du service concerné. Exemple : la Ville a créé plusieurs crèches nouvelles, mais nous les avons transformées en multi-accueils. »*

Derrière ce mot, toute une organisation qui permet de mieux utiliser ces locaux pour en faire profiter davantage d'enfants et de familles. Plages horaires modifiées au plus près des besoins des usagers, etc... Dernière réussite en date, celle du pôle gérontologique des Perriers. Ce nouvel équipement rassemble tous les services de soins et d'aide aux personnes âgées : aide à domicile, soins infirmiers à domicile, téléassistance, portage des repas à domicile, etc... « Pour vous donner un ordre de grandeur, le seul service d'aide à domicile (hors soins infirmiers je le répète) représente 58 000 heures chaque année. Autres chiffres intéressants à connaître : une heure de place de crèche revient aujourd'hui à 7,92 euros. Sur ce total, la famille paye 1,38 euros environ (en fonction de ses revenus); la Caisse d'Allocations Familiales apporte 2,98 euros ; et la Ville de Chartres fournit le reste, c'est-à-dire 3,49 euros. »

## Conférence

## Vous saurez tout sur la gare de Chartres !

Au cœur du Pôle Gare, le « bâtiment voyageurs » de la gare de Chartres est appelé à une renaissance. La Ville a proposé à Bertrand Ahier, architecte de la SNCF et pilote du projet du réaménagement de la gare, de nous dévoiler les dessous de la vénérable dame. Rendez-vous le samedi 21 septembre pour sa conférence sur l'histoire et le devenir de la gare de Chartres.



Bertrand Ahier, l'architecte SNCF/ Gares&Connexions, lors d'une visite technique des sous-sols.

Comme Bertrand Ahier l'explique, les études de réaménagement de la gare n'en sont encore qu'à leurs débuts. Elles se révèlent portant déjà exceptionnelles du fait de l'histoire du bâtiment. Fondée en 1849, la gare a subi plusieurs évolutions, dont la plus spectaculaire est le bâtiment actuel « assis » sur le précédent, imbriquant ses structures aux anciennes. Dans les caves de la gare,

on remonte aisément le temps : à l'œil nu, le système des arcs de décharges qui répartissent le poids du bâtiment expose ses trois époques en strates quasi géologiques. Tout un travail est à mener pour expertiser la structure complexe du bâtiment, rare en France.

Aujourd'hui, l'intention de ce réaménagement est donnée : le bâtiment sera rendu à ses grands volumes et l'épure de ses lignes Art déco retrouvera sa lisibilité. Sur le ton de la confiance, l'architecte parle de « restituer ce qui est construit ». Il pense à quelques particularités de la gare qui sont inconnues du public, comme cet escalier, secret, qui relie directement le couloir souterrain au centre du grand hall. Sa réouverture sera vraisemblablement l'une des propositions du réaménagement. « *La gare est le trait d'union entre le train et la ville... Imaginez-vous arriver dans la lumière de la grande verrière, plongeant jusque dans le passage souterrain... tout un symbole !* », chuchote-t-il, avec un enthousiasme qu'il tente de contenir...

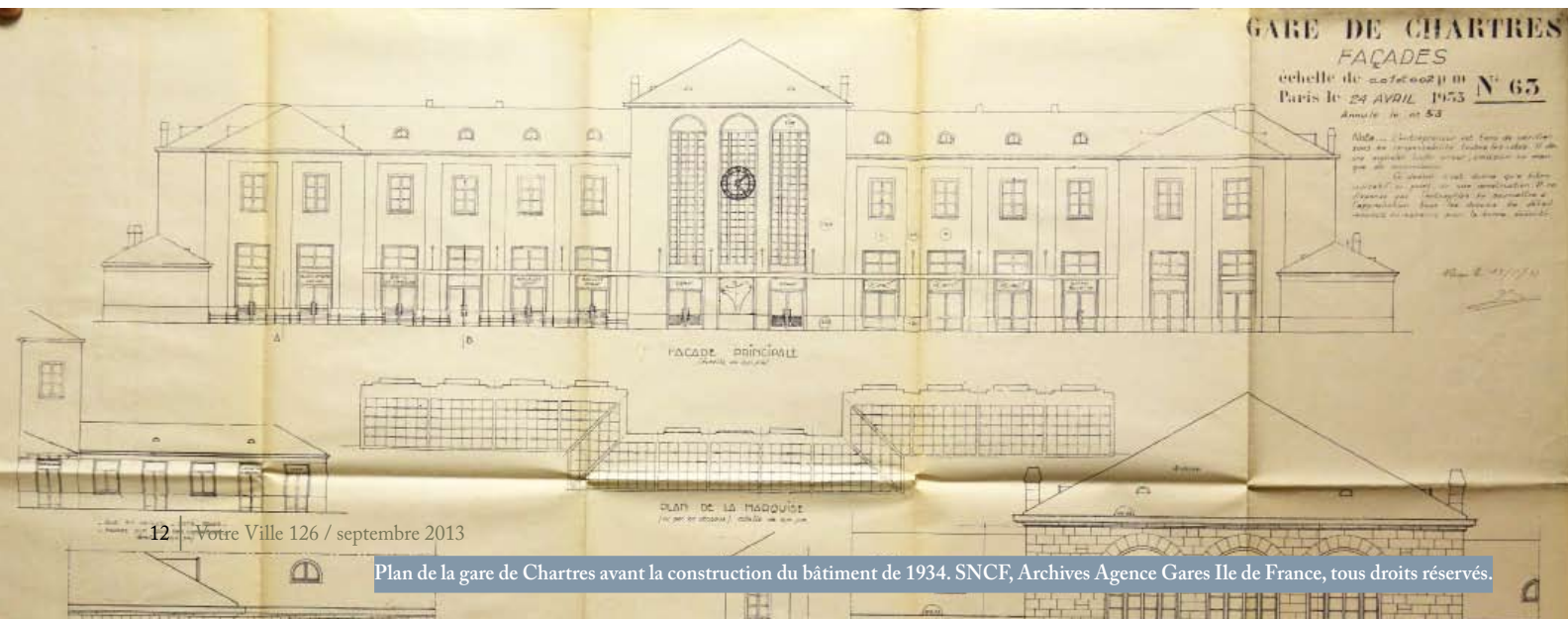
Conférence sur l'histoire et le réaménagement de la gare, par Bertrand Ahier, architecte DPLG.

Samedi 21 septembre, à partir de 10h30, salon Marceau.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

## Le Pôle Gare avance !

Tandis que la SNCF entame les études de réaménagement de la gare, Chartres Aménagement et RFF ont signé deux conventions pour lancer les études sur la construction de la passerelle qui reliera les berges ferroviaires sud et nord au niveau de la gare, et le déplacement de l'ASTI (centre des télécommunications de la voie Paris Montparnasse-Brest).



## Pôle administratif - Hôtel de Ville

## Pas de changement pour les usagers !



En amont des travaux du futur Pôle administratif, les services de la Ville ont commencé à quitter l'Hôtel de Ville, pour s'installer temporairement dans les anciens locaux de l'assureur AG2R, avenue Joseph-Pichard. Pour autant, l'Hôtel de Ville reste ouvert pour toutes ses missions d'accueil du public, sur lesquelles nous revenons ici.

**L**es travaux du futur Pôle administratif ont commencé. À l'extérieur, déjà, la perception que l'on a de l'hôtel Montescot a évolué avec la destruction du pavillon de la rue au Lin, qui libère les jardins de l'hôtel.

• À l'intérieur, pour le public, rien ne changera avant le mois d'avril : l'accueil et les services au grand public et aux usagers ne sont pas modifiés :

• **Accueil** (hall, tél. 02 37 23 40 00) : toute l'information sur les missions de la mairie et l'accès aux services de la Ville. Parmi eux, les Formalités administratives sont l'interlocuteur incontournable pour les actes d'état civil, les documents d'identité et les questions relatives aux listes électorales (inscriptions, mises à jour...).

• **Les élus** : ils sont disponibles sur rendez-vous, via leur secrétariat (sur place, ou par téléphone : 02 37 23 41 78 ou 40 14).

• **Conseils municipaux** : les séances sont ouvertes au public et diffusées en direct sur [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr),

• **Salons** : l'Hôtel de Ville met gratuitement à disposition certains de ses salons, notamment à l'usage des associations, sur réservation préalable.

### Pôle administratif : tous les services en un seul lieu

À ces services s'ajoutent ceux qui sont répartis en plusieurs points du cœur de ville :

• **l'accueil social et le Bureau information jeunesse (BIJ)** au Centre communal d'action sociale (CCAS, boulevard Chasles, tél. 02 37 18 47 00);

• **l'accueil du service Sport et Jeunesse** (tél. 02 37 18 47 83) et du **service Événementiel et Animations** (inscription des associations aux événements de la Ville,

enregistrement et coordination des manifestations associatives ou privées, tél. 02 37 18 47 59 et 47 60) au 10, place de l'Étape au Vin;

• **la police municipale**, Hôtel Maleyssie, 2, rue Chanzy, tél. 02 37 23 42 84.

Le futur Pôle administratif changera la donne en rassemblant tous ces points d'information et de services publics, mais aussi les services de l'urbanisme (actuellement situés avenue d'Orléans) et ceux de Chartres Métropole, historiquement situés à Lucé, eux aussi en cours de réinstallation temporaire.

Sauf ouvertures exceptionnelles (conseils municipaux, événements...), l'Hôtel de Ville est ouvert en semaine de 9h à 17h sans interruption, et de 9h à 12h30 le dimanche.

Rentrée 2013/2014

# Vive la rentrée !



La page des vacances est tournée. C'est l'heure de la rentrée des écoles et de la reprise des activités des associations.

«*Votre Ville*» fait le point des fusions d'écoles, des ouvertures et fermetures de classe, des travaux scolaires réalisés durant l'été, etc...

**L**es fusions d'écoles sont décidées par l'Inspection Académique du département. A Chartres, l'école maternelle du Clos aux Fées et l'école élémentaire Henri Farman fusionnent pour devenir l'école primaire Henri Farman. Les écoles maternelles Emile Zola et Marcel Pagnol deviennent l'école maternelle Emile Zola.

Ces fusions n'ont aucune incidence sur le secteur scolaire et les familles, les enfants restant affectés à leur école.

A la rentrée, trois ouvertures de classes sont prévues : une classe élémentaire à l'école primaire du Grand Jardin, une classe élémentaire à l'école Henri Matisse et une classe maternelle à l'école Paul Fort. Deux fermetures auront lieu en élémentaire : l'une

à Jacques Prévert, la deuxième à Henri IV.

3 100 élèves sont attendus dans les écoles, des effectifs stables sur la Ville de Chartres ; les chiffres précis seront connus après la rentrée scolaire.

## 850 000 € de travaux dans les écoles

Le restaurant du groupe scolaire Jules Ferry a été aménagé pour une somme de 256 200 euros. La toiture du groupe scolaire du Mail a été rénovée pour 270 000 euros. Le montant global des travaux réalisés cet été dans les différentes écoles s'élève à 856 600 euros, sans compter les travaux effectués par les régies municipales !

Côté équipement, la nouvelle Maison Pour Tous de Beaulieu sera livrée fin 2013, un plus pour le quartier et les écoles élémen-

taire et maternelle Henri IV.

Quant à l'offre de l'École des Sports et des Maisons pour Tous, de multiples activités autour du sport et de la culture seront proposées aux jeunes. Sans oublier le Pass'Jeunes qui permet aux 6-18 ans d'accéder à tarif réduit à 25 activités différentes !

## Rythmes scolaires

La Ville de Chartres a fait le choix pour la rentrée 2013/2014 de rester à quatre jours d'école par semaine. Au cours du semestre à venir, les modalités du passage à quatre jours et demi seront finalisées. Une communication sera organisée à destination des familles, mise en œuvre : septembre 2014. Un dossier sur lequel travaille actuellement la Commission des affaires scolaires.

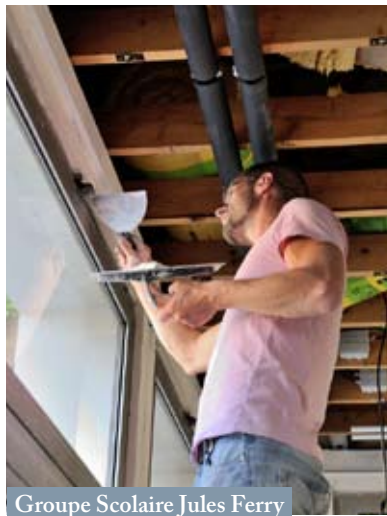
Rentrée scolaire

# Travaux d'été 2013 dans les groupes scolaires

La période d'été est idéale à la réalisation de travaux dans les écoles maternelles et élémentaires, afin que les enfants et leurs enseignants trouvent à la rentrée des lieux propices à leur épanouissement. Chaque année, des montants importants sont consacrés aux travaux des écoles. Focus.



Ecole Prévert



Groupe Scolaire Jules Ferry



Groupe Scolaire Le Mail

**Groupe scolaire Jules-Ferry :**  
aménagement du restaurant  
scolaire **256 200 €**

**Groupe scolaire Ambroise-Paré :**  
reprise installation de chauffage  
et ventilation **160 600 €**

**Groupe scolaire Le Mail :**  
travaux de rénovation de toiture  
**270 000 €**

**Ecole Jacques-Prévert :**  
changement des portes de  
préaux **13 000 €**

**Groupe scolaire de Rechèvres :**  
changement de chaudières  
**31 500 €**

**Groupe scolaire Henri-Farman :**  
remplacement des lanterneaux  
en toiture **10 800 €**

**Ecole François-Villon :**  
Changement de chaudière  
**18 000 €**

**Ecole Jacques-Prévert :**  
aménagement intérieur (reprise  
ponctuelle de peinture) **15 000 €**

**Ecole Emile-Zola :**  
rénovation plafond sanitaires  
**18 000 €**

**Ecole Henri-Matisse :**  
aménagement d'une classe  
**17 000 €**

**Ecole Jacques-Prévert :**  
changement sol de préaux  
**22 500 €** (fait en avril)

**Ecole George-Sand :** réfection  
restaurant scolaire - Régie et  
entreprises  
Budget global : **16 500 €**

**Groupe scolaire Henri-Farman :**  
réfection sanitaires maternelle  
Régie et entreprises - Budget  
global : **7 500 €**

**Total : 856 600 €**

**Ecole Paul-Fort :** classe 1<sup>er</sup>  
étage et salle de restauration  
**Régie** Fait en avril-mai

## Comment passer le BAFA ?

Mercredi 18 septembre à 14h et 15h30.

Le BIJ vous propose deux ateliers d'information animés par un conseiller Jeunesse et Sports. Toutes les infos sur les modalités d'inscription, le déroulement des trois stages, les organismes de formation, les offres de jobs et le rôle d'un animateur... . Accueil libre, anonyme et gratuit

Rendez-vous au Bureau  
Information Jeunesse  
32, boulevard Chasles  
28000 Chartres  
Tél: 02.37.23.42.32  
Bij28@ville-chartres.fr  
www.chartres.fr rubrique  
«votre mairie».

**BIJ** Bureau  
Information  
Jeunesse



## Artisanales de Chartres

# Ces métiers qui font la ville

Les Artisanales de Chartres se tiendront du 11 au 14 octobre. A l'occasion de cette nouvelle édition, la Ville de Chartres et Chartres Métropole présentent quelques-uns de leurs métiers.

Certains services de la Ville et de l'Agglo sont bien connus du public: transport en commun, écoles, formalités administratives, police, gestion des déchets... mais au-delà, une multitude de métiers participent au bon fonctionnement et au développement du bassin de vie chartrain. Chartres Métropole et la Ville de Chartres vous font passer côté coulisses pour en découvrir quatre.

**Le SIG (système d'information géographique)** de l'agglo est indispensable à l'organisation du territoire. Grâce à ses cartes, l'Agglo peut implanter les différents réseaux, relier l'habitat, les commerces et les entreprises, créer un équipement sportif, intégrer du paysage...

Menuiserie, forge, maçonnerie... la Ville présente **ces métiers du bâtiment**, ceux qui permettent au



patrimoine bâti d'être entretenu, rénové, renouvelé, du simple banc de jardin aux charpentes les plus complexes.

**Les hommes de l'ombre de Chartres en Lumières** : ils préparent les projections, vérifient nuit après nuit le matériel, pour que la fête soit belle, quoiqu'il advenue. Découvrez ceux qui font toute la lumière à Chartres.

**Le récolement du musée des Beaux-arts** : jour après jour de-

puis 2011, le récolement des collections avance : inventaire, description, numérisation de chaque objet... un processus long, minutieux et parfaitement cadré qui prépare l'avenir de ce patrimoine artistique et historique.

A découvrir aux Artisanales de Chartres, du 11 au 14 octobre. Exposition photographique, démonstrations, animations pour les enfants et jeux concours gratuits.

## Les 7 et 8 septembre

# Le salon des Associations

Pour sa 11<sup>e</sup> édition, le salon des Associations occupera le boulevard Chasles, l'esplanade de la Résistance et la place des Epars, les 7 et 8 septembre prochains, de 11h à 19h le samedi et de 11h à 18h le dimanche.

Vous êtes largement conviés à venir rencontrer ceux qui composent le tissu associatif local et qui mettent de la vie dans la cité: les associations sportives, culturelles, celles qui proposent des loisirs ou encore celles qui sont investies d'une mission sociale, toutes ont le mérite de faire un travail bénévole exceptionnel.

Venez nombreux à la rencontre de plus de 120 associations qui vous proposeront de nombreuses animations et démonstrations dans un cadre festif.

**Du samedi 7 au dimanche 8 septembre**  
de 11h à 19h le samedi  
et de 11h à 18h le dimanche 8.  
Tél. 02 37 18 47 60





A l'hippodrome de Chartres, le 14 septembre

# Journée de courses de trot attelé à poney

Pour la première fois sur un hippodrome français, une journée de courses de trot attelé à poney est programmée à l'hippodrome de Chartres.



© Jyl

**T**rotting Kids s'implante à Chartres pour organiser une journée complète de courses de poneys au trot autour d'animations gratuites réservées aux enfants. Cette discipline existe dans plusieurs pays, notamment d'Europe du Nord, et en France depuis juin 2011. Le trot attelé pour poney est la 33<sup>e</sup> discipline officielle de la Fédération Française d'Équitation. 15 courses se dérouleront toutes les 20 minutes à partir de 10h. En France, la discipline est réservée aux enfants de 7 à 15 ans révolus.

Un rendez-vous entièrement gratuit avec de nombreuses animations de 10h à 18h, qui se succéderont au cours de la journée

dans *le village des Kids* : lâcher de ballons, de pigeons, atelier de maquillage, baptêmes de poneys, sulky poney à pédales, ferme pédagogique, structures gonflables, clown magicien, pêche aux canards, goûter pour les enfants, conférence sur les métiers des courses hippiques...

La journée a également pour but de soutenir la Ligue contre la cardiomyopathie. Une conférence sur ce sujet est prévue à 12h.

L'occasion pour les petits et les grands de passer un agréable moment en famille et découvrir une nouvelle discipline sportive réservée aux enfants, en assistant à un spectacle permanent autour des poneys.

**Samedi 14 septembre :**  
première course de trot.

**Dimanche 15 septembre de 10 à 16h :** animation gratuite avec concours régional modèle et allure de poneys Shetland. Animation autour du poney Shetland et démonstration de petits poneys trotteurs de cette race.

**Courses hippiques**  
**Samedi 21 septembre à 16h30 :**  
réunion Premium.

# Journées européennes du patrimoine 14 et 15 septembre

## À la médiathèque l'Apostrophe

**Présentation commentée** de documents patrimoniaux issus des réserves de la médiathèque : livres anciens aux reliures remarquables, cartes et plans, affiches et presse ancienne, photographies, livres du graphiste Massin... Vous pourrez par exemple découvrir le magnifique *Atlas terrier ou cartes de Meslay-le-Vidame des environs et de partie du Comté en l'an 1706 et 1707* par F. Bérail, peintre et géomètre.

Départs de l'espace Patrimoine samedi à 11h, 14h, 15h, 16h. Groupes limités à 15 personnes.  
Inscription préalable conseillée.

**Visite guidée** de la médiathèque, ancien Hôtel des Postes construit par Raoul Brandon (1923-1928) et réhabilité par l'architecte Paul Chemetov en 2007. Ce bâtiment a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1988.

Départs de l'accueil samedi à 11h30, 14h30, 16h30.

**Vente de cartes postales** par les Amis de la médiathèque. Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

**Exposition « Arrêt en gare de Chartres : un patrimoine ferroviaire, 1849-1939 »** L'évolution de la gare de Chartres est retracée au fil du temps. Des plans, des cartes postales, des photographies et des articles de presse témoignent des transformations majeures du bâtiment et de ses alentours pour s'adapter aux besoins des utilisateurs du rail. Avec des documents originaux de la médiathèque, des archives municipales et des archives historiques de la SNCF.

Exposition présentée jusqu'au 28 décembre à l'espace Patrimoine  
Tél. : 02 37 23 42 00



## Au Théâtre de Chartres

Venez découvrir la salle à l'Italienne  
et la machinerie manuelle du Théâtre

Samedi et dimanche de  
10h à 18h - Entrée libre  
Certaines parties pourront  
vous être commentées  
si vous le souhaitez par  
l'équipe des relations  
publiques et l'équipe tech-  
nique. Les mots « cintres »,

« porteuses », « pendrillons »,  
« lambrequin », « gamelles »

et autres « gélatines » multicolores (non ne vous inquiétez pas, vous ne tomberez pas dans la fosse d'orchestre après avoir marché sur un dessert gluant...), n'auront plus aucun secret pour vous !  
Tél. : 02 37 23 42 79



## À l'Esprit du Parfum

Visites accompagnées d'une heure environ.

Les rendez vous sont  
fixés à 10h30, 14h et  
16h à l'Esprit du Par-  
fum. Présentation de la  
parfumerie française et  
de plantes à parfum.  
Renseignements :  
Tél. : 06 84 31 59 16.



## Au muséum d'Histoire naturelle

Le muséum poursuit son exploration de la peinture au naturel et du dessin naturaliste. Vous êtes invités à découvrir « la tempera à l'œuf » ou détrempe à l'œuf.

**Visite gratuite du muséum/ Animation :**

Atelier de peinture animé par François Guiol, peintre naturaliste professionnel : extraction de pigments naturels à partir de terres de Beauce, du bon usage de l'œuf, mise au point des couleurs, réalisation d'un motif animal

Samedi et dimanche de 14h à 18h. Entrée gratuite.  
Muséum de Chartres 5, bis boulevard de la Courtille, Chartres Tél. : 02 37 88 43 86



## À l'archéologie

Les Journées «Enchantées» (voir détail p40)

**Exposition «ça s'est cassé près de chez vous, poteries chartraines au fil du temps»:** Maison de l'Archéologie, 2 rue au Lin. Samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de

14h à 18h. Plus de 200 objets en terre cuite, principalement d'époque gallo-romaine, découverts lors de fouilles récentes, à Chartres ou alentour, sont mis en scène. La fabrication, le commerce et les diverses utilisations des poteries sont expliqués au travers du parcours dans l'Autricum de Lavrvs, un gallo-romain du I<sup>er</sup> siècle.

Les céramologues du service Archéologie vous accueillent pour des visites commentées pendant tout le week-end.

**Avec les Maisons pour Tous :**

Dégustation de galettes le samedi, de 10h à 13h, sur la place de Beaulieu, en première partie des Journées du patrimoine ! A Beaulieu, les récentes opérations archéologiques ont permis de valoriser le patrimoine du quartier : il y a 5 000 ans des hommes du Néolithique (la fin de la Préhistoire) y avaient installé leur village. Des outils en silex, quelques fragments de poteries en sont la preuve. C'est surtout un four enterré et une meule à céréales qui nous révèlent les habitudes culinaires des premiers habitants du quartier. On suppose que les galettes de céréales étaient une composante majeure de leur alimentation. En 2013 à Beaulieu, les habitants font encore des galettes ! Autour de la fabrication de galettes préhistoriques, venez goûter dans une ambiance conviviale, le patrimoine culinaire du quartier en découvrant des galettes cuisinées par les différentes communautés qui le composent. Bonne dégustation à tous !

**Avec le Comité Saint-Pierre** visites commentées de l'église Saint-Pierre.



## À la cathédrale



### Visite guidée

les clés essentielles pour comprendre le sens de la cathédrale : architecture, vitraux et sculptures

Samedi : 10h30, 14h, 15h, 16h et 17h. Dimanche : 14h, 15h, 16h et 17h.

Samedi-dimanche - à partir de 14h30. Vous pourrez redécouvrir le chœur restauré de la cathédrale - stucs et marbres, autel et statue de l'Assomption (1763-1790)».

### Visite guidée de la crypte

Martyrium Saint-Lubin, crypte de Fulbert (1020), chapelle Notre-Dame de sous-terre, puits des saints forts, nouveau baptistère (2006).

Les visites ne seront pas assurées en cas d'office dans la crypte.

Samedi : 11h puis toutes les 30 min de 14h à 17h. Dimanche : toutes les 30 min de 14h à 17h.

## Au musée des Beaux-arts et à la maison Picassiette

### Portes ouvertes

Le musée des Beaux-arts propose aux visiteurs la gratuité de l'entrée au musée et à la maison Picassiette. La visite du musée des Beaux-arts comporte le parcours des collections permanentes et la visite de l'exposition Robert Coutelas. Cette exposition rétrospective réalisée en partenariat avec la fondation Matossian présente l'œuvre de cet artiste méconnu de l'école de Lyon.

Le musée organise, uniquement pour les Journées du patrimoine, une braderie de ses publications (réduction d'environ 50%).

Samedi de 10h à 12h et 14h à 18h et dimanche de 14h à 18h. 29, Cloître Notre-Dame, tél. 02 37 90 45 80

## À l'Office du Tourisme

### « Chartres, un secteur sauvegardé »

Samedi à 10h30 et 14h30 et dimanche à 14h30.

Le secteur sauvegardé fut, le 22 juin 1971, le second à être instauré en France suite à la loi Malraux de 1962.

Cette entreprise s'est faite sous la direction de Guy Nicot, architecte en chef des Bâtiments de France.

Vous découvrirez, à travers cette balade commentée, le principe de sauvegarde du patrimoine urbain à Chartres avec sa vieille ville qui couvre 64 hectares s'étageant de la cathédrale jusqu'aux rives de l'Eure.

**Durée : 1h30 / gratuit.**

Pas de réservation possible. Départ de la visite à l'Office du Tourisme (Maison du Saumon 8, rue de la Poissonnerie).

Visite limitée à 35 personnes.

Tél. : 02 37 18 26 26



Samedi 21 septembre de 21h à minuit

# La Fête de la Lumière

Le rideau va bientôt se baisser sur la 10<sup>e</sup> saison de Chartres en Lumières. En point d'orgue fabuleux, la Fête de la Lumière vous propose un programme plus saisissant que jamais ! Outre le traditionnel parcours des 29 sites illuminés, de nombreuses animations, spectacles de rue, démonstrations artistiques rivalisant de prouesses techniques et d'audace artistique vous sont offerts. Expositions, déambulations, spectacles, animations participatives, installations lumineuses... Une fête entière gratuite et ouverte à tous.

## Les temps forts



Spectaculaires - Allumeurs d'images



Lumière de Verre - Artway



The Laserman Experience



Light Graff

- **Renouvellement des scénographies** pour les sites Portail Nord (« *La pierre enluminée* ») et Portail Sud (« *Allons voir si la rose...* ») de la cathédrale (Spectaculaires, les Allumeurs d'images).

- **Projection des réalisations des vainqueurs de la deuxième édition du « Chartres vidéo mapping contest »** sur le Théâtre, Bd Chasles.

- **Eléonore - L'Homme debout** : Déambulation d'un géant de 7,50m qui conduira le public du parvis sud de la cathédrale au final, place des Epars, en lumière et pyrotechnie.

- **Muare** : un final avec concert live aérien de la compagnie Voalà Project (minuit, place des Epars)

- **Des expériences nouvelles** : la butte des Charbonniers sous des jeux de lasers (« *The Laserman Experience* »), la place d'Estienne d'Orves sous l'œil de « *Pacman* » ou encore la place Billard transformée en discothèque en plein air...

- **Des animations devenues cultes** : labyrinthe lumineux et light graff dans les jardins de l'Evêché, cloître « *embullé* » au Conservatoire de musique et de danse, les « *Luminéoles* » (cerfs volants géants) sur le boulevard Chasles.

- **Installations Ville de Chartres** : Atmosphère (cloître des Cordeliers) et Cyclo Light (ancienne

gendarmerie avec le partenariat de Citeos).

Le collectif chartrain Artway (artway-chartres.eu) présentera une nouvelle mise en lumière sur le quai Gloriette « *Lumière de verre* »

Et bien d'autres animations à découvrir...

Retrouvez l'intégralité des manifestations dans le programme de Chartres en Lumières.

## Le programme

Le programme officiel des animations de la Fête de la Lumière est disponible gratuitement dans les principaux points de diffusion de la Ville : l'accueil de la mairie et de l'office du tourisme, les médiathèques et MPT,

et certains de vos commerçants. Rendez-vous également sur le site internet de Chartres en Lumières [www.chartresenlumières.com](http://www.chartresenlumières.com). N'oubliez pas d'y voter pour les deux concours, jusqu'au 13 septembre minuit !



**1 Exposition de sculptures sonores / PHILéMOI,**

Sculpteurs de sons

« Espace sonore interactif »

De 21 h à 1 h / jardins de l'Evêché


**2 Spectacle d'ombromanie**

Black Fingers

Spectacle pour enfants

8 représentations de 6 minutes chacune à 21 h / 21 h 20 / 21 h 40 / 22 h / 22 h 20 / 22 h 40 / 23 h / 23 h 20

Tertre de la Poissonnerie


**3 Installation lumineuse**

Mastoc Production et Vincent

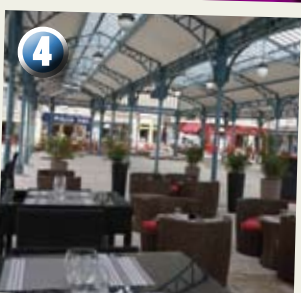
Gillois « HANAMI – Regardez les fleurs »

De 21 h à 1 h / place Billard


**4 Discothèque en plein air**

Larry La Vanne « Dance Floor »

De 21 h à 1 h / place Billard


**5 Exposition**

Michel Kirch « Les Éveillés »

Du 7 au 29 septembre, du mardi au dimanche de 14 h à 19 h

Ouverture exceptionnelle

le 21/09 de 21 h à 1 h

Prieuré Saint-Vincent


**6 Arts de la Rue**

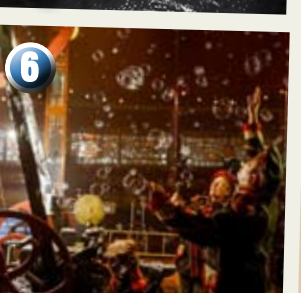
Machine fantastique / Déklic

Théâtre Tonik « La Mekanibulle »

2 déambulations de 45 minutes chacune à 20 h et 22 h

Représentation fixe à 21 h

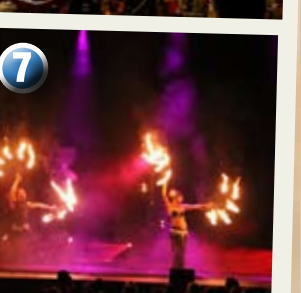
Place du Cygne


**7 Spectacle de feu**

Compagnie Manda Lights « Sûrya, Feu Originel »

2 représentations de 17 minutes chacune à 21 h 45 et 23 h

Place des Halles


**8 Spectacle d'arts martiaux**

Guillaume Cousson

« Riuchi »

6 représentations de 15 minutes chacune à 21 h / 21 h 30 / 22 h 05 / 22 h 35 / 23 h 20 / 23 h 50

Place des Halles


**Exposition à l'Office du Tourisme :**
**Les coulisses de Chartres en Lumières**

A l'occasion de la Fête de la Lumière, l'Office du Tourisme de Chartres sera ouvert en nocturne et proposera une visite, à la lampe torche, de l'exposition « Chartres en Lumières a 10 ans : entrez dans les coulisses » de 21h à minuit.

Office du tourisme, rue de la Poissonnerie.

**Chartres Vidéo Mapping Contest**
**Le coup de cœur des chartrains**

Installation lumineuse

Au théâtre, de 21h à 1h.

Propositions de scénographies animées pour la façade du Théâtre. Les trois propositions qui auront le « coup de cœur du public » seront projetées le soir de la Fête de la Lumière. Pour voter, vous avez jusqu'au 13 septembre minuit, sur [www.chartresenlumieres.com](http://www.chartresenlumieres.com) !

**Un contrat pour la saison 2014 de Chartres en Lumières**

Cette année, sur l'ensemble des participants, 10 nationalités ont été recensées ! Du Brésil à l'Ukraine, le « vidéo mapping contest » de Chartres tisse sa toile...

Désignation des 3 gagnants le vendredi 20 septembre par un jury de professionnels (quelques directeurs de festival, représentants de sociétés).

**Rappel des 29 sites de Chartres en Lumières :**

Cathédrale - Portail Royal / Portail Nord / Portail Sud • Musée des Beaux arts - Façade d'honneur et Façade jardins de l'Evêché • Collégiale Saint-André • Ponts et lavoirs des bords de l'Eure (9 sites) • Eglise Saint-Pierre • Rue Saint-Pierre • Rue des Ecuyers • Eglise Saint-Aignan • Place Billard • Place du Cygne • Place Marceau • Fresque de Lattre de Tassigny • Grenier à Sel • Place Evora • Théâtre • Médiathèque • Galerie de Chartres - ancienne Chapelle Sainte-Foy • Rue de l'Étroit degré

# La magie de Chartres en Lumières pour tous



©Scénographie : Spectaculaires, les Allumeurs d'Images  
photo : M. Anglada

Labellisé en début d'année « Tourisme et Handicap » pour les 4 handicaps (moteur, visuel, auditif et mental), l'Office de Tourisme de Chartres poursuit sa démarche de sensibilisation et d'accompagnement en proposant un circuit « Chartres en Lumières » adapté aux personnes à mobilité réduite.

## Retour sur ce projet

« Notre récente labellisation ainsi que les différents travaux d'aménagements dans le centre-ville ont été un véritable moteur dans notre démarche d'amélioration de l'accueil des personnes en situation de handicap. Notre premier objectif est de proposer, à tous, des produits « découverte » adaptés autour de l'événement Chartres en Lumières » souligne Aurélien Charpille, Directeur.

En effet, tous n'avaient pas accès au circuit Chartres en Lumières étant donné la configuration historique et naturelle de la cité (ville haute et ville basse reliées par des tertres). Un circuit spécifique a donc été initié cette année par l'Office de Tourisme afin de permettre aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'aux familles avec poussette, d'admirer la ville mise en lumières.

Ce circuit permet d'effectuer, en autonomie complète et en sécurité, un parcours raccourci (14 sites illuminés). Le temps nécessaire pour effectuer cette boucle est de 1h30 environ afin de laisser le temps à chaque visiteur d'admirer les différents tableaux proposés sur chaque site mis en lumières. Un livret précisant le détail du circuit est disponible à l'accueil de l'Office de Tourisme mais également en téléchargement sur [www.chartresenlumières.com](http://www.chartresenlumières.com).

Cette offre de circuit est complétée par la possibilité d'emprunter, en partenariat avec l'Association des Paralysés de France, un fauteuil roulant (retrait à l'Office de Tourisme - service gratuit - caution requise pour toute demande de prêt) et d'inclure ce circuit dans un séjour ou un programme soirée « Chartres en Lumières » en compagnie d'un guide privé.

Ce QR Code est à flasher avec votre smartphone. Il renvoie directement vers le site Internet de l'Office de Tourisme



## A vos agendas

### Exposition :

« Chartres en Lumières a 10 ans : entrez dans les coulisses »  
Jusqu'au 22 septembre – du lundi au samedi de 9h30 à 18h30 et le dimanche de 10h à 17h30.

### Conférence :

*Grandes peurs, superstitions et autres diableries en pays beauceron* par Michel Brice, écrivain historien – **samedi 21 septembre à 14h30.**

### Visites à thème :

Visites proposées en collaboration avec le service Archéologie de la Ville de Chartres :

- « Saint-Martin-au-Val, un sanctuaire gallo-romain d'exception » : **dimanche 1<sup>er</sup> et mercredi 4 septembre à 14h30.**
- Chartres et ses vignobles : Saint-Martin-au-Val **samedi 28 septembre à 10h30.** Proposée dans le cadre de la Fête des Vendanges.
- Visite « Chartres en Lumières Privilage » : **vendredi 6 septembre à 22h.**
- Visite « Chartres en Lumières » : **samedis 7 et 14 septembre à 22h30.**

### Rendez-vous gourmands :

à la Maison du Saumon par Pierre Fournier – L'Îlot Délices

- L'atelier « Macarons chocolat fruits rouges » **samedi 7 septembre à 14h30**
- Ateliers pour enfants ! Session « chouquettes » **mercredi 25 septembre à 14h30** en partenariat avec Chérie FM.



Pour les groupes, des ateliers privés peuvent être organisés.

Pour l'ensemble de nos « Rendez-vous », inscription au 02 37 18 26 26  
[www.chartres-tourisme.com](http://www.chartres-tourisme.com)

28 et 29 septembre 2013

# Huitième Fête des Vendanges chartraines

La Commune Libre du Village de Saint-Brice invite le public à découvrir les traditions populaires et les pratiques agricoles du début du 20<sup>e</sup> siècle, les samedi 28 et dimanche 29 septembre, le long de la promenade de l'Eure et du parc du Val de l'Eure.

« Cette manifestation a pris son rythme de croisière et s'attend à dépasser le territoire chartrain et de l'agglomération. Des tours opératoires de la région parisienne se déplacent désormais pour la Fête des Vendanges », déclare, ravi, Jacky Baroque, président de l'association.

## Le programme

Samedi 28 septembre :

**15h35 départ du défilé de la place Saint-Michel :**

- Fanfare Eveil de Souday.
- Troupeau de moutons et son berger.
- Ronde de Chartres, Les Fins
- Gourmets Euréliens, La Dame à la Licorne.
- Confrérie des Biens Faye du Layon (Faye d'Anjou).
- Attelages de bœufs.
- Percherons.

**Animations place des Epars et place de la cathédrale :**

- Présentation du raisin à Monsieur le Maire de Chartres ; passage des premiers raisins et dégustation publique.

Dimanche 29 septembre :

**Grande messe des vigneron à la cathédrale**

- 10h45 rendez-vous au monument Jean Moulin.
- 11h accueil du clergé ; offrande du blé et du raisin.
- Dégustation de vin à la sortie de la messe.

**Festival des vendanges et des traditions et pratiques agricoles de la Beauce et du Perche des années 1900 aux années 60, ré-**

**sidence Val-de-l'Eure et promenade des bords de l'Eure**

- De 10h à 19h : marché des producteurs locaux.
- 14h45 : début des animations : Pour la première fois, stand de la Fédération des Chasseurs d'Eure-et-Loir : chasse au vol ; démonstrations de faucons à cheval et rapaces.

**Filière blé :** l'évolution des techniques mécaniques : fléau ancestral, pleurésie, trépigneuse avec tapis roulant, locomobile au bois et charbon, moteur à essence, premiers tracteurs. Présentation d'objets tressés à base de paille par la Maison de la Beauce. Fabrication du pain.

**Filière bois :** débardage de billes de bois par un attelage de bœufs. Scieur de long, cerclage de roue, forgeron et maréchal, tonnelier, sabotier, sculpteur à la tronçonneuse, tourneur sur bois, jeux de bois, vannier romanichel, monstre d'ours.

**Filière laine :** hommage aux bergers et leurs fidèles chiens bergers de Beauce, parc à moutons avec sa cabane de berger, tonte de moutons.

Les percherons seront présents sur la fête au son du groupe « *P'tit Louis la Planche* ».

**Entrée gratuite. Renseignements complémentaires :** Commune Libre de Saint-Brice, 2 rue Georges Brassens tél. 02 37 25 69 06 ou 06 76 59 41 88 [communelibre.st-brice@wanadoo.fr](mailto:communelibre.st-brice@wanadoo.fr)



Place des Epars, les 11 et 12 octobre 2013

# « l'Avocat dans la Cité »

Les 140 avocats du Barreau de Chartres lancent, place des Epars, les vendredi 11 et samedi 12 octobre prochains, la première édition de l'opération « l'Avocat dans la Cité ». L'occasion de consulter des spécialistes des mille et un domaines du Droit. Les explications du bâtonnier de Chartres, maître Christian Mercier.



## Votre Ville : Comment cette opération va-t-elle se dérouler ?

**Christian Mercier** : dès le lundi 7 octobre et jusqu'au 10 compris, les avocats de Chartres se rendront dans un certain nombre de classes des établissements d'enseignement d'Eure-et-Loir. Nous expliquerons ce qu'est le droit, ou au moins nous commencerons à sensibiliser les élèves, à travers un cours d'éducation civique, à des incidents de leur vie quotidienne et à leurs conséquences juridi-

ques ou judiciaires : les violences, l'usage de drogue, les conflits familiaux, etc...

Ensuite, les 11 et 12 octobre, nous installerons place des Epars une quinzaine de stands où chacun pourra venir poser ses questions à un ou plusieurs avocats, en tête à tête et gratuitement. Certes, les gens peuvent le faire toute l'année au Point d'Accès au Droit (P.A.D., 5 rue du Docteur Gibert à Chartres), mais là ils pourront consulter plusieurs spécialistes en même temps et leur exposer

## VV : Pourquoi cette initiative nouvelle ?

**CM** : Beaucoup de gens connaissent un avocat mais très peu mesurent tous les services qu'ils sont capables d'apporter. Tout le monde pense au procès, mais avant, toujours, il y a le conseil. Nous sommes les défenseurs des droits, encore faut-il les connaître. Nous vous accueillerons donc sur la place publique pour en parler avec vous librement et gratuitement.

Et puis, pour donner à l'événement une dimension un peu spectaculaire, nos jeunes confrères interpréteront, toujours place des Epars, jeux de rôle et dialogues qui mettent en scène les activités d'un avocat.

**Maison de l'Avocat**  
7 rue du Cardinal Pie  
28000 Chartres  
Tél. : 02 37 21 16 66





Journée de plein air d'arts plastiques  
le 28 septembre

# Dessine-moi une cathédrale

Pour sa 3<sup>e</sup> édition, la journée en plein air d'arts plastiques accueillera le samedi 28 septembre toute personne pratiquant un art et ayant à cœur de contribuer à la restauration des vitraux de la cathédrale de Chartres.



À l'initiative de l'association « Chartres Sanctuaire du Monde » qui aime « s'entourer d'artistes engagés pour Chartres », tous les admirateurs de la cathédrale sont attendus à partir de 9h30 sur le parvis de la cathédrale avec crayons, pinceaux, cartons à dessin, appareils photos, aiguilles... Une journée conviviale et généreuse ouverte à tous, adultes et enfants, artistes en herbe ou confirmés. Les artistes auront jusqu'à 15h30 pour finir leur création qui sera exposée sur le parvis de la cathédrale et vendue au profit de la restauration des vitraux. Les

3000 € pour la restauration de la cathédrale de Chartres. Cette année, le bénéfice sera affecté à la restauration du vitrail de la « Vierge aux sept dons » situé dans la nef.

**Chartres, Sanctuaire du Monde,**  
16 cloître Notre-Dame, 28003  
Chartres cedex,  
tél. 06 82 28 63 61  
[www.chartres-csm.org](http://www.chartres-csm.org)  
[chartrescsm@yahoo.fr](mailto:chartrescsm@yahoo.fr)/  
[caroline-berthod@yahoo.fr](mailto:caroline-berthod@yahoo.fr)

inscriptions se feront le jour même au stand d'accueil Chartres Sanctuaire du Monde sur le parvis de la cathédrale.

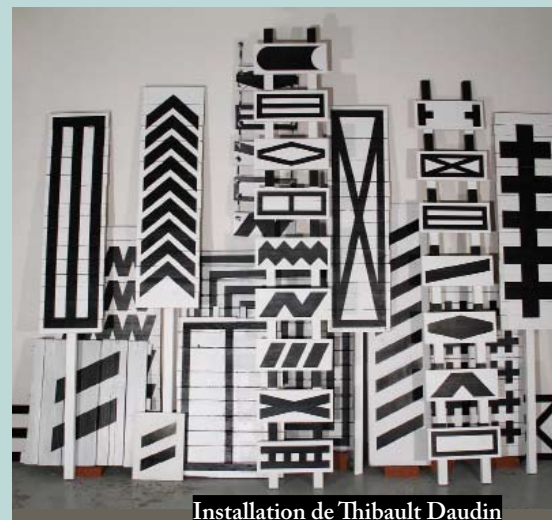
**Nouveauté: un jury décernera deux prix :**  
l'un dans la catégorie « adulte » : organisation d'une exposition des œuvres du lauréat dans l'agence du Crédit agricole des Epars en avril 2014 ;

l'autre dans la catégorie « jeune » : un stage vitrail de deux jours offert par le Centre international du Vitrail.

Cette journée permet de récolter environ

Jusqu'au 8 septembre  
à la Collégiale  
Saint-André

36<sup>e</sup> exposition  
Formes et Couleurs



Installation de Thibault Daudin

Pour cette édition 2013, 45 artistes seront présents. Formes et Couleurs a donné carte blanche à quatre jeunes pleins de talent, dont ce sera la première exposition : Bernadette Bichon, Stéphane Dumoulin sculpteurs, Rémi Planche peintre, Thibault Daudin plasticien.

**Contacts : Formes et Couleurs**  
Jean-Paul Cormier  
tél. 02 37 35 42 54  
Géraldine Cojan  
tél. 06 10 74 91 15  
e-mail :  
[formesetcouleurs28@gmail.com](mailto:formesetcouleurs28@gmail.com)  
site :  
[www.formesetcouleurs28.com](http://www.formesetcouleurs28.com)



Sculpture de Stéphane Dumoulin

# UTCL

## L'UCTL aborde la rentrée



Réunion de professeurs avec le président Pierre Blais et la responsable des cours Geneviève Dhont pour préparer la rentrée 2013-2014.

L'Université Chartraine du Temps Libre (UCTL) propose aux personnes retraitées ou qui disposent de temps libre, de nombreuses activités et des nouveautés pour la saison 2013/2014.

Les activités reprendront en octobre avec :

- les conférences du mercredi après-midi sur des thèmes variés : Les Etrusques, Diane de Poitiers, la violence dans notre société, les A.V.C. ...
- les cours de langues vivantes, de dessin-peinture, de littérature,

**d'histoire... avec des nouveautés :** biologie et initiation au droit.

- les sorties d'une journée : le musée Guimet et la redécouverte d'Angkor, le Train Bleu en gare de Lyon...

- les voyages : l'Arménie en mai, le Périgord en septembre 2014...

- 8 séances de cinéma avec débat.
- des après-midi chartrains le samedi pour découvrir notre ville avec l'Office du Tourisme.

UCTL 14 rue de la Volaille,  
Chartres, tél. 0237362048,  
uctl@free.fr  
www.uctl.fr

### A vos agendas !

**Mardi 10 septembre :** reprise des permanences du mardi et du jeudi après-midi, de 14h30 à 17h, sauf vacances scolaires.

**Mercredi 25 septembre à 15h :** réunion de rentrée pour présenter les activités de l'année, au salon Marceau de l'Hôtel de Ville de Chartres, ouverte à tous, adhérents et non adhérents.

**Samedi 28 septembre de 14h à 17h :** pour les cours, après-midi portes ouvertes au 25 avenue Ambroise Paré.

## Au Musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir

# C'est l'heure de la Rentrée, c'est l'heure de la Récré

Finis les vacances, le soleil, les balades, les jeux sans fin !  
L'écolier va reprendre le chemin de la classe et retrouver ses copains. Que de choses à raconter !

A la Brèche, la fin de l'année scolaire fut magique. Le 22 juin on a inauguré l'école...100 ans après son ouverture. Le fantôme du DVD se promenait dans la cour, mais, il n'était pas le seul : il y avait aussi celui du maître et de la maîtresse. Sous le préau, entre la chorale et le magicien, il y avait les jeux de récré d'autrefois : le cerceau, la corde à sauter, les billes, la toupie, les quilles, les osselets. Ce jeu d'adresse a spontanément intéressé monsieur le

maire qui a joué une partie, sous le regard attentif des deux dames du musée.

Quelle chance d'être à cette école où le passé et le présent vivent en harmonie. On passe naturellement de la lanterne magique au vidéo-projecteur, du porte-plume à la tablette numérique. Eh ! oui, depuis novembre 2012, le musée de l'École fait revivre les années 1900 au cœur d'un établissement aujourd'hui de plein exercice.

Venez pousser notre porte et dé-



couvrir la longue et riche journée de l'écolier d'autrefois : la cantine c'était la gamelle sur le poêle Godin, les jeux vidéo c'étaient les billes et les osselets.

**Renseignements pratiques :**  
Musée de l'École de Chartres  
et d'Eure-et-Loir - 12 place  
Drouaise 28000 Chartres  
02 37 32 62 13 ouvert du lundi  
au jeudi, de 9h à 12h, de 14h à  
17h30 le vendredi de 9h à 12h  
le 1<sup>er</sup> week-end de chaque mois,  
de 14h à 17h30

Le dimanche 15 septembre

# Vide-grenier du Lions Club

Cinquième édition pour le vide-grenier du Lions Club Chartres Doyen destiné cette année à ses œuvres sociales. Le public est attendu nombreux pour chiner parmi 200 stands répartis place des Epars, sur l'esplanade de la médiathèque et boulevard Chasles. Les lève-tôt pourront arriver à partir de 6h. Le cœur de ville sera investi jusqu'à 19h, place des Epars, sur l'esplanade de la médiathèque et boulevard Chasles.

**Renseignements et inscriptions :**  
[www.lionschartresdoyen.fr](http://www.lionschartresdoyen.fr)  
 Tél. 06 25 51 44 88 et au magasin *Votre Intérieur Grand Litier* 21 rue de la pie à Chartres  
 tél. 02 37 21 75 45.



Le vide grenier 2011 Place des Epars

11<sup>e</sup> bric-à-brac de la Croix Bonnard

## Venez chiner au bord de l'Eure! Dimanche 6 octobre au camping des Bords de l'Eure

5<sup>e</sup> édition au camping des Bords de l'Eure. Au soleil de l'automne, un rendez-vous à ne pas manquer le dimanche 6 octobre de 7h à 18h au camping des Bords de l'Eure rue de Launay : le bric-à-brac de la Croix Bonnard. Sur 1 km de long, 250 stands peuvent s'installer pour le plus grand plaisir des vendeurs et des chineurs. Inscrivez-vous dès maintenant auprès des organisateurs.

**Renseignements pratiques :** 6 mètres minimum pour 18 euros et 3 euros par mètre supplémentaire souhaité. Buffet-buvette.  
 Contact : 02 37 26 06 68  
 ou 06 15 54 95 39  
 du lundi au vendredi entre 10h et 19h  
[philippeledigabel@hotmail.fr](mailto:philippeledigabel@hotmail.fr)  
 ou 02 37 28 16 82.



Bric-à-brac 2012

Musée l'Esprit du Parfum / Jusqu'au dimanche 20 octobre

## Parfums de Beauce à l'Esprit du Parfum

**L**a Chartraine Danielle Beyssac-Kicinski peint depuis 1997 avec passion et détermination. Elle a reçu le Prix de la Ville de Chartres, lors du salon « Peintures et Réalités » à la Collégiale Saint-André, en mars dernier. Pour Danielle, « la peinture est un chemin ». Cette route l'emmène vers une forme d'abstraction, d'épure douce, légère et évanescence, un soupçon parfumée. Son écriture fait preuve de délicatesse, aussi bien dans les nuances que dans sa conception. Ses thèmes préférés : les paysages de Beauce et de mer avec cette notion d'infini ainsi que les arbres, liens entre le ciel et la terre.

**Du mardi au samedi de 10h à 17h. Tarifs : 3€ et 6€.**  
Renseignements au 06 84 31 59 16.



Françoise Ferronnière, Patrick Géroudet, adjoints au maire et Danielle Beyssac-Kicinski, au sein du musée du parfum.

L'Esprit du Parfum est ouvert depuis le 3 juillet 2012 au sein de la Maison canoniale sur le parvis de la cathédrale.

Dans cet espace du 13<sup>e</sup> siècle, vous pouvez observer une collection de flacons à parfums « *Entre deux Guerres* », collection Anne et Jean Seris. Cette visite est suivie d'une conférence interactive et multisensorielle avec des senteurs utilisées par les parfumeurs.

Le samedi 28 septembre

## Rogers Essé en concert à l'église Saint-Pierre

L'artiste Rogers Essé sera l'invité du Comité Saint-Pierre-Porte Morard lors d'un concert en l'église Saint-Pierre de Chartres, le samedi 28 septembre à 20h30. Une véritable invitation au voyage qui emmènera les spectateurs dans un monde riche d'images, d'évocations, de ferveur et de joie : celui du negro spiritual et du gospel. Accueil à partir de 19h30.

**Tarifs :**

- Entrée : 15€
- Adhérent : 10€
- Enfant jusqu'à 16 ans : gratuit.

**Réservations :**

- Par téléphone : pour une pré-réservation au 02 37 30 20 21 ou 06 25 48 53 14
- Par courrier : dans la limite des places disponibles, merci d'envoyer le chèque correspondant au nombre de places, libellé à l'ordre du Comité Saint-Pierre-Porte Morard, et l'adresser au siège du Comité au 9, rue aux Juifs - 28000 Chartres. Les billets vous seront adressés à réception de votre chèque.

tél : 02 37 30 20 21 /  
06 25 48 53 14



mail : comite-saintpierre-28@orange.fr <http://comitesaintpierre.perso.sfr.fr>

## Association Les Clavecins de Chartres

# Rencontre baroque



L'Association *Les Clavecins de Chartres* est heureuse de vous proposer pour sa prochaine *Rencontre Baroque*, un spectacle autour d'un instrument original et à découvrir, le clavicorde, le dimanche 29 septembre à 18h30 au musée des Beaux-arts.

**L**a soliste invitée, Alissa Duryee est une interprète remarquable et polyvalente, qui est reconnue depuis de nombreuses années en tant que claveciniste et pianiste, dans le département d'Eure-et-Loir.

Son programme de concert reprend certaines pages du répertoire ibérique et allemand, des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, composées surtout par des organistes. Il permet de retrouver l'ambiance confidentielle dans laquelle travaillaient ces compositeurs, en dehors de leur tribune.

Le clavicorde est un instrument à clavier datant de l'époque médiévale.

Son ancêtre est le monocorde ;

son successeur, le pianoforte. Sa petite taille et son faible volume sonore fait de lui un instrument de travail idéal pour les organistes, les compositeurs, et les clavecinistes. De nombreux grands musiciens en possédaient un : Jean-Sébastien Bach, Georg Friedrich Haendel, Mozart, Haydn, et d'autres encore...

Son mécanisme, constitué de cordes frappées par des petites tangentes en métal, lui confère une sonorité unique : délicate, discrète, et expressive. Un langage musical spécifique s'est développé pour cet instrument au 18<sup>e</sup> siècle, avec notamment Carl Philip Emmanuel Bach en Allemagne. Pendant toute son histoire, l'instrument reste très peu répandu en France.

Petit à petit avec le développement du pianoforte, le clavicorde perd de sa popularité. Au 20<sup>e</sup> siècle, l'intérêt pour le clavicorde se renouvelle notamment grâce à l'impulsion de musicologues et facteurs d'instrument tels qu'Arnold Dolmetsch. Un répertoire de musique contemporaine spécifique à cet instrument existe.

**Entrée libre avec participation.**

**Renseignements et réservations : 06 26 90 33 78.**

## Krav Maga

**Le Krav Maga est une méthode d'autodéfense et de combat au corps à corps.**

Cette discipline suscite un réel engouement chez les forces de l'ordre, les militaires mais également chez les pratiquants d'arts martiaux et le grand public.

Le Krav Maga peut être facilement assimilé par des hommes, des femmes et des enfants à partir de 14 ans.

Apprendre les distances de sécurité avec l'agresseur, développer ses réflexes, renforcer son mental. S'initier aux tactiques défensives adaptées à différentes situations d'agressions : dans l'obscurité, assis, debout, couché, avec une liberté de mouvements limitées, après un effort physique intense...

L'association chartraine de Krav Maga, installée dans le centre ville de Chartres depuis 13 ans, propose de nombreuses activités en plus des deux cours hebdomadaires. Elle sera présente les 7 et le 8 septembre au Salon des associations de Chartres.

**Renseignements : 06 74 49 22 92.**



# Les activités dans les Maisons Pour Tous

## MPT du Pont-Neuf

9 Place des Fondateurs  
Tél. 02 37 36 57 56

### Chartres en sel

Tél. 06.63.57.91.47

### Rencontre à thème réservées aux adhérents

Deuxième Samedi du mois, de 14h à 18h

### Rencontres-café ouvertes à tous

Dernier samedi du mois, de 14h à 18h

### Association Logwey

Tél. 06.41.96.91.94

### Cours de danse africaine traditionnelle accompagnés de musiciens

Vendredi, de 20h30 à 22h

### Association pour la Création d'un Lieu d'Ecoute et de Rencontre Enfants Parents (Maison Soleil)

Tél. 06.78.82.51.42

### Accueil des enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte qui leur est familier

Mercredi, de 9h30 à 12h

Vendredi, de 9h à 11h30

### Association chartraine de Viet Taï Chi

Tél. 02.37.91.11.31

### Qi Gong et Taï Chi traditionnel

Lundi, de 20h45 à 22h15

Mardi, de 9h à 10h30 et de 10h30 à 12h et de 14h30 à 16h

### Formation des assistants, taï chi sportif, entraînement libre, exercices de pleine conscience

Mercredi, de 20h à 23h

### Qi Gong et Taï Chi traditionnel

Jeudi, de 18h à 19h30 et de 19h30 à 21h

## Taï Chi Sportif

Jeudi, de 21h à 22h

### Taï chi avec accessoires (bâton, épée, sabre, éventail)

Vendredi, de 17h à 20h15

### Association Harmonie

02.37.35.33.17

### Cours de yoga et relaxation

Lundi, de 18h15 à 20h45

### Association Les blouses roses

Tél. 06.21.14.66.38

### Accueil du public pour apporter des jouets pour les enfants malades, et accueil des bénévoles

Permanence le Mardi, de 10h à 12h

### Association PEP 28

Tél. 02.37.88.14.14

### Aide aux devoirs

Samedi, de 9h à 12h

### Association de l'agglomération chartraine de gymnastique volontaire

Tél. 02.37.33.09.74

### Gym adultes

Mardi, de 12h30 à 13h30

### Gym dos

Mercredi, de 18h à 19h45

### Association AGIRabcd28 (Actions de bénévoles pour la coopération et le développement)

Tél. 02.37.91.08.87 ou

06.83.71.48.18

agirabcd28@hotmail.fr

### Lutte contre l'illettrisme, alphabétisation des migrants, parrainage des jeunes en recherche d'emploi, accompagnement de créateurs de micro-entreprises, accompagnement à l'apprentissage du code de la route, rencontres

## intergénérationnelles, aide aux associations ...

Jeudi, de 14h à 16h

### Activités proposées par le CCAS

### Club du 3<sup>e</sup> âge

Lundi et Jeudi, de 14h à 17h30

### Cours de coupe et couture

Mardi, de 17h à 19h30

### Activités proposées par la Ville

### Gym forme

Lundi, de 10h15 à 11h

### Gym douce

Lundi, de 11h15 à 12h

Jeudi, de 10h15 à 11h

### Stretching

Jeudi, de 9h15 à 10h

## MPT de Rechèvres

9 rue de la Paix

Tél. 02.37.23.40.66

### Association Amicale Antillaise de l'Eure-et-Loir

Tél. 02.37.35.91.10

### Association sportive et culturelle

Du lundi au dimanche de 8h à 23h45

### Association Jeanne d'Arc

Tél. 02.37.35.33.25

### Dentelle aux fuseaux

Lundi, de 17h à 19h

### Stretching postural

Mardi, de 9h à 11h et

jeudi de 18h45 à 20h

### Sophrologie

Jeudi, de 20h à 21h

### Association Zone Rouge Prod'

Tél. 06.60.03.03.29

theatre.zonerouge@gmail.com

### Atelier Théâtre adultes et/ou ados de 6<sup>e</sup>

Lundi, de 14h à 16h

### Initiation théâtralisées à la langue des signes et

## mimes, atelier débutants

Lundi, de 20h30 à 21h30

### Langue des signes et mimes, atelier confirmés

Lundi, de 21h30 à 23h30

### Théâtre Adultes (+ de 18 ans)

Mardi et jeudi de 14h à 16h

Jeudi et Vendredi de

20h30 à 23h30

### Théâtre enfants (du CP au CM2)

Mercredi, de 10h à 12h

Vendredi, de 16h30 à 18h

### Théâtre ados (de la 6<sup>e</sup> à la terminale)

Mercredi, de 13h45 à

15h45 et de 16h à 18h

### Association Mouvements de vie

Tél. 06.84.91.86.63 ou 06.09.77.56.10

### Enseignement du

### Gi-Gong (pratiques de mouvements spécifiques effectués avec lenteur, concentration et maîtrise de la respiration)

Mardi, de 17h30 à 21h

Jeudi, de 10h à 12h

### Association Yoga et Détente

Tél. 06.88.55.41.06

### Cours de yoga de l'énergie. Postures traditionnelles du Yoga visant à améliorer les attitudes vertébrales et articulaires et permettant de stimuler l'énergie vitale

Lundi, de 19h à 20h

Mercredi de 12h15 à

13h15

### Association Bombo'n'co

Tél. 06.80.34.05.98

caty.berthelot@orange.fr

### Atelier percussions ouvert à tous, tous niveaux. Pratique de divers instruments

(djembé, congas, bongo, cajon ...)  
Lundi, de 16h à 21h15  
**Association Récréart'ion**  
Tél. 06.78.54.00.02  
**Ateliers Poterie**  
Lundi et Mercredi de 14h à 22h  
Jeudi de 16h à 23h  
**Association de l'agglomération chartraine de gymnastique volontaire**  
Tél. 02.37.33.09.74  
**Cours Parent'Bébé de 9 mois à 3 ans**  
Mardi, de 10h à 12h  
**Association Biodenza**  
Tél. 06.18.66.18.59  
**Danse, exercices en musique, bienêtre**  
Mardi, de 19h à 22h  
**Association Chartres Country**  
Tél. 02.37.32.95.40 ou 06.08.34.00.34  
**Danse country**  
Mercredi, de 18h30 à 22h30  
**Association Aide au tiers monde et humanitaire**  
Tél. 02.37.21.15.69  
**Atelier tricot**  
Jeudi, de 15h à 17h  
**Association Cercle laïque d'éducation populaire, section La ronde de Chartres**  
Tél. 02.37.28.69.14  
**Apprentissage des danses de France et de pays étrangers pour les personnes souhaitant découvrir**  
Lundi, de 20h15 à 23h45  
**Pratique des danses de France et de pays étrangers pour les confirmés**  
Vendredi, de 20h15 à 23h45  
**Association Atelier'O : Danse et Zumba**  
Tél. 06.77.77.61.59  
**Cours de zumba**

Lundi, de 12h à 13h30  
Jeudi, de 12h à 14h  
**Atelier de danse moderne méthode Irène Popard à partir de 3 ans, jusqu'aux adolescents, tous niveaux**  
Mercredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h  
**Activités proposées par le CCAS :**  
**Cours de coupe et couture**  
Mardi, de 13h30 à 16h30  
**Club du 3<sup>e</sup> âge**  
Mardi et vendredi, de 13h30 à 17h  

---

**MPT des Bas-Menus**  
136, rue Gaston Couté  
Tél. 02.37.20.99.88  

---

**Association Chartres Handisport et Loisirs**  
Tél. 02.37.20.99.88  
**Accueil**  
Lundi, de 13h à 16h  
Mercredi, de 14h à 15h  
Vendredi, de 14h à 18h  
**Natation à l'Odysée**  
Lundi, de 16h à 19h  
Mercredi, de 15h à 18h  
**Sarbacane**  
Mardi, de 9h à 12h  
Jeudi, de 14h à 16h  
**Sarbacane et musculation**  
Mercredi et vendredi de 9h à 12h  
**Tir sportif**  
Mardi, de 13h30 à 16h30  
**Tir sportif et boccia**  
Jeudi, de 9h à 12h  
**Tennis de table**  
Mercredi, de 18h à 20h  

---

**MPT de Bel Air**  
4 allée du Berry  
Tél. 02 37 23 40 67  

---

**Photo pour tous**  
Tél. 06.61.42.52.01  
**Initiation à la photographie argentine et**

**numérique**  
Mercredi et Jeudi, de 10h à 12h et de 14h à 17h  
Vendredi, de 20h à 23h30  
**Association Vie libre, La soif d'en sortir**  
Tél. 02.37.35.65.12  
**Lutte et prévention contre l'alcoolisme**  
Deuxième vendredi du mois, de 18h à 19h30  
Troisième vendredi du mois, de 20h30 à 22h  
Premier samedi du mois, de 9h à 11h  
**Association Club pyramide**  
Tél. 02.37.28.10.90  
**Jeu intellectuel basé sur l'étymologie des mots**  
Lundi, de 13h45 à 17h  
**M.G.E.N**  
Tél. 02.37.21.29.07  
**Activités destinées aux retraités de l'éducation nationale (jeux de cartes)**  
Mardi, de 14h à 17h  
**Activités proposées par le CCAS**  
**Club du 3<sup>e</sup> âge**  
Mercredi et Vendredi, de 14h à 17h30  

---

**MPT de Saint-Chéron**  
2, rue de la Mare-à-Boulay  
Tél. 02.37.23.40.72  

---

**Association chartraine de Viet Taï Chi**  
Tél. 02.37.91.11.31  
**Perles, collant mousse, argile non cuite**  
Lundi et mardi, de 13h à 18h  
**Peinture sur soie (foulard, coussins, tableaux) et fleurs au crochet**  
Vendredi, de 13h à 18h  
**Association La plume chartraine et environs**  
Tél. 07.81.26.42.66  
laplumechartraine@

gmail.com  
**Cours de langue arabe destinés aux enfants, prenant en compte le niveau et l'âge de l'élève, la dimension linguistique ainsi que la dimension éducative**  
Mercredi, de 15h30 à 18h  
**Cours de langue arabe destiné aux adultes**  
Vendredi, de 18h30 à 20h30  
**Association départementale de lutte contre l'illettrisme**  
Tél. 02.37.42.47.21  
**Lutte contre l'illettrisme en séances individuelles**  
Jeudi, de 9h00 à 16h30  
**Association Sportive et Culturelle Chartraine de Capoeira**  
Tél. 06.85.08.18.63  
**Promouvoir la capoeira, sa philosophie, ses valeurs, ses différentes disciplines et tous ses types de jeux (Régional, Angola, Benguela, Luna, Santa Maria, Amazonas)**  
Mardi et jeudi, de 19h à 22h  
**Activités proposées par le CCAS**  
**Cours de coupe et couture**  
Mardi et mercredi, de 9h à 11h30  

---

**MPT des Hauts de Chartres**  
5 rue des Hauts de Chartres  
Tél. 02.37.88.05.36  

---

**Régie et ateliers des 3 R (Rénover, Restaurer, Réhabiliter)**  
Tél. 02.37.88.05.34  
**Atelier chantier réinsertion**  
Du lundi au vendredi, de 8h à 20h

## Saison 2013/2014 (suite)

**Association Tropic-ka**

Tél. 06.14.86.06.52

**Groupe folklo, spectacles de danse et de musique traditionnelle antillaise**

Vendredi, de 20h30 à 22h30

**Association Hauts de Chartres Animation**

Tél. 02.37.35.42.88 ou 06.81.89.87.75

**Atelier jeux en bois, animations de quartier**

Lundi, de 20h à 22h

Jeudi, de 19h à 22h

Vendredi, de 19h à 20h

**Association PEP 28**

Tél. 02.37.88.14.14

**Aide aux devoirs**

Lundi, Mardi, Jeudi et

Vendredi, de 17h à 19h

**Ecrivain public****Rédaction de documents administratifs et de courriers**

Jeudi, de 9h à 12h

**MPT des Comtesses**

1 rue Georges Pompidou

**Association Récréart'ion**

Tél. 06.78.54.00.02

**Arts plastiques**

Mercredi, de 13h30 à 15h

Samedi de 9h30 à 12h

**Dessin enfants**

Mercredi de 13h30 à 15h

et de 15h30 à 17h

**Cours d'aquarelle**

Jeudi, de 20h à 22h

**Dessin jeunes et adultes**

Vendredi, de 14h à 20h

**Les amis de Jules**

Tél. 06.40.18.50.35

**Activités séniors (jeux de société ...)**

Lundi, de 14h à 17h

**Activités tout public (tricot ...)**

Dernier vendredi du

mois, de 17h à 23h45

**Association Ananda yoga**

Tél. 06.76.90.71.72

**Cours de hatha yoga**

Lundi, de 18h à 21h

Mardi, de 12h à 15h

**Association Danse aux****comtesses**

Tél. 02.37.90.76.34

**Enseignement de la danse**

Mardi, de 18h à 20h

Mercredi, de 9h à 12h et

de 20h à 22h

**Association Logwey**

Tél. 06.41.96.91.94

**Cours de danse africaine**

Mercredi et jeudi, de

18h15 à 19h45

**Association de l'agglomération chartraine de gymnastique volontaire**

Tél. 02.37.33.09.74

**Ateliers équilibre et****mémoire**

Jeudi, de 14h00 à 17h00

**MPT de Beaulieu**

2 Place de Beaulieu

Tél. 02.37.23.40.69

**Association Chartres country**

Tél. 02.37.32.95.40 ou

06.08.34.00.34

**Danse country**

Mardi, de 18h à 20h

**Chartres Horizon, Section country**

Tél. 06.17.90.55.42 ou

06.60.27.03.22

**Niveau : débutant –****novice. Joie et bonne****humeur sont de rigueur**

Jeudi, de 14h30 à 17h30

**Association The Branwen Set**

Tél. 02.37.33.00.42 ou

06.16.97.21.79

**Danses irlandaises, old****style step**

Mercredi, de 18h à 20h

**Association Kintouari****Permettre aux adhérents****d'origine congolaise de****pouvoir se rencontrer**

Le troisième samedi du

mois, de 15h à 19h

**Association Communauté Africain du pays Chartrain**

Tél. 06.74.70.53.71

**Entraide**

Le deuxième dimanche

du mois, de 14h à 18h

**Association Les restos du cœur**

Tél. 02.37.36.89.03

**Aide aux personnes démunies : alimentation, insertion, culture et loisirs**

Lundi, Mardi, Jeudi et

Vendredi, de 8h à 15h

**Association Handigarde 28**

Tél. 02.37.36.70.79 ou

02.36.35.92.11

**Faciliter la garde des****enfants handicapés**

Le troisième samedi du

mois, de 14h à 16h

**Association PEP 28**

Tél. 02.37.88.14.14

**Aide aux devoirs**

Lundi, Mardi, Jeudi et

Vendredi, de 17h à 19h

**Direction des services départementaux d'éducation nationale Eure-et-Loir.****Enseignement de Langues et Cultures d'Origine (ELCO)**

Tél. 02.36.15.11.51

**Cours de langues arabe pour les enfants des écoles.**

Mardi, de 16h30 à 18h

**Cours de langue turque****destinés aux enfants des****écoles.**

Mardi, de 16h30 à 18h

**Association franco-turque pour l'enseignement et la formation**

Tél. 06.78.00.87.43

**Activités d'animations****interculturelles. Cours****de langue turque**

Samedi, de 14h à 16h

**Ecrivain public****Rédaction de documents administratifs et de****courriers**

Mardi, de 9h à 12h

Jeudi, de 14h à 18h

**Activités proposées par la Ville****Atelier percussions**

Mercredi, de 10h à 12h et

de 14h à 16h

**Atelier informatique**

Mardi, Jeudi et Vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 16h

**MPT de la Madeleine**

Mail Jean de Dunois

Tél. 02.37.88.45.00

**Association The Underground**

Tél. 06.50.63.81.73

**Danse et culture hip-hop**

Lundi et jeudi, de 20h30

à minuit

Vendredi, de 20h à minuit

Samedi, de 14h à 16h et

de 17h à 21h

**Association La dame à la licorne**

Tél. 02.37.36.80.72 ou

06.09.82.95.13

atelierlicorne@wanadoo.fr

**Confection, broderie****tout support – créations****personnalisées de****costumes – locations****de costumes de toutes****époques – créations de****costumes pour animaux****de compagnie ...**

Du lundi au Vendredi, de

9h à 12h et de 13h30 à

17h30

**CRIA 28 (Centre de Ressources Illettrisme et Analphabétisme de L'Eure-et-Loir)**

Tél. 02.37.36.06.19

accueilcria28@laposte.net

**Lutte contre l'illettrisme****et alphabétisation**

Lundi, de 9h à 12h

Mardi, de 18h à 20h

**Club de l'amitié de la Madeleine**

Tél. 02.37.35.02.39

**Jeux de cartes (belotte,****tarot ...), repas (Noël ...)**

Lundi et jeudi, de 13h30

à 18h

**Association Sophrologie et bien-être**

Tél. 06.80.91.27.46

**Cours de sophrologie****catégorie « débutants »**

Lundi, de 18h15 à 19h15

**Cours de sophrologie****catégorie « confirmés »**

Lundi, de 19h30 à 20h30



**Forum, association du Quartier de la Madeleine**

Tél. 02.37.88.45.04

Favoriser la participation des habitants de la Madeleine au développement de la vie association et de l'animation globale de leur quartier  
 Gym seniors, fitness, gym tonic, gym abdo, tai chi chuan, yoga  
 Danse jazz, danse africaine, danse orientale  
 Flûte, batterie et djembé enfants, batterie jeunes et adultes, chants et variétés  
 Peinture déco, scrapbooking, tricot, crochet, loisirs créatifs enfants et adultes, arts plastiques enfants  
 Jeux de société, gym mémoire, scrabble, club des chiffres et des lettres  
 Du Mardi au Vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

**Association Mouvements de vie**

Tél. 06.84.91.83.63 ou 06.09.77.56.10  
 Enseignement du Qi-Gong (pratique de mouvements spécifiques effectués avec lenteur, concentration et maîtrise de la respiration) et enseignement de la danse d'Expression Orientale pour les femmes de tous âges  
 Lundi, de 11h00 à 13h30

**Association de l'agglomération chartraine de gymnastique volontaire**

Tél. 02.37.33.09.74

Gym seniors  
 Lundi, de 14h à 15h

**Association Ta'Ouret Maternage**

Tél. 06.33.60.75.10

Association de rencontre parents et enfants sur les thèmes du maternage  
 Vendredi, de 14h30 à 17h30

**Association des assistantes maternelles agréées de Chartres**

Tél. 02.37.28.02.89

Espace d'activités, d'éveil, de loisirs et culturel pour les enfants et leur assistante maternelle membre de l'association

Mardi et jeudi, de 9h à 11h30

Mercredi, de 9h à 11h (espace domino)

**Association Chartres country**

Tél. 02.37.32.95.40 ou 06.08.34.00.34

Danse country  
 Mardi, de 20h15 à 21h45

**Association Les musiciens du Coudray**

Tél. 06.86.89.33.57 ou 06.37.15.52.23

Partage du plaisir de faire de la musique. Cours collectifs de percussions, batterie et djembé et batucada  
 Vendredi, de 17h30 à 20h  
 Samedi, de 10h à 12h

**Association Yoga et Détente**

Tél. 06.88.55.41.06

Cours de yoga de l'énergie. Postures traditionnelles du yoga visant à améliorer les attitudes vertébrales et articulaires et permettant de stimuler l'énergie vitale  
 Lundi, de 15h15 à 16h15



**Espace famille de la Ville de Chartres**

Tél. 02.37.88.05.36

**Activités proposées dans les maisons Pour Tous**

Pour de plus amples renseignements, contactez Sylvie : 06.40.15.98.90 ou Isabelle : 06.82.16.57.76

Lundi :  
 MPT de Rechèvres :  
 Activités récréatives

adultes  
 13h45 à 16h15  
 MPT de Saint-Chéron :  
 Gym tonic  
 18h à 19h15

Mardi :  
 MPT des Hauts de Chartres :  
 Initiation informatique  
 9h30 à 11h30  
 Projets annuels (prévention santé, livre de cuisine)  
 13h45 à 16h15

Mercredi :  
 MPT des Hauts de Chartres :  
 Activités Parents/Enfants  
 13h30 à 17h

Jeudi :  
 MPT de Rechèvres :  
 Gym douce seniors  
 9h à 11h

MPT de Saint-Chéron :  
 Multi activités adultes  
 13h45 à 16h15  
 MPT de la Madeleine :  
 Espace Domino :  
 Activités d'éveils parents/enfants  
 9h15 à 11h30  
 MPT de Bel-Air :  
 Peinture sur soie  
 13h30 à 17h

Vendredi :  
 MPT de Saint-Chéron :  
 Gym tonic  
 9h30 à 10h45  
 MPT des Hauts de Chartres :  
 Activités récréatives adultes  
 13h45 à 16h45

**Programme des vacances scolaires**  
 Activités diverses parents/enfants suivant le planning  
 Toutes ces activités sont accessibles aux familles chartraines. L'espace famille permet à tous, petits et grands, de se rencontrer, d'échanger des savoirs, dans un contexte familial ou entre amis.

[téléchargez le programme complet sur chartres.fr/sports-loisirs](http://chartres.fr/sports-loisirs)



Karaté, les 28 et 29 septembre à Chartres

# Maître Yamada, 10<sup>e</sup> dan

Les karatekas du style Shukokaï vont être gâtés. Un très grand maître vient à Chartres pendant deux jours.

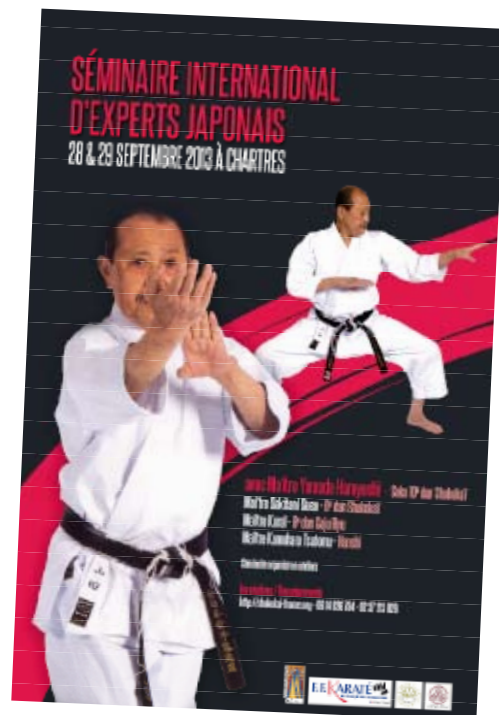
**A** 75 ans, maître Yamada pratique les arts martiaux depuis l'âge de 16 ans. Aujourd'hui ceinture noire 10<sup>e</sup> dan, il s'est vu décerner le titre rare de Soké, c'est-à-dire qu'il est considéré à l'égal du fondateur du style qu'il dirige.

Le Shukokaï se distingue d'autres styles de karaté par la priorité qu'il accorde à l'utilisation de la vitesse, une fluidité qui donne à l'impact un surcroît de puissance. Accompagné par trois autres ceintures noires 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> dan, maître Yamada dispensera son enseignement à tous les passionnés, au complexe sportif de la Madeleine.

Il pratique lui-même chaque jour, et son art lui a permis de surmonter deux AVC. Le style Shukokaï compte une soixantaine de katas, c'est dire la variété de son patrimoine technique.

Équilibre entre le mental et le physique, force et contrôle de soi, engagement dans le combat, respect de l'adversaire et humilité, les leçons de maître Yamada promettent de grands moments aux participants du séminaire.

**Contact :**  
Shukokaï Karaté Do Chartres  
Monsieur Denis Keith  
120, rue Gabriel Péri  
28000 Chartres  
Tél. : 09 77 52 64 39



## Activités sportives adultes et seniors Saison 2013/2014

### Activités adultes chartrains

Jours	Périodes	Activités	Lieux
Lundi 18h30/20h	1 <sup>er</sup> trimestre	Remise en forme	Salle de la Madeleine
	2 <sup>e</sup> trimestre	Badminton	Salle de la Madeleine
	3 <sup>e</sup> trimestre	Rollers	Hippodrome

**• INSCRIPTIONS\* :**

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres  
le lundi 09 septembre 2013 de 18h à 19h30

### Activités seniors chartrains et non chartrains

Jours	Périodes	Activités	Lieux
Mardi 14h/16h	1 <sup>er</sup> trimestre	Bowling	Barjouville
	2 <sup>e</sup> trimestre	Tennis de table	Salle Rosskopf
	3 <sup>e</sup> trimestre	Swin golf	Hippodrome

**• INSCRIPTIONS\* :**

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres  
le mardi 10 septembre 2013 de 14h à 16h

**Renseignements :**  
Direction de la jeunesse  
et des sports  
de la Ville de Chartres  
Tél. 02 37 18 47 70  
de 9h à 17h  
[www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)

### Tarifs

	Annuel	Trimestriel
Adultes et seniors Chartrains	67,20€	22,40€
non Chartrains	76,50€	25,50€



## Ecole des sports

## Présentation

L'école de sports de la Ville de Chartres permet aux enfants, sans contrainte de compétition, de s'éduquer physiquement et de faire l'apprentissage d'une vie sociale et sportive. Elle donne aux enfants de 5 à 10 ans, la possibilité de découvrir plusieurs activités durant l'année scolaire en choisissant parmi des cycles variés et complémentaires. Pratiquées en dehors du temps scolaire, toutes ces disciplines sont encadrées par des éducateurs diplômés.



Enfants nés en 2007 et 2008 Découverte multisports toute l'année		
Lundi	17h / 18h	Complexe sportif de La Madeleine
Mardi	17h / 18h	Salle Rosskopf
Mercredi	14h / 15h	Préaux des écoles primaires, dojo de la salle Rosskopf

Enfants nés en 2005 et 2006 - Cycles de 3 activités				
Mardi	17h15 / 18h30	Escrime <i>J-Cochet</i>	Équitation <i>Chartres Équitation</i>	Handball <i>Madeleine</i>
Mercredi	10h30 / 12h	Trampoline/Gym. <i>Madeleine</i>	Athlétisme <i>Madeleine/J-Gallet</i>	Handball <i>Madeleine</i>
		Football <i>Péguy</i>	Gym./Trampoline <i>Madeleine</i>	Athlétisme <i>Madeleine/J-Gallet</i>
	15h30 / 17h	Trampoline/Gym. <i>Madeleine</i>	Basket <i>Péguy</i>	Badminton <i>Madeleine</i>
		Roller/Hockey <i>Madeleine</i>	Badminton <i>Madeleine</i>	Trampoline/Gym. <i>Madeleine</i>
Vendredi	17h15 / 18h30	Équitation <i>Chartres Équitation</i>	Roller <i>Madeleine</i>	Basket <i>Rosskopf</i>
		Basket <i>Péguy</i>	Baseball <i>Rosskopf</i>	Roller <i>Madeleine</i>

Enfants nés en 2003 et 2004 - Cycles de 3 activités				
Mardi	17h15 / 18h30	Handball <i>Madeleine</i>	Escrime <i>J-Cochet</i>	Équitation <i>Chartres Équitation</i>
Mercredi	10h30 / 12h	Athlétisme <i>Madeleine (j-Gallet)</i>	Handball <i>Rosskopf</i>	BMX <i>J.Gallet</i>
		Ultimate <i>Rosskopf</i>	Squash <i>Squash Beaulieu</i>	Golf <i>Bas-Bourgs</i>
	15h30 / 17h	Badminton <i>Péguy</i>	Gym./Trampoline <i>Madeleine</i>	Basket <i>Péguy</i>
Vendredi	17h15 / 18h30	Roller <i>Madeleine</i>	Basket <i>Péguy</i>	Équitation <i>Chartres Équitation</i>
		Volley <i>Rosskopf</i>	Tennis de table <i>Rosskopf</i>	BMX <i>J.Gallet</i>

## Tarifs

## Cycle annuel

Chartrains : 27,50 €

Non Chartrains : 40 €

## 2 cycles annuels

Chartrains : 38,70 €

Non Chartrains : 53 €

## Renseignements :

Direction

de la jeunesse

et des sports

de la Ville de Chartres

Tél. 02 37 18 47 70

[www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)

téléchargez le  
programme complet sur  
[chartres.fr/sports-loisirs](http://chartres.fr/sports-loisirs)

## Théo Poulard, 8 ans



**Votre Ville :** Qu'est-ce qui t'a donné envie de venir à l'École de Sports ?

**Théo :** J'avais envie de faire du basket mais aussi de pratiquer d'autres sports.

**VV :** Parmi ceux que tu as pratiqués, quels sont les sports qui t'ont le plus plu ?

**Théo :** Celui que je préfère c'est l'athlétisme parce que j'aime courir et me défouler.

**VV :** Comment trouves-tu l'ambiance ici ?

**Théo :** Il y a une bonne ambiance et je suis content de venir.

**VV :** Quel sport aimerais-tu pratiquer auquel tu n'as pas encore goûté ?

**Théo :** Le handball parce que j'ai essayé à l'école mais ce n'était pas trop du handball, donc j'aimerais essayer le vrai handball.

# Transferts 22 recrues pour faire gagner Chartres

## Handball

priorité à la défense et à la jeunesse pour une montée en LNH.

L'équipe de Chartres Métropole Handball 28 a clairement défini son objectif cette année: montée en Ligue Nationale, la première division au handball. Pour parvenir à ses fins, l'équipe n'a pas lésiné sur le recrutement et s'est d'abord attaché les services d'un nouvel entraîneur à dimension internationale: Pascal Mahé, ancien champion du monde avec les Barjots en 1995. Avec une défense mise à rude épreuve l'année dernière, l'entraîneur a décidé de renforcer essentiellement ce secteur de jeu avec un gardien et deux arrières. Alors que le CMHB 28 avait l'un des effectifs les plus âgés la saison passée, l'équipe a misé cette saison sur la jeunesse. En effet la moyenne d'âge des cinq recrues est de 22 ans.

### Nebosja



#### Grahovac

Gardien

1,91 m

95 kg

Né en 1984

Dernier club :

Chambéry Savoie Handball (Ligue Nationale de Handball)

### Thomas



#### Cappella

Arrière droit

1,93 m

95 kg

Né en 1990

Dernier club : Chambéry Savoie Handball (Ligue Nationale de Handball)



#### Rudy Nivore

Pivot

1,93 m

105 kg

Né en 1989

Dernier club : Paris Handball (Ligue Nationale et ProD2)



#### Bastien Monnier

Ailier gauche

1,70 m

72 Kg

Né en 1995

Dernier club : formé au CMHB 28 et au Pôle espoir de Chartres



#### Bandjoukou Gassama

Arrière gauche

1,90 m

100 kg

Né en 1995

Dernier club : formé à Créteil et au Pôle espoir de Chartres

1<sup>er</sup> match le 20 septembre à 20h00 à la Halle Jean Cochet contre Pontault-Combault

## Basket

des joueurs expérimentés et physiques pour accrocher le haut de tableau.

L'Union Basket Chartres Métropole a réussi son maintien plus confortablement que la saison passée en finissant à la 11<sup>e</sup> place du championnat de Nationale 1. L'équipe de Chartres, marquée par les blessures à répétition, est pourtant restée longtemps dans le rouge. L'entraîneur et le président ont donc remanié l'effectif en apportant de la hauteur, du physique et de l'expérience. Pour la hauteur, nous pourront compter sur Arnette Hallman (2,00

m), Jérémie Douillet (le fils du judoka, David Douillet, 2,06 m) et surtout sur Malick Badiane (2,12 m). Pour l'expérience, nous pourrions compter sur cinq joueurs venant de Pro A et de Pro B (voir ci-dessous).

Avec ces six nouveaux joueurs, l'entraîneur, Raphaël Gaume espère bien se positionner sur la deuxième moitié de tableau et pourquoi pas accrocher une place en Playoffs.



#### Alexandre Jallier

Ailier (poste 2-3)

1,90 m

Né en 1992

Dernier club :

Paris Levallois (Pro A)



#### Arnette Hallman

Intérieur (poste 3-4)

2,00 m

Né en 1988

Dernier club : Academica (1<sup>ère</sup> division portugaise)



#### Malick Badiane

Poste 5

2,12 m

115 kg

Né en 1984

Dernier club : Saint-Quentin (Pro B)



#### Jérémie Douillet

Intérieur

2,06 m

Né en 1991

Dernier club : Nantes (Pro B)



### Damien Pistre

Arrière  
1,90 m  
Né en 1983

Dernier club : Charleville (Pro B)



### Waly Gueye

Meneur (poste 1-2)  
1,92 m  
Né en 1989

Dernier club : Sorgues (Nationale 1)

**1er match le Samedi 5 octobre à 20h00 à la Halle Jean Cochet contre Charleville-Mézières.**

## Basket féminin

de jeunes joueuses expérimentées pour le maintien en Ligue 2.

Après une saison exceptionnelle, les Chartraines montent d'un cran et se retrouvent maintenant en Ligue 2 (2<sup>e</sup> division). Le niveau beaucoup plus élevé de cette division oblige l'équipe à étoffer son effectif, un peu juste en fin de championnat l'année dernière. Pour cela, l'entraîneur Alain Boureaud s'est attaché les services de cinq joueuses, jeunes et pour certaines expérimentées. L'objectif: se maintenir sans trop de douleur.

### Marie Rosche 4

Intérieure  
1,90 m  
Né en 1987

Dernier club : Keltern (Ligue 2 allemande)

### Magalie Mendy 6

Ailière  
1,75 m  
Né en 1990

Dernier club : l'Étoile de Voiron (Ligue 2)

### Lindsay Gonzalez 2

Meneuse  
1,79 m  
Né en 1992

Dernier club : La Tronche-Meylan (Nationale 1)

### Morgiane Eustache 5

Intérieure  
1,97 m  
Né en 1991

Dernier club: Saint-Étienne (Nationale 1)

### Assetou Diarra 1

Intérieure (poste 5)  
1,83 m  
Né en 1997

Dernier club : Bourges (Nationale 2)

### Mathilde Letoret 3

Ailière/Arrière (poste 2)  
1,80 m  
Né en 1992

Dernier club : Chalon-sur-Saône (Nationale 3 / Nationale 2)

**1er match le samedi 19 octobre 20h00 à la halle Jean-Cochet contre Léon Trégor Basket 29.**

## Football

priorité à l'attaque pour une montée en CFA.

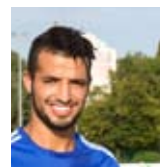
Le FC Chartres avait très bien commencé son championnat de la saison passée. Mais les Chartrains ont lâché prise dans les dernières journées et se sont vu refuser la montée en CFA. Cette année, le nouvel entraîneur, Pascal Grosbois, ne veut pas retomber dans les mêmes travers. Pour cela, il a souhaité renforcer son attaque et son milieu de terrain. Sur les cinq recrues, quatre ont des capacités offensives.



### Kevin Hardy

Attaquant  
1,73m  
Né en 1988

Dernier club : Dreux (DH)



### Belal Lakbir

Milieu défensif  
1,86 m  
Né en 1989

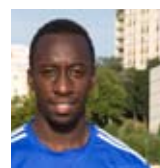
Dernier club : Mantes (CFA)



### Lamine Diaby

Milieu offensif  
1,80 m  
Né en 1988

Auxerre (CFA)



### Oumar Camara

Milieu droit offensif  
1,86 m

Né en 1992

Dernier club : La Vitréenne (CFA 2)



### Hakan Bancar

Attaquant  
1,84 m  
Né en 1987

Dernier club : Orléans (Nationale)

**1er match le 31 août à 17h00 au stade Jean-Gallet contre Cholet.**



## Le Jardin d'horticulture

## « C'est un jardin extraordinaire... »



**M**aillage important dans la vie culturelle française, les sociétés savantes connurent leur heure de gloire dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et contribuèrent, en particulier, au rayonnement de la science et à la défense du patrimoine. C'est dans ce contexte qu'est née en 1853 la Société d'horticulture et de viticulture d'Eure-et-Loir. Dans une région très agricole, de nombreux comices participaient au développement de l'agriculture et à l'amélioration de ses pratiques, c'est pourquoi cette diversification horticole était attendue dans le monde rural. La référence à la viticulture peut surprendre, aussi convient-il de rappeler qu'en 1866, il y avait encore plus de 4000 ha consacrés à la vigne dans le département.

Le but de la Société était : *d'assurer des expositions annuelles d'horticulture, de provoquer, encourager et récompenser l'amélioration par les jardiniers des campagnes et des villes, amateurs ou propriétaires, des arbres, arbustes, fleurs et plantes de toute espèce, soit d'utilité, soit d'agrément, d'encourager et récompenser l'industrie dans le perfectionnement des outils et ustensiles de jardinage.* Un terrain situé à «La Barre des Prés» fut d'abord loué puis acheté pour délivrer aux membres de la Société l'enseignement attendu. Les patronymes des premiers dirigeants fleurent bon le Pays chartrain : Mr Billard de Saint-Laumer, M. le Vicomte de Reille, Mme Courtois, Merlet, Labiche... Un premier bulletin paraîtra en septembre 1853 rédigé par un journaliste local : Jean Lequien... Le développement rapide de la Société confirme, s'il

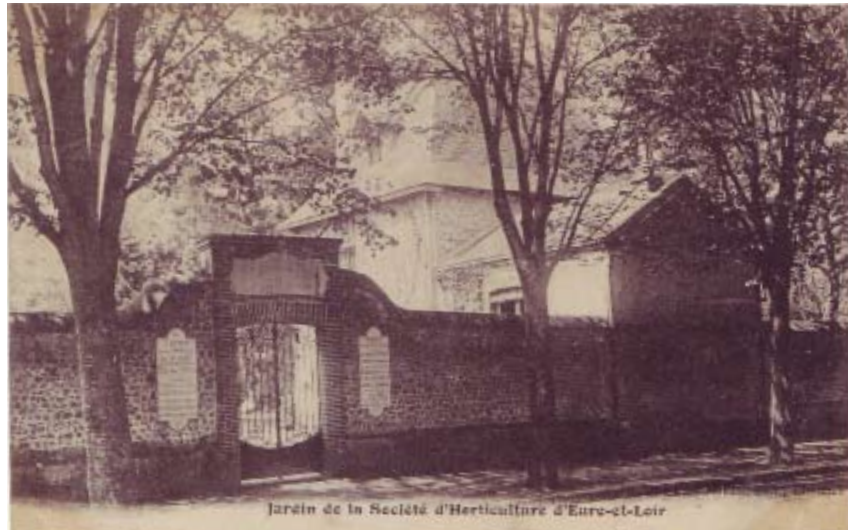
en est besoin, la qualité et la pertinence des activités de la SHVEL. D'autant que dans le même temps, Mgr Regnault enjoint les prêtres de son diocèse à s'intéresser au jardinage, rappelant au passage, que « ces activités ne sont pas incompatibles avec la dignité du sacerdoce et que de surcroît elles sont... rémunératrices ». Il en sera de même avec les instituteurs de chaque village qui feront valoir auprès de leurs élèves « ce côté moralisateur qui distingue l'agriculture (sic) ». La venue à Chartres en 1869 du couple impérial fut l'occasion pour Napoléon III et l'impératrice d'apprécier les produits du terroir : on offrit des fraises à l'empereur et des roses à Eugénie ! La Société devait connaître en cette fin de siècle ses premières difficultés : la désastreuse guerre franco-allemande de 1870-1871, l'arrivée du phylloxéra qui rui-

nera la viticulture, des hivers très rigoureux (en 1879 le thermomètre descendit à -27 degrés à Chartres où l'on traversait l'Eure sans utiliser les ponts). Tous ces facteurs faillirent bien causer la disparition de la SHVEL. Fort heureusement, dès 1900, les « affaires reprennent » et les effectifs augmentent. Pour célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire, une superbe exposition florale se tient au Clos Saint-Jean, suivie d'un banquet dans les salons de la salle Sainte Foy. Un repas pantagruélique et un discours ronflant ponctuèrent cette journée mémorable... L'extrait qui suit vaut le détour « *Notre Société d'horticulture n'est-elle pas aujourd'hui, devant nous, vivante, animée, pleine de forces, dans tout l'épanouissement de sa virilité (sic)* ».

*La société va connaître son apogée en 1925, elle comptera alors plus de 2500 adhérents...*

Pièce essentielle du jardin : le pavillon. Bâtiment très composite avec des éléments Renaissance, mais aussi des restaurations malheureuses, cette maison ne manque pas de charme, à tel point qu'un film y fut tourné dans les années d'après-guerre (Michel Simon en était la vedette). Mais c'est surtout de la bibliothèque dont il faut parler. Les bulletins de liaison y figurent ainsi que de nombreux livres richement décorés qui témoignent des échanges avec les autres sociétés françaises et étrangères, ce qui est, faut-il le rappeler, le rôle premier d'une société savante. Malheureusement, le temps a fait son œuvre destructrice : périodes de guerre, humidité, et surtout le travail des vers qui ne sont plus dans le fruit... mais dans le papier ! Autant de causes qui ont provoqué, parfois, des dommages irrémédiables.

La Première Guerre mondiale va



gravement affecter les activités, mais dès la paix revenue, la Société va repartir et connaître son apogée en 1925 où elle comptera plus de 2500 adhérents... La crise de 1929 et surtout les aléas climatiques (inondations, tempêtes etc) vont contrarier le bon fonctionnement du jardin. La SHVEL va alors entrer dans une zone de turbulences avec une chute sévère des effectifs. La Fête des roses du 11 juin 1939 est la dernière du genre. Ce jour-là, se déroule aussi l'inauguration du musée dans l'ancien palais épiscopal. Jean Moulin, Préfet d'Eure-et-Loir, est présent aux deux manifestations.

La guerre va provoquer la dévastation du jardin et le pillage du pavillon pendant l'exode. L'occupant va transformer les lieux en parc pour matériel militaire ! Les bombardements du viaduc des Grands-Prés achevèrent le sacage commencé par la Wehrmacht. (les impacts d'éclats de bombes sont encore visibles sur la face sud du viaduc).

Après la Libération, la Société reprend laborieusement ses activités et le jardin va retrouver progressivement son éclat grâce à Charles Leret, horticulteur professionnel chartreux, qui s'investit pleinement dans un travail de restauration. Pour l'anecdote, la Société ne comptait plus que 15 adhérents en 1944. Comme M. Leret, des présidents actifs et bien connus sur la place (Mme Legeay,

Trubert, Rebiffé etc.) vont redonner du lustre à ce jardin malheureusement encore méconnu de certains Chartreux. Pourtant, plus de 90 essences différentes sont présentes sur 1,70 ha, ce qui vaut à notre Jardin d'horticulture de faire partie des 200 plus beaux jardins de France. Puisse le nouveau partenariat entre la Ville de Chartres et la Société créer de nouvelles activités et fasse, enfin, connaître cet endroit superbe qui sert souvent de cadre pour les photos de mariage.

« *C'est un jardin extraordinaire* », et si l'on en croit Charles Trenet, il y a (peut-être !) « *des canards qui parlent anglais* »...



# Des Journées «Enchantiées»



Les Journées du Patrimoine sonnent le dernier rendez-vous pour 2013 entre les archéologues et le public sur le site de Saint-Martin-au-Val et la fin de la saison de fouille. Entretien avec Bruno Bazin, responsable du chantier archéologique.

**Votre Ville:** C'est le dernier événement de cette première saison d'ouverture, le public est-il toujours fidèle ?

**Bruno Bazin :** Oui, il est surprenant de voir les personnes de plus en plus intéressées par ce sanctuaire. 2300 visiteurs sont venus pour la première fête gallo-romaine en juin. Le public est toujours curieux de suivre l'avancée des fouilles, il y découvre davantage de vestiges, comme le portique dégagé sur une plus grande partie, et un nouveau bâtiment, fouillé depuis 2011, vraisemblablement un sanctuaire périphérique.

**VV :** Quelles sont les dernières découvertes ?

**BB :** En juillet dernier, nous avons mis en évidence un bassin décoré de marbre. La fouille du nouveau bâtiment en façade du grand sanctuaire se poursuit et a permis de découvrir de nombreux fragments d'architecture (base de colonne, corniche...) qui permettront de restituer l'aspect de ce monument.

**VV :** À quel dieu était dédié ce lieu de culte ?

**BB :** Les rares éléments de statues que nous avons sortis de terre sont trop peu importants pour indiquer quel était le dieu honoré en ce lieu. La mise au jour d'une inscription permettrait de le préciser.

**VV :** Quelle est la suite des opérations après la fermeture ?

**BB :** Après ces trois mois de terrain, durant lesquels nous avons accueilli plusieurs stagiaires bénévoles, parfois étrangers, le site va être protégé pour l'hiver. Suit la phase d'étude des données et du matériel recueillis lors de la fouille et la rédaction d'un rapport de fouille au service de l'État en fin d'année.

## Sanctuaire de Saint-Martin-au-Val - Journées du Patrimoine «Enchantiées»

samedi 14 et 15 septembre  
Animations et visites guidées gratuites de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

**Bac à fouilles (compagnie Qui bout !) - spectacle familial -**

Samedi 14 h 15 et 16 h 30  
Dimanche : 15 h et 17 h

*Quand un bac à sable devient un chantier de fouilles, terrain de jeu pour les deux personnages qui donnent vie à leurs découvertes et nous racontent des histoires d'un autre temps ! Musique !*

**Fabulae (compagnie Skald) - représentations théâtrales**  
Samedi : 15h, 15h45, 17h15

Une comédienne et un musicien redonnent vie à douze fables tirées de Phèdre et Avianus, douze invitations à réfléchir sur la nature humaine...

**Deux ateliers de création d'instruments de musique pour les plus jeunes animés par Christophe Pizy**

**Samedi, atelier « Syrix romaine en argile »**

Les enfants confectionnent et emportent une petite syrix (flûte) à cinq tuyaux en argile selon des modèles antiques.

**Dimanche, atelier poétique « Autour de Pan »**

Autour d'un foyer, les participants redécouvrent le mythe de Pan et les gestes du dieu protecteur des bergers pour confectionner un instrument en roseau.

Toutes les autres animations proposées par le service sur <http://archeologie.chartres.fr>



L'Alliance Française s'installe à Chartres

# L'Alliance Française

C'est l'aboutissement d'un projet engagé de longue date par la Ville de Chartres et mené par Richard Dubreuil, ancien adjoint au Maire, puis par Patrick Géroutet.



Alliance Française

Chartres, en donnant à la fois des cours de français, c'est sa mission traditionnelle, mais aussi des cours sur le patrimoine, et notamment le patrimoine médiéval. Certains étudiants étrangers viendront donc à Chartres, depuis le siège de l'Alliance Française, boulevard Raspail, à Paris. Ils seront accueillis ici pour des périodes d'une quinzaine de jours.

Des formations sont également prévues tout au long de l'année, notamment pour les nouveaux arrivants étrangers.

Cette implantation a été longue à mener à bien. En effet, l'Alliance Française, en France, n'est installée que dans quelques villes seulement en France.

**Contact et informations :**  
[alliancefrancaisechartres@gmail.com](mailto:alliancefrancaisechartres@gmail.com)

## Cours de langues 2013/2014

L'Établissement Public Administratif « Jumelages de Chartres » organise des cours de langues – allemand, anglais, espagnol, italien, japonais, portugais, russe, chinois, arabe – qui débiteront le lundi 23 septembre.

### Renseignements et inscriptions :

**Secrétariat : 2 rue Chanzy à Chartres - 09 54 68 07 35**

**Mél.: [contact@](mailto:contact@chartresinternational.com)**

**[chartresinternational.com](http://chartresinternational.com)**

**[www.chartresinternational.com](http://www.chartresinternational.com)**

## Qu'est-ce que l'Alliance Française ?

C'est une fondation qui vise à promouvoir l'usage de la langue française et la connaissance de la culture française dans le monde

entier. Cette fondation s'appuie sur des associations, en France et à l'étranger, dans 136 pays.

Ses antennes dispensent des cours de français et de civilisation française à 538 000 étudiants.

Elle assurera cette mission à

# Dans le sillon du microsillon....

*Si la consommation de musique tend aujourd'hui de plus en plus vers la dématérialisation et le téléchargement, le disque vinyle, loin d'être ringard, obsolète et oublié au fond des tiroirs, retourne sur les platines avec son acoustique incomparable*

L'Apostrophe a choisi de mettre en valeur ses collections patrimoniales acquises entre 1978 et 1990. Petits et grands sont invités à réécouter sur place le son vinyle grâce à une sélection de disques 33 tours effectuée pour l'occasion. Ils pourront également découvrir divers appareils de collection ayant permis une diffusion du son au cours des deux siècles précédents.



## > Exposition

### La grande aventure du disque et du son

Par l'association Orage Continental. Des premières expériences de « machines qui parlent » à la fin du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'à la miniaturisation des appareils au 20<sup>e</sup> siècle, inventeurs et inventions se sont succédé pour améliorer les techniques de reproduction du son.

Des objets de collection sont exposés pour illustrer chacune des époques et l'évolution de la technique : gramophone, pick-up à lampe, disques de cire, lecteur 78 tours....

> Du 10 septembre au 2 novembre

> L'Apostrophe

## > Film

### Vinylmania

De Paolo Campana, 2011, 1h16

Emblème d'une époque musicale, le vinyle fait son grand retour. Le réalisateur, véritable obsédé du microsillon, est allé à la rencontre de passionnés de toutes générations. Un étonnant voyage dans lequel se croisent les témoignages de disquaires, de DJ, d'artistes, de collectionneurs, d'adolescents, d'experts, d'amoureux de la musique.

> Samedi 21 septembre à 15h30

> L'Apostrophe, auditorium

## > Conférence

### La grande aventure du disque et du son

Par Terry Brisack, musicien et collectionneur, 1h30

L'histoire du son depuis 1857 jusqu'à nos jours s'accompagne d'évolutions techniques significatives. Des écoutes de documents rares et des démonstrations en direct sur des appareils d'origine, comme le phonographe à cylindres, le gramophone 78 tours, la bande magnétique et d'autres surprises, constituent l'originalité de la rencontre.

> Samedi 28 septembre à 15h30

> L'Apostrophe, auditorium

Retrouvez toutes les animations sur [www.bm-chartres.fr](http://www.bm-chartres.fr).

## « La médiathèque vous transporte »

De nouveaux sacs permanents sont proposés à la vente dans les bibliothèques au tarif de 2 euros.



Toutes les animations sont à consulter sur [www.bm-chartres.fr](http://www.bm-chartres.fr).

## Conservatoire

## Saison de concerts 2013/2014

**Soirée Schubert***Concert d'ouverture*

Mardi 15 octobre à 20h30

Théâtre de Chartres

**Abrégé de botanique  
amoureuse***Humour et musique*

Jeudi 21 novembre à 20h30

Dôme de la CCI

**Concert du Nouvel an**

Samedi 18 janvier à 16h

Salon Marceau – Hôtel de Ville

**Musique cubaine**

Vendredi 24 janvier à 20h30

Médiathèque l'Apostrophe

**Ensemble Amici****Budapest - Solistes de  
l'Opéra et de la radio de  
Budapest***Concert proposé par l'APEC,  
Association des Parents  
d'élèves du Conservatoire.*

Jeudi 13 février à 20h30

Dôme de la CCI

**Musique française  
au temps des  
impressionnistes**

Samedi 15 mars à 20h30

Théâtre de Chartres

**Happy Birthday Mister  
Corelli***Dans le cadre du tricentenaire  
de sa mort.*

Vendredi 28 mars à 20h30

Salon Montescot - Hôtel de Ville

**Le Passeur***Théâtre Musical, d'après un  
roman de Lois Lowry.*

Samedi 5 avril à 20h30 et

dimanche 6 avril à 17h

Salle Doussineau

**Francis Poulenc -  
musicien français***Dans le cadre du tricentenaire  
de sa mort.*

Mardi 15 avril à 20h30 / Théâtre

**La répétition d'orchestre  
Radiographie et***interprétation d'une œuvre.*

Jeudi 17 avril à 20h30

Dôme de la CCI

**Musique bulgare***Dans le cadre de la Journée de  
l'Europe.*

Vendredi 9 mai à 20h30

Séminaire des Barbelés – Le  
Coudray.**Schumann -  
Moussorgski***Récital piano, Guillaume  
Prod'Homme*

Jeudi 15 mai à 20h30

Dôme de la CCI

**Viva Argentina***Missa Criolla.*

Vendredi 23 mai à 20h30

Eglise Saint-Pierre de Chartres.

**Borodine/ Faure/ Bizet/  
Orchestre symphonique  
du Conservatoire***Concert proposé par l'APEC,  
Association des Parents  
d'élèves du Conservatoire.*

Mardi 3 juin à 20h30

Théâtre de Chartres

**Outside... destinations***Création Chorégraphique.*

Jeudi 5 juin et Vendredi 6 juin à

20h30 / Théâtre de Chartres

**Portes ouvertes au  
Conservatoire**

Mercredi 11 juin à 14h et 19h

Conservatoire

**Big Band du CRD**

Vendredi 13 juin à 20h30

Cloître des Cordeliers -

Conservatoire

**Antoine Delaunay - Trio  
Pop***Récital piano, Guillaume  
Prod'Homme*

Jeudi 19 juin à 20h30

Dôme de la CCI

**Grandes œuvres pour  
quintette à cordes***Concert de clôture*

Vendredi 27 juin à 20h30

Eglise Saint-Aignan de Chartres

**Dispositif « jeunes  
talents »**

La Ville de Chartres lance pour la quatrième année consécutive la mise en place d'un « dispositif Jeunes Talents », à destination d'enfants scolarisés en CP qui présentent des aptitudes à la musique ou à la danse, et ont envie de découvrir ce monde artistique.

Le Conservatoire de Chartres est un établissement labellisé par l'Etat et entièrement financé par la Ville.

45 professeurs y enseignent tous les instruments de l'orchestre, le piano, la harpe, la guitare, l'orgue, le chant ou la percussion.

Un cursus parallèle à celui de l'école est proposé aux enfants qui s'inscrivent dans l'une ou l'autre discipline.

Dans le cadre des « Jeunes Talents », la Ville de Chartres offre la totale gratuité de cet enseignement d'excellence pendant toute la durée d'un premier cycle (4 ans).

Ainsi, tout est pris en charge, et aucune incidence financière ne peut faire hésiter les familles.

Les élèves bénéficieront pour la première année d'un parcours de formation musicale générale et de chant choral. Puis ils intégreront une classe de l'instrument de leur choix, après un parcours « découverte » qui leur présentera la plupart des instruments.

Si votre enfant vous semble doué pour la musique – ou la danse –, s'il demande à pratiquer un instrument ou à chanter, pourquoi ne pas essayer ?

Rien de plus simple : dès la rentrée scolaire, les écoles vont recevoir un formulaire d'inscription qu'il vous suffira de demander au maître ou au directeur de l'école. Il n'y a plus qu'à le retourner dans les délais au Conservatoire. Vous serez alors invités à vous présenter pour un entretien avec le directeur et un test d'aptitude sera proposé à votre enfant. Si celui-ci s'avère effectivement doué et motivé, il pourra bénéficier de ce dispositif sans autre formalité.

Pour tout renseignement, ou si vous n'obtenez pas le formulaire d'inscription auprès de votre établissement scolaire, n'hésitez pas à contacter directement le Conservatoire au 02 36 67 30 72 pour le demander.

# Théâtre de Chartres

## À chacun son Théâtre !

La saison 2012/2013 du Théâtre de Chartres a battu tous les records.

Comment alors ne pas trépigner d'impatience à l'idée de découvrir la programmation 2013/2014 ? Surprises, étonnements, excellence, notoriété, cette nouvelle saison devait être un grand cru à n'en pas douter, preuve en était : les indiscretions que son directeur Jérôme Costeplane nous avait livrées dans notre numéro de juin. Nous pensions qu'il nous avait annoncé les artistes les plus fameux, pourtant nous nous trompions...

**P**our commencer cette saison, les amateurs d'humour pourront découvrir en octobre l'hilarante **Audrey Lamy** (*Scènes de ménages*), puis en novembre **Philippe Chevallier** et **Régis Laspalles** dans une comédie anglaise totalement loufoque, *Les Menteurs*.

L'année 2014 débutera autour de la table du *Dîner de cons* de **Francis Veber** et la saison finira en mai avec le maître *du stand up*, le **Comte de Bouderbala**.

La musique et la chanson seront les grandes invitées de cette nouvelle saison. Quatre propositions musicale classique vous sont offertes en partenariat avec le Conservatoire de Chartres et les samedis musicaux, de l'opérette autour d'un spectacle ébouriffant *Tout Offenbach ou presque* et la nouveauté musicale de cette saison : le jazz.

L'Orchestre National de Jazz ouvrira le bal dans un hommage à **Astor Piazzolla** en novembre, puis le même mois de **Stéphane Belmondo** trompettiste mainte fois récompensé (avec notamment six Victoires du Jazz). Toujours dans ce registre, le Théâtre de Chartres accueillera en avril l'ensemble **The west lines +3** puis **Barbara Hendricks** dans un concert blues exceptionnel.

Les rendez-vous chansons seront mémorables avec, dans la salle à l'italienne, une légende vivante de la musique québécoise **Robert Charlebois** et la joyeuse bande de **Circus**

**Opéra Pop** (Calogero, Stanislas, etc.) en novembre puis une artiste unique, **Carla Bruni** en mai. Le Théâtre de Chartres ira aussi dans le grand hall de Chartrexpoc avec **Nolwenn Leroy** et **Serge Lama** en décembre pour fêter dignement la fin d'année.

La danse sous toutes ses formes n'a pas été oubliée avec la compagnie **Les ballets de Trocadéro** de **Monte-Carlo** et ses 17 danseurs classiques... mais pas tant que cela, vous verrez ! En hip-hop, le **Centre chorégraphique de La Rochelle** nous amènera en janvier à la rencontre des Racines (*The roots* en anglais) de cette danse spectaculaire. **Domini-que Boivin**, **Pascale Houbin** et **Daniel Larrieu**, chorégraphes emblématiques français, montreront en février que la danse contemporaine peut ne pas se prendre au sérieux.

Parlons maintenant de théâtre, et nous n'avons que l'embarras du choix, avec *Inconnu à cette adresse* (**Thierry Lhermitte** et **Patrick Timsit**), *Le roi se meurt* de **Ionesco** (**Michel Bouquet**).

Les classiques seront aussi à l'honneur avec *Le Cid* de **Corneille** et *Lucrece Borgia* de **Victor Hugo**, sans pour autant oublier le théâtre contemporain comme *Molly Bloom* de **Joyce** en février avec **Céline Sallette** (prix Romy Schneider en 2013) ou l'étonnante proposition d'**Antoine Marneur** en avril, *Une heure avant la mort de mon frère* est le spectacle événement de la saison parisienne 2012/2013, *Le Porteur*

*d'histoires*. Les anciens sociétaires de la Comédie-française seront fortement représentés avec **Roland Bertin** dans *Volpone ou le Renard*, **Grégory Gadebois** dans *Des fleurs pour Algernon* (Prix du meilleur seul en scène et le meilleur comédien en 2013), **Denis Podalydès** et son *Bourgeois gentilhomme* avec ses 25 artistes, comédiens, danseurs et musiciens, puis la **troupe de la Comédie française** viendra nous offrir son *Antigone* de **Jean Anouilh**.

Mais ce n'est pas tout puisqu'on pourra se divertir avec *Instants critiques*, le spectacle de **François Morel** et ses anciens comparses des **Deschiens**, ainsi qu'avec *Comme s'il en pleuvait* avec l'excellent **Pierre Arditti**.

Dans ce foisonnement de propositions, les enfants et les familles n'ont pas été oubliés avec l'extraordinaire *Princes et princesses* d'après le créateur de **Kirikou** en théâtre d'ombres (et ses 8 comédiens et ses décors somptueux) simplement inoubliables, tout comme cette **troupe d'acrobates venant de Chine** qui nous livrera sa vision du *Voyage d'Alice aux pays des merveilles*.

Enfin, il y aura des propositions pour toute la jeunesse (de la marionnette, de la danse, du jonglage, etc.) pour nous montrer, si besoin en était que oui, le théâtre de Chartres est le théâtre de tous et que chacun peut y puiser son Théâtre.



Plus d'infos sur [theatredechartres.fr](http://theatredechartres.fr)

## Ouverture de saison



Jeudi 12 septembre 2013 à 20h30  
- Entrée libre

Vous découvrirez le menu de la saison 2013/2014 avec les spectacles accueillis en guise de hors-d'oeuvre, et dégusterez un concert-surprise d'Oskar et Viktor, qui donnera le ton de cette nouvelle saison, toujours aussi diversifiée et de qualité. Un théâtre pour tous, où nous l'espérons, chacun y trouvera son bonheur et invitera ses amis à le partager ! Vous pourrez poursuivre la soirée autour d'un buffet, en compagnie de l'équipe du TDC.

### Informations pratiques

Ouverture des abonnements  
Samedi 21 septembre 2013 à 10h

Informations :  
billetterie@theatredechartres.fr  
Tél. 02 37 23 42 79



Inconnu à cette adresse -Timsit et Lhermitte  
LDD ARTCOMART- Victor Tonelli



Les menteurs - Chevallier et Laspalès



Tout Offenbach - Bernard Richebe



Nolwenn Leroy  
Emma Pück



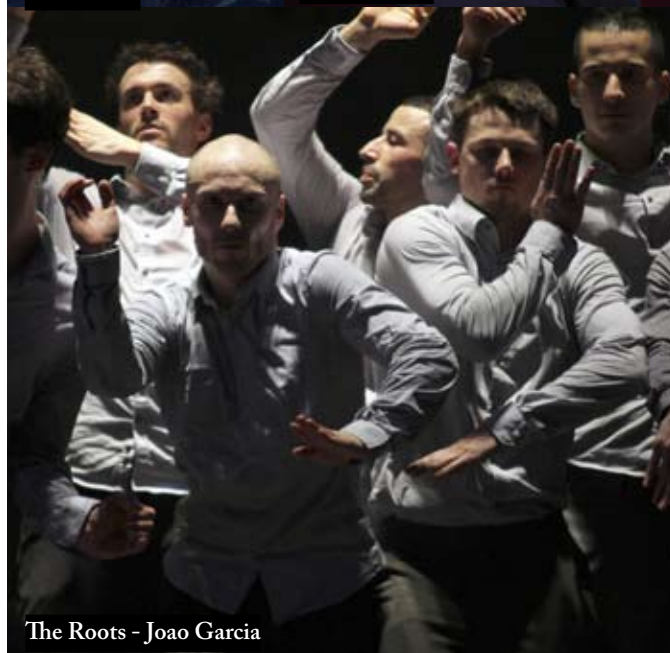
Audrey Lamy



Carla Bruni



Charlebois  
Sylvain Dumais



The Roots - Joao Garcia



Alice  
Les serpents

# Théâtre du Seuil

## La saison du Théâtre du Seuil en ligne, ateliers et spectacles

[www.theatreduseuil.com](http://www.theatreduseuil.com)

## Les ateliers, reprise des cours les 17 et 18 septembre



**Informations et inscriptions le 11 septembre, Chapelle Saint-Julien.**

Débuter, vivre l'expérience du théâtre est envisageable quel que soit l'âge.

Il existe en chacun de nous une part de spontanéité inexploitée. Jouer c'est prendre plaisir à partager ce que l'on sait et ce que l'on est avec les autres. Après quelques semaines d'exercices sur l'espace, le corps, la voix, la diction, nous aborderons improvisations et lectures. Nous imaginerons et chercherons « un ailleurs » pour construire des personnages et un projet. Nous vivrons l'expérience du public.

**Eveil Hip-HOP 6-12 ans le mercredi de 16h à 17h Avec Corinne Guillot, capeps option danse. Inscriptions mercredi 11 septembre à 17h30.**

**Théâtre 7-11 ans le mercredi de 17h15 à 18h30 Avec Ludovic Houvet, metteur**

**en scène. Inscriptions mercredi 11 septembre à 17h30.**

**Théâtre 11-14 ans le mercredi de 18h30 à 19h45 Avec Aymeric O'Cornesse, comédien. Inscriptions mercredi 11 septembre à 18h30.**

**Théâtre 15-18 ans le mardi de 18h à 19h30 Avec Ludovic Houvet, metteur en scène. Inscriptions mercredi 11 septembre à 18h30.**

**HIP-HOP Adultes - Ados le lundi de 19h45 à 21h45 Avec Corinne Guillot, capeps option danse. Inscriptions mercredi 11 septembre à 19h30.**

**Théâtre Adultes le mardi de 19h30 à 22h Avec Ludovic Houvet, metteur en scène. Inscriptions mercredi 11 septembre à 19h30.**

## S Petit Nico compositeur pour Grand Corps Malade

« S Petit Nico, parle, chante, déclame.

Un griot d'un autre genre, entre âme et larmes, flamme et charmes.

Des minis bouts de soi, d'émois et de bleus de batailles.

Un piano qui moude des mélodies, qui rassemble les solitaires, qui parle d'isolement et de cages, d'amis et d'oublis. Il y a le français au centre, qui sonne, vraiment gros, vraiment bien, comme si lui aussi se faisait note. Un projet hybride, qu'il faut accueillir en grand, comme un ami, qui nous a manqué et qu'on inviterait à di-



ner.

Un petit plat, fin, dans un grand ensemble.»

**Vendredi 27 et Samedi 28 Septembre à 20h30**  
Théâtre du Seuil  
Chapelle Saint-Julien  
Réservations  
[www.theatreduseuil.com](http://www.theatreduseuil.com)  
[theatre.du.seuil@wanaddo.fr](mailto:theatre.du.seuil@wanaddo.fr)  
Fnac, carrefour...  
renseignements 0237368930



Plus d'infos [theatreduseuil.com](http://theatreduseuil.com)



# Théâtre Portail Sud

## Orgueil et Préjugés D'après «Pride and Prejudice» de Jane Austen



*Adaptation et mise en scène :  
Roxane Pelatan  
Avec Florence Boileau, Sonia  
Floire, Hélène Lauseur, Florence  
Payros, Marie Peylhard  
Composition musicale :  
Christophe Briz  
Chorégraphies : Florence Payros  
5 comédiennes réinventent  
l'univers du roman de Jane  
Austen pour nous faire partager  
sa modernité, sa poésie et son  
humour*

**« Un célibataire pourvu d'une belle fortune doit éprouver le besoin de prendre femme. »**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, une femme parle des femmes aux femmes. Elle écrit un roman moral qui peut aujourd'hui se lire comme une histoire d'amour au charme suranné, une cocasse chasse au mari. Mais à travers le besoin de prendre femme ou de faire un « beau » mariage, nous touchons à autre chose. Cette quête sociale conventionnelle dévoile notre recherche intime du sens de l'existence. Comment, à partir de ce que nous sommes et de notre vision du monde créons-nous notre vie ?

En nous laissant traverser par l'époque de Jane Austen, nous découvrons l'actualité de ses questionnements. Quels chemins tracer et parcourir pour devenir pleinement soi-même ? Com-

ment traverser ses illusions pour aller à la rencontre de l'autre ?

**2 représentations Samedi 21  
septembre à 18h et 21 h**  
**Entrée : 15€/11€**  
**Réservations : 02 37 36 33 06 /  
06 23 86 14 20**  
**En ligne : [www.  
theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com)**

**Résister, c'est exister**  
**Spectacle écrit par Alain  
Guyard sur une idée originale  
de François Bourcier d'après des  
témoignages authentiques**

*Interprété par François Bourcier  
Mise en scène et scénographie :  
Isabelle Starkier*

*Lumière : A. De Carvalho -  
Son : Philippe Latron -  
Costumes : Anne Bothuon  
Avec les voix d'Evelyne Buyle,  
Daniel Mesguich, Yves Lecoq,  
Stéphane Freiss...*

**Un grand moment du Festival  
d'Avignon en exclusivité au  
Théâtre Portail Sud.**

François Bourcier fait revivre dans ce spectacle les résistants et les justes, ces « *soutiers de la gloire* » qui, par de simples petits gestes, au risque de leur propre vie, ont fait basculer l'histoire et capituler l'ennemi.

François Bourcier incarne une vingtaine de personnages : retraité, médecin, ménagère, proviseur, étudiant, paysan, tous issus de la Résistance Populaire. Résister ce n'est pas toujours saboter des ponts, c'était parfois crier : « *vive la France* » et, ainsi, risquer sa vie. A l'aide de témoignages authentiques, le comédien crée un moment de théâtre vivant, parfois drôle, toujours poignant.

Dans cette leçon d'histoire originale, le spectateur trouvera les clés pour comprendre la Résistance d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Le comédien :

François Bourcier : Formé à l'École de la Rue Blanche et au Conservatoire National d'Art Dramatique, comédien dans de nombreux spectacles (Comédie

française, TGP, La Bruyère...), deux fois nommé aux Molière, il est également acteur pour le cinéma et la télévision.

Le metteur en scène :

Isabelle Starkier formée aux cours de Daniel Mesguich dont elle a été l'assistante. Directrice d'une Compagnie de théâtre qui mène de nombreuses actions de « *théâtre de proximité* », a monté dernièrement *Têtes Rondes* et *Têtes Pointue* (Brecht), *Scrooge* (Dickens) et « *Le Bal de Kafka* (T. Daly).

La Presse :

« *Le comédien incarne avec brio tous les personnages... Un excellent spectacle.* » La Marseillaise

« *Le comédien se transforme vite en bête de scène. Admirable.* » Paris Match

« *Superbe et bouleversant.* » Télérama

« *Un magnifique travail d'acteur, une mise en scène remarquable !* » Le Parisien

**Du 27 septembre au 5 octobre  
Vendredi 27 et samedi 28  
septembre à 21h**

**Judi 3, vendredi 4 et samedi 5  
octobre à 21h**

**Représentations scolaires sur  
demande**

**Entrées : 15 € / 11 €**

**Réservations : 02 37 36 33  
06/06 23 86 14 20**

**En ligne : [www.  
theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com)**



François Boursier

# Théâtre en Pièces



## Soirée d'ouverture de la saison

**Mardi 24 septembre 2013 à 19h30**  
- Entrée libre

Lors de cette soirée, nous vous présenterons les spectacles de la saison 2013/2014 et les artistes que nous accueillerons tout au long de l'année. Vous pourrez aussi découvrir le chantier sur la pièce *Caligula* d'Albert Camus, notre future création. Attention la soirée se déroulera au CM101, rue des Bellangères au Coudray.

## Chantier-Théâtre

Morceaux choisis de *Caligula* mercredi 25 septembre à 19h30 au CM101 du Coudray

Morceaux choisis de *Caligula* samedi 12 octobre à 17h au Théâtre de Chartres

Entrée libre

Dans le cadre des Invi-thés du samedi Un nouveau rendez-vous alliant détente culturelle et convivialité au foyer du Théâtre de Chartres !  
Gratuit sur réservation au 02 37 23 42 79.

## Caligula

D'Albert Camus

Mise en scène : Emmanuel Ray

Avec Thomas Champeau, Jean-Christophe Cochard, Mathieu Genet, Sébastien Lagord, Thomas Marceul, Fabien Moiny, Mélanie Pichot, Nicolas Pichot, Julien Testard / Son : Tony Bruneau / Lumières : Natacha Boulet-Räber

La création de *Caligula* aura lieu en septembre 2014 dans la Collégiale Saint-André de Chartres. Avant

cela, nous travaillerons tout le mois de septembre 2013 au CM101 du Coudray et nous vous invitons à venir découvrir le fruit de ces répétitions.

« *Ce monde tel qu'il est fait, n'est pas supportable. J'ai donc besoin de la lune, ou du bonheur, ou de l'immortalité, de quelque chose qui soit dément peut-être mais qui ne soit pas de ce monde* » **Caligula (Acte I sc 4)**

« *J'ai monté Electre, Jeanne, Don Quichotte... et demain Caligula.*

*Je veux rencontrer ces personnages en quête de l'impossible... à la poursuite infinie de leurs rêves, au dépassement sans limite d'eux-mêmes...*

*Chez les enfants, la perception de la vie est infinie, les rêves sont possibles...*

*La société, les normes, la peur du regard des autres, le calcul politique, les arrangements, le mensonge déguisé violentent les rêves de l'enfant. L'enfant est alors cassé, déchu, floué. La violence de Caligula naît de cette compréhension qu'il a du monde. La responsabilité est collective de rendre un génie horrible. Les enfants déchus peuvent devenir des monstres en puissance. » Emmanuel Ray*

Co-production avec le Théâtre de Chartres

Compagnie conventionnée par la Ville de Chartres et le Conseil général d'Eure-et-Loir subventionnée par la DRAC Centre, en partenariat avec la Ville de Saumur, le festival de Bourcard,...

Soutien de l'ENSAD - Maison Louis Jovet de Montpellier

D'autres partenariats et soutiens sont en cours...

## Faites du Théâtre Ateliers de recherche et de création

La compagnie du Théâtre en Pièces propose des ateliers de théâtre et de création pour différents groupes : enfants (8/11 ans), pré-ados (12/15 ans), ados (15/18 ans) et adultes...

Ces ateliers sont dirigés par des comédiens et metteurs en scène professionnels dont Emmanuel Ray, Mélanie Pichot, Antoine Marneur et Fabien Moiny...

Le Théâtre en Pièces impose une réelle exigence de travail aux participants. La rigueur, l'engagement personnel et la disponibilité sont demandés à chacun, quel que soit leur âge.

**Atelier adulte le lundi de 20h à 23h - 280 €/an**

**Atelier adulte le mardi de 20h à 23h - 280 €/an**

**Atelier enfants (8/11 ans) mercredi de 13h45 à 15h45 - 210 €/an**

**Atelier pré ados (12/15 ans) le mercredi de 16h à 18h30 - 230 €/an**

**Atelier ados (16/18 ans) le mercredi de 19h à 22h - 280 €/an**

Les cotisations permettent l'adhésion à l'association du Théâtre en Pièces et l'accès aux ateliers de recherche. Elles donnent droit à une place gratuite par spectacles proposés au Théâtre de Poche (hors créations) ainsi qu'à l'accès aux répétitions des créations.

Une réunion d'information/inscription aura lieu le mardi 17 septembre à 19h30 au Théâtre de Poche (Abbaye Saint-Brice Chartres)

Renseignements au 02 37 33 02 10.



Plus d'infos  
sur le Théâtre de Poche sur [tep28.com](http://tep28.com)



Les ateliers Théâtre  
de Zone Rouge Prod'

# Ateliers Théâtre

Tous les ateliers théâtre donnent lieu à trois représentations par an (décembre, mars et mai ou juin). Ils se déroulent dans les locaux de la Maison Pour Tous de Rechèvres - Salle de la Cité à l'angle de la rue de la paix et de la rue Huysmans à Chartres.



**Enfants du primaire :** mercredi de 10h15 à 11h45 ou vendredi de 16h30 à 18h (50 euros par trimestre) ;

**Collégiens de 6<sup>e</sup> :** lundi de 14h à 16h et/ou mercredi de 13h45 à 15h45 (60 euros par trimestre) ;

**Collégiens et lycéens de 5<sup>e</sup> à la terminale :** mercredi de 16h à 18h (collège 60 euros par trimestre/lycée 70 euros par trimestre) ;

**Initiation théâtralisée à la langue des signes et mime :** lundi de 20h30 à 22h (80 euros par trimestre) ;

**Adultes :** mardi de 14 à 16h jeudi (**spécial séniors**) de 14h à 16h (80 euros par trimestre) ;

**Adultes :** jeudi et/ou vendredi de

20h30 à 23h (80 euros par trimestre). Reprise des ateliers dès le mercredi 4 septembre 2013. Les deux premiers cours sont gratuits.

Règlement possible en trois chèques. Le tarif par trimestre n'inclut pas l'adhésion à l'association de 10 euros par an, mais inclut l'entrée gratuite à nos six spectacles programmés dans l'année.

Possibilité de pré-inscription sur demande à :

[theatre.zonerouge@gmail.com](mailto:theatre.zonerouge@gmail.com)

Renseignements au

06 60 03 03 29 ou

[www.theatrezonerouge.blogspot.com](http://www.theatrezonerouge.blogspot.com)

## Recherche comédiens pour création originale !

Le centre International du Vitrail et la compagnie chartraine «*Comme si c'était vrai*» proposent un atelier-théâtre intitulé «*Incroyable Cathédrale*» qui vise à la réalisation d'un spectacle inédit joué à Chartres au cours de l'été 2014.

L'atelier s'adresse à toute personne, même débutante, désireuse de participer à un projet de formation théâtrale, aboutissant à un spectacle donné devant le public. Il est animé par un metteur en scène professionnel.

Il s'agit d'une création originale qui présentera sous un angle souvent inattendu l'extraordinaire aventure de la construction de la cathédrale. Un spectacle de théâtre, avec de la musique, des chansons et des rires.

Des farces médiévales feront partie de la programmation.

L'atelier a lieu les lundis de 19h30 à 22h du 07/10/13 au 16/06/14, soit 32 cours de 2h 30 à la Chapelle St Julien, rue St Julien à Chartres, Réunion d'information sans engagement, à la même adresse, le lundi 30 septembre 2013 à 19 h 30.

Tarif : 3 versements de 80 € par trimestre, d'octobre 2013 à juin 2014, incluant les 32 cours et la participation au spectacle.

**Pour plus d'info : 06 78 85 30 45**

# Salle Doussineau

Forum de la Madeleine



Compagnie des Balcons

## A vos agendas, scène de famille recrute

Vous aimez chanter et vous n'avez peut-être pas le temps de participer régulièrement à une chorale ? La Ville de Chartres vous propose gratuitement de partager le talent d'un chef de chœur professionnel - Sébastien Bouvet - quatre dimanches en immersion à la salle Doussineau dès la rentrée. « *Scène de famille* », c'est une famille re-composée avec déjà 45 inscrits, dans un projet « *chanson* » trans-générationnel.

Chanter le dimanche en famille et avec des amis, c'est du bonheur ! Avis aux amateurs de chanson française, participez à cette chorale éphémère unique en son genre.

Pour enrichir le projet, les chanteurs sont accompagnés par un orchestre, composé de jeunes musiciens de la classe de Patrick Hoarau, professeur jazz et musiques actuelles au Conservatoire à Rayonnement Département de Chartres, s'il vous plaît ! Deux concerts publics sont programmés au mois de juin.

Répétitions à noter : dimanche 24 novembre 2013 matin, dimanche

12 janvier 2014 matin, dimanche  
16 mars toute la journée, dimanche  
25 mai 2014 toute la journée.  
Inscriptions dès septembre, participation libre et gratuite.

Ville de Chartres : reservation.  
doussineau@ville-chartres.fr ou  
02. 37. 23. 41. 44 (répondeur)  
renseignements :

Catherine Merle des Isles :

Tél : 02. 37. 23. 41. 42

Madeleine Sport Détente /  
Chant choral : Sébastien Bouvet :  
06. 60. 46. 33. 63

renseignements :

Amélie Gorce : 06. 76. 65. 51. 61

## Soirée d'ouverture

Samedi 12 octobre à 18h  
(entrée gratuite)

A noter dans vos tablettes une  
ouverture de saison en fanfares,  
pleine de surprises et de  
convivialité ...

Découvrez le programme complet  
de la salle et les acteurs culturels  
de la saison 2013 - 2014.

Réservation conseillée dès septembre. Entrée libre.

Tél 02 37 23 41 44 (répondeur)  
ou reservation.doussineau@ville-chartres.fr

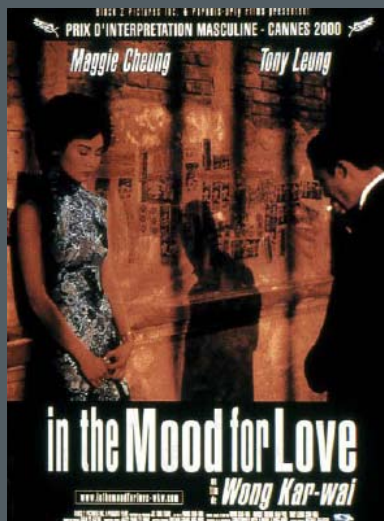
## La salle Doussineau : un lieu de résidence

L'association ROSA M est en résidence du 2 au 14 septembre à la salle Doussineau pour la préparation de sa prochaine création théâtrale « *Le Mois de Marie* », miniature harmonieuse de Thomas Gaubiac sur un texte de Thomas Bernhard. Avec Christine Joly et Marion Maret, Représentation à la salle Doussineau le 10 mai 2014.



Thomas Gaubiac

# CINÉ CLAP



Début le 10 septembre

avec :

## In the Mood for Love

de Wong Kar-Wai (Hong Kong, 2000, 1h38, vostf)

Chassé-croisé amoureux à Hong Kong dans les années 60...

Chef-d'œuvre de sensualité, de grâce, d'élégance, de charme, de séduction et une musique sublime !...

César du meilleur film étranger 2001, prix d'interprétation masculine pour Tony Cheung, Festival de Cannes 2000

et ensuite :

8 octobre

# La nouvelle saison de Ciné-Clap

## Indiscretions

de George Cukor (Etats-Unis, 1940)

avec Cary Grant, Katharine Hepburn, James Stewart

12 novembre

## Être là

documentaire de Régis Sauder (France, 2012)

10 décembre

## Dance of the wind

de Rajan Khosa (Inde, 1997)

14 janvier

## Un Jour à New York

comédie musicale de Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1949)

avec Franck Sinatra

11 février

## Le Feu follet

de Louis Malle (France, 1963)

avec Maurice Ronet

11 mars

## Lili Marleen

de Rainer Werner Fassbinder (Allemagne, 1980) avec Hanna

Schygulla.

8 avril

## Brève rencontre

de David Lean (Grande Bretagne, 1945)

13 mai

## La Buena vida

de Andrés Wood (Chili, 2008)

10 juin

## Convoi de femmes

de William Wellman (Etats-Unis, 1952) avec Robert Taylor

### ADHÉSION :

L'adhésion à l'association Ciné-Clap (10 € pour l'année 2013-2014) permet d'assister à l'ensemble des projections.

En outre, la carte Ciné-Clap donne accès à un tarif préférentiel aux séances organisées en partenariat avec le cinéma Les Enfants du Paradis : ciné-culte, soirées-débat, courts métrages, ...

L'adhésion peut être souscrite directement lors des séances.

Ciné-Clap : 02 37 28 28 87,  
www.cine-clap.com

# Connaissance du monde

## Thème: Le peuple de l'Amazonie.

Cette grande fresque nous emmène au Brésil, en Equateur, au Pérou et en Guyane, à la rencontre des tribus amazoniennes terriblement menacées par l'exploitation de la forêt. Ce film, fruit de plusieurs années de complicité entre l'auteur, Patrick Bernard, avec les peuples de la plus grande forêt du monde sera présenté par Tahnee Juguin, une jeune anthropologue qui a étudié, en Guyane, les effets

de l'orpaillage clandestin sur la vie des Indiens Wayana.  
Pratique

Connaissance du Monde, mardi 1<sup>er</sup> octobre au cinéma Les Enfants du Paradis à Chartres, 13, place de la Porte Saint-Michel. Séances à 14h 15 et 20h 15. Entrée 8,40 euros; Gratuit pour les moins de 12 ans.

www.cineparadis.fr et  
www.connaissancedumonde.com



# « Que tous les nobles cœurs s'unissent »

## Portrait d'« Avignonnais la vertu » (Agricol Perdiguier) historien du compagnonnage - Chartres, 1826-1827.



Les quelque soixante pages où Agricol Perdiguier (1805-1875) évoque son séjour à Chartres de 1826 à 1827, au cours de son «tour de France» (1824-1828), esquissent le portrait de leur auteur, compagnon menuisier originaire de Morières-lès-Avignon (Vaucluse).

### Un observateur avisé

«Je résidais à Chartres en 1826, j'avais alors vingt-ans». Si Agricol admire les «deux grandes flèches» de la cathédrale, «qui fendent le ciel, qui caressent les nuages, qui attirent, qui fascinent nos regards», et s'exclame : «Le plus riche, le plus grand, le plus sublime des monuments que j'eusse vu jusque-là», cet édifice est selon lui le seul monument de la ville digne d'intérêt.

Du reste, après Avignon, Marseille, Montpellier, Bordeaux, Nantes, l'urbanisme chartrain ne l'émeut guère avec ses maisons «bâties en pans de bois, en lattes, en plâtras, sans pierres de taille», ses enceintes aux «petits» murs, ses portes dont «la seule remarquable

est la porte Guillaume. Vient ensuite la porte Saint-Michel». Toutefois, il en apprécie les «agréables» boulevards, car «L'air qu'on y respire est des plus purs». Il en goûte aussi le spectacle, avec la promenade des «Chartrains et Chartraines endimanchés», observé depuis la maison de sa logeuse, «la mère Choupart», «sur le pas de la porte donnant sur le boulevard», «près de la porte Saint-Michel».

### Un philosophe ennemi de la morosité mais pas des douceurs de l'amour

«A ce moment, dit-il, il n'y avait à Chartres aucun maître de dessin. Les compagnons ne pouvaient, après leur journée, travailler encore quelques heures pour s'instruire dans l'architecture et le trait. Comme eux tous, j'étais forcé de me négliger. Savez-vous ce que je fis pour employer mes loisirs du soir ? Devinez ! J'appris à danser. Je n'étais pas un philosophe morose ; je voulais bien que la pensée et l'action, que le grave et le gai fussent un peu mêlés, marchassent un peu de compagnie.» Danser n'est pas



tromper, le philosophe est un amant fidèle : «je ne pouvais me livrer aux femmes perdues que je n'aimais pas, je ne voulais point tromper la jeune Sophie, cette amie si douce, si tendre...».

### Un historien du compagnonnage

Montrant combien le temps de formation professionnelle constitue aussi un temps d'initiation sur le plan humain, ses Mémoires occupent une place de choix dans la littérature de compagnonnage et dans la mémoire ouvrière.

A Chartres, l'expérience de plusieurs violents conflits entre compagnons lui inspire dès 1839 le Livre du Compagnonnage, fort bien reçu dans les milieux républicains. Député du Vaucluse à l'Assemblée constituante, puis à l'Assemblée législative en 1849, il s'oppose au coup d'État de 1851. Arrêté, emprisonné, il est contraint à l'exil jusqu'en 1857.

### Juliette Clément

Présidente de la Société archéologique d'Eure-et-Loir,  
Directrice des Publications SAEL, 1 rue Jehan Pocquet  
02 37 36 91 93, sael28@wanadoo.fr, www.sael28.fr

Source : Recherche Brix Pivard, archiviste-bibliothécaire SAEL, in Bulletin SAEL 117, 2013-3. (Cl. J.-M. Mathonière, in Agricol Perdiguier, premier historien du Compagnonnage français.

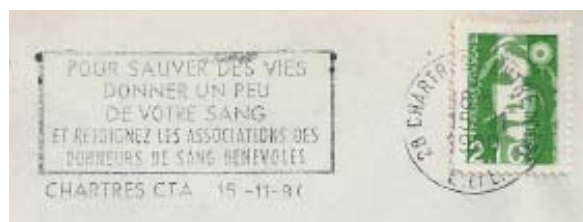
Chartres en toutes lettres... 23

# Orthographe ... hic !

C'est la rentrée ... et pour vous remettre sur le chemin de l'école, rien de tel qu'une épreuve d'orthographe... postale ! Les empreintes apposées sur le courrier ne sont pas exemptes de tout reproche. Une chronique visuelle où il faut retrouver la faute... A vous de jouer !

Et ce n'est qu'un échantillon : j'en possède une dizaine de pages dans mes albums !

Jean-François RESSORT  
Cercle philatélique chartrain  
philachartres.over-blog.fr



## On fêtera votre anniversaire !

Plusieurs milliers d'enveloppes ou cartes, plusieurs milliers de jours, donc autant d'anniversaires. Ce sera sur le stand du Cercle philatélique chartrain !

Ce serait bien diable, si dans le lot vous ne trouviez pas celle qui correspond à votre date de naissance, le cachet de la poste faisant foi !!! Car elles ont toutes voyagé par le service postal et comportent un cachet clair et bien lisible.

Si c'est le cas, le cercle philatélique se fera un plaisir de vous l'offrir. Vous emporterez ce document historique (au moins pour vous) accompagné des vœux et félicitations d'usage.

Rendez-vous sur le stand CPC... à bientôt !



Trouver une carte oblitérée du jour de sa naissance n'a rien de miraculeux !

CCAS

## Lucien Seilhan, un centenaire autonome



Denis Macloud et Lucien Seilhan



Lucien Seilhan entouré de ses enfants

**L**ucien Seilhan est né le 8 août 1913. Domicilié rue des Castors à Chartres, il a fêté ses cent ans, bien entouré, de sa famille, amis, voisins, en présence de Denis Macloud, administra-

teur du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Chartres. Cet ancien aide-soignant à l'Hôtel Dieu jouit d'une grande autonomie : il prépare ses repas, repasse son linge et se déplace sans aucune aide. Après 73 an-

nées de mariage avec Suzanne, son épouse, celle-ci décède en 2007. Ce fringant centenaire a deux enfants, trois petits enfants et cinq arrière petits enfants.

## Suzanne Cousin, une centenaire énergique



Suzanne Cousin au foyer Marcel Gaujard



**S**uzanne Cousin, entourée de sa famille, des résidents du foyer Marcel Gaujard, de Denis Macloud, administrateur du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Chartres, a soufflé ses 100 bougies. Née le 18 août 1913, elle se marie en 1933 avec


Pierre Cousin. Leur fils, Jean-Claude, décède à l'âge de 59 ans. Le couple tient un magasin de produits agricoles place des Halles à Chartres.

Madame Cousin, veuve après 60 ans de vie commune, réside désormais au foyer logement Marcel Gaujard. Elle participe à l'entre-

tien de son logement, fait quelques courses, prépare ses repas. Cette année, elle est allée voir sa famille à Marseille en TGV. Très proche de sa belle-fille, de ses 3 petits fils, 5 arrière petits enfants, elle espère revoir prochainement son arrière, arrière-petit-fils Cyril qui fêtera bientôt ses deux ans.

# Mots fléchés - Scolaire !

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.



			François Villon, auteur Division		Arme Vieille armée Adultes		Langue Quidam Voile blanc		
							À toi Isoua		
			Rapport Réduire Infirmes			Pas bon Dirige Subtil			Enlever
Première Lycée Le chef y est		Rédigés Va à la grande école			Taché Plat beuze Bidonnette		Entourera Une lièvre		École d'Id
									Poète Eco Cardinal de Metz
	Collège (voir illustration)		Fin de non recevoir Une marche		À l'entrée d'une oasis Audacieuse				
			Commence une enquête Clartés						
Andoche Tienne Bocles			Ancien Enchâsser		Textile Marré			Petit patron	
				Tête Règle				Sympathies	Elle y va
			Au début Métal blanc Nord				Ennule		
Vestrouiller Broule Carrion					Véhicule recourci Utilitaires				Article
				Edgar en lune			Réservoir Algre		
						C'est lui le chef, diable !		Ainol Petites couronnes	
Jésus Mémoire machinale							Génié		
			Roue à gorges Double cinq	Interjection Tête de classe	C'est du 38 Commence à rite				« VOTRE VILLE » Sept. 2013
									École sur un plateau
	Travailleurs en réduction								île
								© JFR Juin 2013	

Solution le mois prochain.

### Exposition L'Art et les agents territoriaux

10<sup>e</sup> Salon pour « l'Art et les agents territoriaux de la Ville de Chartres » du jeudi 26 septembre à partir de 14h au dimanche 6 octobre 2013 à la collégiale Saint André : peinture, sculpture, vitrail, photos d'art, dessin, loisirs créatifs. Invités d'honneur : Dominique Devillers, artiste peintre ; Yeva, sculpteur.  
**A la collégiale Saint-André de 10h à 18h. Entrée libre.**

### Budo Club Chartrain

Reprise des cours à partir du 9 septembre. Judo (méthode Kano) pour tous dès 4 ans. Cours par tranche d'âge, tous les jours, à partir de 17h ou 18h selon les groupes. Self-défense (jujitsu butokukai) à partir de 14 ans, le mercredi de 19h30 à 21h et le samedi de 10h45 à 12h15. Qi-Gong (gym de santé chinoise) pour adultes et seniors, le mercredi et le vendredi de 18h30 à 19h30.

**Dojo : salle des sports - 10, rue de Châteaudun.**

**Renseignements : 02 37 34 10 15 ou 06 83 35 58 64.**

### Danse d'Expression Orientale et Qi Gong

L'association « Mouvements de Vie » propose des cours de danse d'expression orientale au Forum de la Madeleine, à partir du 16 Septembre, le lundi de 11h à 12h15. Au sein de l'association, Soazig Nizan enseignera le Qi Gong à la Maison pour Tous de Rechèvres le mardi de 17h30 à 21h (2 cours de 1h15) et le jeudi matin de 10h à 12h.

**Renseignements complémentaires au 06 09 77 56 10.**

### Ateliers de la Poêle Percée

Nouveau à la rentrée : ouverture d'un atelier de peinture avec Aomar Lekloum, artiste peintre, destiné aux adolescents et adultes. La « Galerie des Petits Artistes », atelier d'éveil et de sensibilisation à l'art, reprendra le 14 septembre. L'atelier mosaïque fonctionne sans interruption. Un atelier écriture est en projet pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2013.

**Ateliers de la Poêle Percée 9 rue de la Poêle Percée. Renseignements au 06 72 80 02 69.**

### Chartres en Alpine le 5 octobre

Pour la première fois à Chartres, à l'initiative du Lions Club Chartrain Doyen, le Prototype Alpine et l'Alpine des 24h du Mans. Chartres en Alpine le samedi 5 octobre de 10h à 18h place des Epars. Venez à la rencontre de pilotes chartrais, dont le vainqueur des 24h du Mans : Paul-

Loup Chatin, Loïc Duval, Antoine Hubert. Présence de Jacques Cheinisse, auteur de « La Gagne ».

Journée organisée au profit des enfants malades en partenariat avec Renault Chartres.

**Renseignements : Daniel Lebrou au 06 85 31 79 66.**

### Café-bouquins

Le Café-Bouquins se réunira le samedi 21 septembre à 17h, à l'Annexe, 31-33 rue du Soleil d'or à Chartres. Vous êtes lecteur de romans ? Vous aimeriez partager et confronter vos impressions de lecture dans une conversation franche et détendue ? Venez au café-Bouquins !

**Renseignements : Geneviève Dhont, secrétaire de l'association tél. 06 11 54 09 85.**

### Café-philosophie

Le café philo aura lieu le samedi 14 septembre au bar « Le Parisien » de 17h à 19h sur le thème « A-t-on le droit à l'Euthanasie ? ». Le prochain café poésie-slam aura lieu le mercredi 25 septembre à 20h30 à la brasserie l'Escalier. **Contact Bertrand : tél. 06 80 40 93 41.**

### Diabète 28

L'association Diabète 28 tiendra sa permanence le mercredi 25 septembre aux abbayes de Saint-Brice, 1 rue Saint Martin au Val salle B2 de 14h30 à 16h30. Les permanences, animées par des professionnels de santé, sont ouvertes à tous, adhérents et non adhérents.

**Tél/fax : 02 37 20 08 42 diabete28@wanadoo.fr**

### Faites du théâtre !



Inscriptions ou réinscriptions aux ateliers du Théâtre de Poche : adultes : lundi et mardi 20h/23h - 280 €/an ; enfants (8/11 ans) : mercredi de 13h45/15h45 - 210 €/an ; pré ados (12/15 ans) : mercredi de 16h/18h30 - 230 €/an ; ados (16/18 ans) : mercredi de 19h/22h - 280 €/an.

**Réunion d'information et d'inscriptions le mardi 17 septembre à 19h30 au Théâtre de Poche (abbayes Saint-Brice 28000 Chartres). Renseignements au 02 37 33 02 10.**

### UDAF 28

Dans la vie de couple, certains événements de la vie peuvent s'avérer particulièrement fragilisants.

La Conseillère conjugale et familiale de l'UDAF, au service de toutes les familles qui ont besoin d'aide, est une professionnelle, liée par le secret professionnel  
**Adresse : 29, rue St Pierre Tel : 06.33.44.24.34**

### Vous êtes atteint(e) de cancer ?

Nous sommes à votre disposition pour toutes informations ainsi que pour des aides personnalisées et surtout vous accompagner...  
 Nouveau : atelier gym.

**Nous contacter au Comité de la Ligue contre le Cancer 7 rue Gabriel Péri à Chartres tél. 02 37 21 19 50 cd28ligue.net@wanadoo.fr - www.ligue-cancer.net/cd/28**

### Danse orientale

L'association Les Mille & une nuits chartraines vous informe de la reprise de ses cours de danse orientale dès le 13 septembre, à 18h00. Des cours d'essais gratuits sont proposés aux nouvelles arrivées. Venez nous voir sur le stand du Forum le 7 et 8 septembre avec démonstration de danse à 16h ! Les cours ont lieu à la salle de danse Massaro, 19 rue Gabriel Péri à Chartres (parking Epars) Les cours ont lieu le vendredi ; de 18h à 19h pour les ados, 19h à 20h pour les adultes niveau 1, de 20h à 21h pour les adultes niveau 2 **Renseignements : najet@neuronium.fr ou najetrejichi@free.fr - tél. 06 63 26 61 36**

### Réseau Santé ou Tabac 28

RST 28 programme ses prochaines réunions : Réunions d'aide à l'arrêt du tabac, mardi 10 septembre à 17h 30, mardi 8 octobre à 17h30 Réunions « Gestion du stress par la relaxation », 09 et 23 septembre à 17h30, 07 et 21 octobre à 17h30, Réunions « Tabac, cuisine et diététique », vendredi 27 septembre à 17h et vendredi 18 octobre à 17h **Réunions gratuites. Renseignements et inscriptions : RST28 au 02 37 30 31 05.**

### Université de la Fédération des Familles rurales d'Eure-et-Loir

La fédération départementale des Familles Rurales d'Eure-et-Loir vous invite à découvrir le nouveau programme de son Université rurale : visites culturelles, conférences, activités de loisirs, sports et vie quotidienne. Présentation le jeudi 19 septembre à 14h30 à la Maison de l'agriculture, 10 rue Dieudonné Costes à Chartres, entrée libre. **Infos : tél. : 02 37 24 46 31, mél. : universite.rurale.28@orange.fr, http://www.famillesrurales.org/eure\_et\_loir/**

### Judo et ju-jitsu





La section Judo de Madeline Sport et Détente reprend ses cours de judo et ju-jitsu traditionnel le 9 septembre. Les inscriptions auront lieu les 04 et 06 septembre de 17h30 à 20h au gymnase Roskopf. Calendrier des cours : Enfants : les lundis de 17h30 à 19h30, mercredis de 17h à 19h15, vendredis de 17h30 à 19h30. Adultes : les lundis, mercredis et vendredis de 19h30 à 21h30. Renseignements : tél. 06 85 42 29 84 ou 02 37 28 53 64

**Vos actualités vélo de la rentrée**

**Le vélo fait son cinéma**

Quoi de plus sympa que d'aller se faire une toile entre amis à vélo ? C'est ce que vous propose cette nouvelle édition de l'opération « Vivez vélo ! ». Rendez-vous à vélo à la halle Billard pour la projection du fameux film d'animation Les Triplettes de Belleville. La projection sera précédée d'un court métrage sur les bons gestes à vélo avec friandises à l'entracte. A l'issue de la soirée, des vélos et de nombreux lots seront offerts, grâce à la générosité de notre partenaire GRDF. Le vendredi 27 septembre à 20h00. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

**Semaine de la mobilité à la Maison du Vélo.**

« De mystérieux vélos » exposition de deux roues (ou plus...) étranges à découvrir (en partenariat avec le Lycée Jehan de Beauce et l'association les 3R) du lundi 16 au dimanche 22 septembre, horaires d'ouverture de la MdV Ateliers thématiques : « Les petites réparations » mardi 17 septembre de 19h à 21h ; « Graver votre vélo contre le vol », mardi 17, de 19h à 21h (animation assurée par Chartravélo) « L'Entretien de mon vélo », samedi 21, de 10h à 12h et de 15h à 17h Animation Enfant : « Jeux de prévention - entretenir son vélo », mercredi 18, de 14h à 18h, place des Epars Balade à vélo : un départ à bicyclette à la rencontre du Plan vert. Jeudi 19 à partir de 19h, inscriptions sur place. Démonstration : pilotage d'un vélo solaire, dimanche 22, de 9h à 12h Pour toute information Maison du Vélo de Chartres Métropole, tél. 02 37 32 83 51.

**Chartres La Belle Verrière**  
Réservez votre soirée pour une bonne action. Le Lions club « Chartres la Belle Verrière » organise une soirée Casino (sans argent), autour d'un dîner dansant, le samedi 19 Octobre 2013, à l'Espace Gérard Philippe au Coudray, à partir de 20h. Participation : 49 € /personne. Les bénéfices de cette soirée seront reversés à l'Association Enfants et Santé, combattre le cancer des enfants



Renseignements et inscriptions au :  
Tél : 06 87 47 46 73 ou 06 22 85 57  
87casino.lions28@gmail.com

**Association du quartier de la Madeleine**

L'association du quartier de la Madeleine reprend ses activités ! Nombreux ateliers enfants et adultes : loisirs (Cours langue chinoise, scrapbooking, tricot-broderie, dessin et peinture, art floral, bijoux), musique (batterie, percussion et djembé, piano, guitare, chorale), danse (de salon, break dance, hip hop, modern jazz, salsa, bachata et latino, danse orientale), détente - jeux (sophrologie, tai-chi-chuan, remue-méninges, scrabble, chiffres et lettres, sports (fitness, gym sénior, stretching postural, coach sportif, qi-gong). Renseignements : tél. 02 37 88 45 04 (accueil) ou 02 37 90 74 59 (bureau), mél. : forum-madeleine@sfr.fr

ASSOCIATION FAMILIALE DE CHARTRES ET ENVIRONS  
22 rue Jean Husot 28000 CHARTRES.  
02 37 49 11 29 45  
Lui 1981, adhésion de l'année à une association familiale obligatoire

**BOURSE AUX VÊTEMENTS**  
AUTOMNE/HIVER 2013

HÔTEL DE VILLE DE CHARTRES  
SALON MARCEAU (1<sup>er</sup> ÉTAGE)

DÉPÔT  
Lundi 07 Octobre de 19h00 à 16h30  
Mardi 08 Octobre de 09h30 à 16h00

VENTE  
Mercredi 09 Octobre de 09h00 à 18h30  
Jeudi 20 Octobre de 09h00 à 13h00

REMBOURSEMENT ET REPRISE DES INVENTOIRS  
Vendredi 11 Octobre de 11h00 à 13h00

Service accepté :  
Vêtements enfants, adultes et sport, Linge de maison, matériels de puériculture

18 articles dont 2 paquets de chaussettes, en bon état non démodés par déposant

Les articles présentés sur la photo des articles à partir de 10€  
L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol

Renseignements au 06 09 11 29 45

AVEC LA PARTICIPATION DE LA VILLE DE CHARTRES

**FAMILLATHLON** 28

6<sup>ème</sup> EDITION  
ACTIVITÉS SPORTIVES  
GRATUITES  
village SANTÉ  
www.famillesdefrance28.bea.fr

**DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2013**

**BUTTE des CHARBONNIERS**

**CHARTRES**  
10h30 à 18h30

« SENTEZ VOUS SPORT »

Cet événement est organisé par FAMILLES DE FRANCE  
Fédération départementale d'Eure-et-Loir  
Avec le soutien du CONSEIL GÉNÉRAL & Ville de CHARTRES

Solution du mois de juillet	N	E	A	E	N	L					
	Z	O	N	E	B	L	E	U	E		
	I	T	U	S	I	N	A				
	A	R	R	O	S	A	G	E			
B	R	C	A	S	E	P	I				
I	L	L	U	M	I	N	A	I	S	I	L
F	E	U	D	A	R	T	I	F	I	C	E
S	U	C	E	R	A	O	N	C	E		
B	R	F	I	O	L	E	S				
B	L	A	S	O	N	S	S	P	I	P	
P	A	T	I	N	E	E	S	L	E	S	A
N	E	M	S	T	E	R	E	S	C		
E	C	L	I	P	S	E	R	A	S	T	E
F	R	E	L	E	T	I	R	E	E	S	
O	A	R	A	M	I	S	R	V			
L	U	N	I	E	R	E	S	C	A	M	E
G	A	R	N	I	S	S	A	B	I	R	
S	E	L	E	N	E	S	A	V	E	N	T
I	I	E	N	E	R	V	E	R	A	S	



# Tribunes de l'opposition

## ACTUALITE CENSUREE

### Une école d'ingénieurs à Chartres en septembre 2014 : Merci qui ?



Chacun a pu constater à la lecture de la presse locale, que les quelques informations municipales relatées ne concernent que les faits et gestes du Maire et de son équipe.

Ainsi, dernièrement, dans le quotidien local, nous avons été mis au courant que « *le maire savait taxer un colis postal...* » et encore « *le maire découvre le pied à coulisse...* ». Extraordinaire non ? A quand « *le maire utilise un ordinateur ?* » et les derniers potins du pré carré...

Où la démocratie ne s'exerce plus, c'est lorsque les conseillers municipaux d'opposition sollicitent un droit de réponse dans ce quotidien et ne l'obtiennent pas.

Un exemple : concernant le mariage pour tous, le maire affirme dans la presse locale : « *qu'il célébrera toutes les unions sans difficulté* » en contradiction avec les propos tenus lors d'un dernier conseil municipal.

Autre contradiction, le « *reportage* » sur l'Hôtel de Ville, est-ce une erreur de copier-coller gorgien où le journaliste parle de « *réhabilitation* » en lieu et place de « *démolition-reconstruction* » ?

Mais lorsque l'information ne met pas en valeur la personne du Maire, la nouvelle ne circule pas.

A l'initiative de la Région Centre et confirmée par son président, François Bonneau, Notre Ville verra **l'implantation d'une antenne décentralisée POLYTECH d'Orléans...oui à Chartres.**

Une école d'ingénieurs, belle et grande idée pour notre département qui souffre d'un manque flagrant **d'établissements d'enseignement supérieur**. De quoi aider les familles chartraises et maintenir la présence des jeunes dans la ville. Et des emplois à l'appui ....

Un groupe de travail est déjà en place pour définir les dernières prérogatives : implantation des locaux,...

L'initiative n'en revient pas à l'édile local, nous le répétons, mais à **la Région aux couleurs de la majorité nationale.**

Merci à « *Radio Intensité* » d'avoir relayé cette information jalousement gardée...il aurait été tellement facile au Maire de faire un scoop de rentrée en reprenant l'idée à son compte. A ce propos, **certains journalistes sont encore en capacité de travailler en respectant l'éthique de leur profession, nous en sommes ravis.**

**Une information juste et concise sera toujours plus efficace que des polémiques électoralistes.**

**Le Groupe des élus Socialistes et Républicains du Conseil Municipal : Noël Billard, Myriam Biyadi, Alain Bonnois, Sophie Darmon, David Lebon, Nicole Sirandré**  
Contact : [elus.sr.chartres@gmail.com](mailto:elus.sr.chartres@gmail.com)

## « ON S'EN MOQUE, DE VOS REMARQUES »

La délibération n° 73 soumise au conseil municipal du 24 juin 2013 a donné lieu à des échanges très révélateurs de la personnalité du Maire.



Vous pouvez, si vous avez Internet, voir la scène :

<http://www.chartres.fr/votre-mairie/conseil-municipal/le-conseil-municipal-en-direct/>

Il s'agissait de voter un simple avenant aux travaux de la place Billard, pour un enjeu assez faible et technique. Cette délibération ne posait aucun problème et d'ailleurs, l'opposition dont je suis n'avait pas d'observation sur ce chantier réussi.

Eric CHEVEE a alors relaté quelques récriminations dont lui avaient fait part certains commerçants, liées à la réorganisation du marché.

Et voilà M. GORGES qui démarre au quart de tour, avec son habituelle arrogance, ricanant sur le fait que des gens soient venus se plaindre à Eric CHEVEE... Puis expliquant que tout le monde est content, qu'il y aurait de l'expérimentation, mais qu'en gros il n'en avait rien à faire des commerçants non sédentaires qui n'habitent pas la ville... Du GORGES tout craché.

Mme BARRAULT expliquait alors de façon très pondérée, à la différence du Maire, la concertation qu'elle avait menée avec les intéressés et précisait que des adaptations étaient possibles.

David LEBON prenait alors la parole, pour rappeler une évidence : les gens ont le droit de parler avec les conseillers d'opposition !

Le Maire lui interdit alors de commenter les débats !

La position exposée par M. GORGES, c'est en gros qu'il est le chef, que l'opposition n'a pas voix au chapitre, qu'elle doit s'occuper de ses oignons et que les affaires de la ville ne sont pas les siens !

« *On s'en moque, de vos remarques* », dit-il à un moment, ce qui pourrait être sa devise !

J'ai fini par prendre la parole, pour rappeler que tout de même les gens avaient le droit de nous parler et que nous n'allions pas les envoyer balader lorsqu'ils nous abordent.

Christian GORGES (le bon GORGES du conseil...) prend la parole à son tour, rappelant qu'il y avait une concertation et que les choses pourraient être modifiées, d'un ton tout à fait respectueux et dans des termes très raisonnables.

Enfin, M. GORGES a repris la parole pour relancer ses polémiques puérides, parlant pour ne rien dire à sa façon agressive avant de terminer sur le vote de l'avenant...

J'ai trouvé ces échanges pénibles, en me demandant si je n'étais pas passée dans une autre dimension... La démocratie, contrairement à ce que pense le Maire, ce n'est pas seulement le pouvoir à la majorité, c'est aussi et surtout le droit des opposants à être respectés.

Le respect des autres, manifestement, c'est une notion inconnue de M. GORGES.

**Josette Morin-Berenfeld**  
**modem-chartres@orange.fr**  
**www.modem28.com**

## Tribune de la majorité

**L'approche des élections municipales conduit la majorité municipale à décider la suspension de la parution de la tribune de la majorité jusqu'aux élections de mars 2014.**

**Merci de votre compréhension.**

**La Majorité municipale**

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉPOSÉES		
JENNIFER HITTINGER	43 RUE GABRIEL PERI	TRAVAUX D'EXTENSION
BUONO SERGE	40 RUE SAINT PIERRE	CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION SUR COUR
SAS LE GRAND MONARQUE	22 PLACE DES EPARS	CONSTRUCTION DE LUCARNES
KERISOUET EMMANUEL	8 RUE GUTENBERG	TRAVAUX DE CLOTURE
HUBERT BEATRICE	12 RUE DANIEL BOUTET	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
CHAMBRE DES NOTAIRES D'EURE ET LOIR	54 RUE CHANZY	OUVERTURE D'UNE PORTE
SARL CHARTRES.FERR	20 RUE NOEL BALLAY	MODIFICATION DE FACADES COMMERCIALES
LECOMTE LYDIE	168 RUE GASTON COUTE	INSTALLATION D'UN CONDUIT DE FUMEE
ADELL DE ORTELLS VINCENT	49 RUE DES BOUCHERS	POSE DE VOLETS ROULANTS
VALORY LAETTITA	172 RUE GASTON COUTE	MISE EN PLACE D'UN CONDUIT DE FUMEE
MARGUERITE VINCENT	2 RUELLE DES BONS ENFANTS	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
PRAT JULIE	16 RUE GEORGES BIZET	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
SARL ADVAL	17 AVENUE D ALIGRE	DIVISION PARCELLAIRE
LEMOINE CYRILLE	11 RUE SAINT EXUPERY	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
CARNIS BRIGITTE ET JEROME	25 RUE DES CASTORS	CONSTRUCTION DE VERANDA
BIANCARELLI PASCAL	21 RUE VINTANT	CONSTRUCTION DE VERANDA
COINTEPOIS PATRICK ET MYRIAM	48 BD DE LA COURTILLE	TRAVAUX DE COUVERTURE
SARL A CHACUN SON JEU	34 RUE VINCENT CHEVARD	MODIFICATION DE FACADE
SAS YLYOS	25 BOULEVARD CHASLES	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
MATMUT	41 RUE DU GRAND FAUBOURG	MODIFICATION DE FACADE
MARTIN PATRICK	37 RUE NEWTON	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
UPCC	7 RUE SAINTE THERESE	REMPLACEMENT DE MENUISERIES
VILLE DE CHARTRES	13 RUE DES BAS BOURGS	CONSTRUCTION D'UN ABRI
VILLE DE CHARTRES	62 RUE SAINT CHERON	MISE EN PLACE D'UN PORTAIL
SCI COSTE	1 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	CONSTRUCTION DE GARAGE
FRENEAUX PHILIPPE	12 PLACE SAINTE FOY	REMPLACEMENT D'UNE FENETRE
LEVEQUE OLIVIER	2 RUE DE LA CROIX THIBAUT	TRAVAUX DE CLOTURE
CHARTRES HABITAT	6 RUE DE BRETIGNY	CREATION D'UN PORTAIL
CAISSE D'EPARGNE	AVENUE DE BEAULIEU	MODIFICATION DE FACADE
CHARTRES HABITAT	2 ALLEE DU BERRY	ISOLATION EXTERIEURE ET REMISE EN ETAT DES FRESQUES
MOREAU FRANCOISE	12 RUE DE LA CONCORDE	EXTENSION ET REMPLACEMENT D'UN ABRI BOIS
BOTTEAU HUGUES	41 RUE HENRY DUNANT	CREATION D'UN CONDUIT DE FUMEE
ROELS CHRISTINE	52 RUE FARMAN	TRAVAUX DE CLOTURE
LAOUFI HAMOU	6 RUE DE LA PREVOYANCE	CONSTRUCTION DE VERANDA
MORNAS	11 RUE MATHURIN REGNIER	RAVALEMENT DE FACADE
AUFREDOU CLAUDE ET CHANTAL	49 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	REMPLACEMENT D'UNE PORTE
GAUDER MONIQUE	36 RUE BROSOLETTTE	MODIFICATION DE FACADE
LACHEZE SEBASTIEN	12 RUE DU POT VERT	REMISE EN PEINTURE DES MENUISERIES EXTERIEURES
DIELNSCHNEIDER DENIS	12 RUE DES BOUCHERS	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
LAIZEAU CAROLE	6 RUE DANIEL BOUTET	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
LECAPLAIN SABINE	16 RUE DE LA TANNERIE	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SCI RMC	6 RUE MARCEAU	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
AJELLO CHRISTOPHE	18 PLACE BILLARD	REMPLACEMENT DE MENUISERIES ET POSE DE CHASSIS DE TOIT
SCI MGN	6 RUE PIERRE MENDES FRANCE	CHANGEMENT DE DESTINATION DE LOCAUX ET TRAVAUX DE DEMOLITION
MORAIS MARGUERITE	19 RUE PARMENTIER	TRAVAUX D'ISOLATION ET RAVALEMENT de FACADE
BOURDELAS YENNY	2 RUE DE RECHEVRES	TRAVAUX D'ISOLATION ET RAVALEMENT de FACADE
DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉLIVRÉES		
SA HLM IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	13 RUE DU MASSACRE	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
LEFOIX MARTINE	2 CLOS DU PETIT BOUILLON	TRAVAUX DE REHABILITATION
KORKMAZ ZEYNEP	MAIL DES PETTTS CLOS	CREATION D'UNE FACADE COMMERCIALE
WALDOCH FRANCOIS	20 RUE DE LA CORROIERIE	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
LOKIETEK JOSEPH	18 RUE DE LA TONNELLERIE	RAVALEMENT DE FACADE
FRANCE TELECOM ORANGE	31 RUE DES RESERVOIRS	POSE DE GARDE CORPS
LEVEQUE AMELIE	8 RUE DELAVOIPIERE	TRAVAUX DE CLOTURE
NAUDINET SEBASTIEN	8 RUE DES VIGNES	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
PRIEUR YOHANN	6 RUE DU CLOITRE ST ANDRE	RENOVATION D'UNE MAISON D'HABITATION
CHABOCHE CHRISTIAN	71 RUE HENRY DUNANT	TRAVAUX DE CLOTURE
PAMUK SEVGI	46 BIS RUE DU REPOS	REMPLACEMENT DE PORTES D'ENTREE ET DE JARDIN
SASU	MAIL DES PETTTS CLOS	CREATION DE FACADE COMMERCIALE
BARTHELEMY CHRISTOPHE	56 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
GOUGET MARIE-FRANCOISE	RUE DES PERRIERS	TRAVAUX DE CLOTURE
AUDAT PATRICK	73 BIS RUE DE REVERDY	REMPLACEMENT DE MENUISERIES ET POSE DE CHASSIS DE TOIT
ROPARTZ MARIE CLAIRE	40 RUE DES GDES FILLES DIEU	RAVALEMENT DE FACADE ET REMISE EN PEINTURE DES MENUISERIES
GAUJARD MICHEL	12 AVENUE AMBROISE PARE	TRAVAUX DE CLOTURE
SAMSON JEAN	2 RUE DE LA PLANCHE AUX CARPES	MODIFICATION DE FACADE SUR RIVIERE
ASSOCIATION DIOCESAINE	1 RUE SAINT EMAN	RAVALEMENT DES FACADES ET REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES

LUBIENSKI PHILIPPE	202 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT ET REFECTION DE COUVERTURE
ZHANG FU XI	12 RUE HECTOR BERLIOZ	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
BROUSSEAU LAURENT	21 RUE FERDINAND DUGUE	RECONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE
NAUDIN YVES	5 ALLEE DES CHEVREFEUILLES	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
MATHONNAT MARIE-LAURE	86 RUE DES GDES FILLES DIEU	POSE DE CHASSIS DE TOIT
LOPERA MARIA-JULIA	73 RUE SAINT CHERON	TRAVAUX DE COUVERTURE SUR GARAGE
TASSART PATRICK	40 RUE JEAN VIGO	POSE DE CHASSIS DE TOIT
CHASTANET YANNICK	5 RUE ALEXANDRE RIBOT	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
EL BARKANI NOURREDINE	40 RUE DES CHAISES	TRAVAUX DE CLOTURE
BRAULT JEAN-LUC	49 RUE DE FRESNAY	CONSTRUCTION DE VERANDA ET MODIFICATION D'UN GARAGE EXISTANT
CONEGGO SIMONE	17 RUE DU REPOS	RAVALEMENT DE FACADE
GALDEANO AMALIA	86 RUE DU BOURGNEUF	CONSTRUCTION DE VERANDA
DUPONT FREDERIC	15 RUE DES HETRES	POSE D'UNE FENETRE DE TOIT
MADEIRA REIS SANDRINE	64 RUE D'ABLIS	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
WEIHRICH RAYMOND	14 RUE PAUL SABATIER	TRAVAUX DE CLOTURE
SYNDICAT DE COPROPRIETE ST NICOLAS	10 RUE CHANTAUT	FERMETURE ET SECURISATION DE L'ACCES AU PARKING EXTERIEUR
DEVAUX AUGUSTIN ET BLANDINE	8 AVENUE TEXIER GALLAS	TRAVAUX D'EXTENSION
KERISOUET EMMANUEL	8 RUE GUTENBERG	TRAVAUX DE CLOTURE
CHAMBRE DES NOTAIRES D'EURE ET LOIR	54 RUE CHANZY	OUVERTURE D'UNE PORTE EXTERIEURE
LECOMTE LYDIE	168 RUE GASTON COUTE	MISE EN PLACE D'UN CONDUIT DE FUMEE
ADELL DE ORTELLS VINCENT	49 RUE DES BOUCHERS	POSE DE VOLETS ROULANTS
VALORY LAETTIA	172 RUE GASTON COUTE	MISE EN PLACE D'UN CONDUIT DE FUMEE
MARGUERITE VINCENT	2 RUELE DES BONS ENFANTS	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
PRAT JULIE	16 RUE GEORGES BIZET	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
LEMOINE CYRILLE	11 RUE SAINT EXUPERY	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SARL A CHACUN SON JEU	34 RUE VINCENT CHEVARD	MODIFICATION DE FACADE

**PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS**

SNC CHARTRES JARDIN D'ENTREPRISES	RUE GILLES DE ROBERVAL - ZAC LE PARC D'ARCHEVILLIERS	CONSTRUCTION DE BUREAUX (PC MODIFICATIF)
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	2 à 6 RUE DES LISSES, 2, 4 RUE SAINTE THERESE, 1, 3 RUE DU PALAIS DE JUSTICE	REHABILITATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (PC MODIFICATIF)
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	13 A 19 RUE DES LISSES	REHABILITATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (PC MODIFICATIF)
POZZOBON SEBASTIEN	86 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE AVEC GARAGE (PC MODIFICATIF)
SCI LE PARC DES LUMIERES	RUE D'ALLONNES / RUE F. MITTERRAND / AVENUE L. LUMIERE	CONSTRUCTION DE DEUX BATIMENTS DE LOGEMENTS
SCI EDELFRANJE	9 RUE DE LA VOLAILLE	MODIFICATION DE FACADE AVEC CHANGEMENT DE DESTINATION
BTP CFA CENTRE	2 RUE VLAMINCK	CONSTRUCTION D'UN LOCAL DE FORMATION
HOTEL DES POEMES	3 PLACE PIERRE SEMARD	TRAVAUX D'EXTENSION DE L'HOTEL
VILLE DE CHARTRES	39 AVENUE D'ALIGRE	REHABILITATION DU PAVILLON
FOUQUEREAU CHRISTOPHE	1 RUE D'ANGERVILLE	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
MADENGA ALFRED	RUE JULES COURTOIS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
MARSAT EMMANUELLE	24 RUE DES ECUYERS	FERMETURE D'UN PREAU EXISTANT
VILLE DE CHARTRES	22 RUE SAINT MICHEL	CREATION D'UN ACCES ENTRE LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE ET LE CLOITRE
VILLE DE CHARTRES	RUE GEORGES BRASSENS	CONSTRUCTION D'UN CLUB-HOUSE
GUY COUTADEUR	6-8 RUE DES GRENETS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
CHARTRES DEVELOPEMETS IMMOBILIERS	43 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
ANTOINE GUEPIN	53 RUE DE VARIZE	DEMOLITION D'UNE VERANDA ET TRAVAUX D'EXTENSION
GUY PIERRAT	17 AVENUE D'ALIGRE	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

**PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS**

CHARTRES DEVELOPEMENT IMMOBILIERS	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE 17 LOGEMENTS
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER DE 24 LOGEMENTS
ASSOCIATION DIOCESAINE DE CHARTRES	RUE DE LA PAIX	TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE POUR ACCESSIBILITE PMR
SCI BOREAL	8 AVENUE DE PLAISANCE	DEMOLITION PARTIELLE ET EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
SA TOTAL RAFFINAGE MARKETING	AVENUE FRANCOIS ARAGO	RESTRUCTURATION DE LA STATION SERVICES
PEMZEC PASCAL	8 RUE ALEXANDRE RIBOT	TRAVAUX D'EXTENSION
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	33 - 39 RUE DANIELE CASANOVA ET 17 -25 RUE NICOLE	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER LOGEMENTS / BUREAUX
CHEF D'HOTEL KARINE	86 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	DEMOLITION RECONSTRUCTION DE VERANDA ET GARAGE
HOTEL JEHAN DE BEAUCE	19 AVENUE JEHAN DE BEAUCE	EXTENSION MODIFICATION DE FACADES ET REAMENAGEMENTS INTERIEURS
MONTAUDOIN SYLVAIN	RUE GEORGES POMPIDOU	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
GRUDET LHERMITTE JEAN-LOUIS ET MARYSE	45 RUE DES COMTESSES	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION

**PERMIS DE DÉMOLIR DÉPOSÉS**

VILLE DE CHARTRES	53 AVENUE DE BEAULIEU	DEMOLITION D'UNE MAISON POUR TOUS
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	43 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	DEMOLITION DE 3 BATIMENTS DE BUREAUX
MARCININ MICHEL	87 RUE SAINT CHERON	DEMOLITION D'UN GARAGE

**PERMIS DE DÉMOLIR DÉLIVRÉS**

NEXITY PM	8 PLACE PIERRE SEMARD	DEMOLITION DE BATIMENTS VETUSTES
CHARTRES HABITAT	6 RUE BRISSOT	DEMOLITION DE BATIMENTS DE GARAGES
CHARTRES HABITAT	1 A 5 RUE BRISSOT	DEMOLITION DE BATIMENTS DE GARAGES

# COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 24 JUIN 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean Pierre GORGES, Député - Maire de Chartres :

DESIGNE Monsieur Yves NAUDIN, Conseiller Municipal, secrétaire de séance ;

PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 mai 2013 (N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, D. LEBON, A. BONNOIS ne prennent pas part au vote). **ORDRE DU JOUR**

FINANCES fié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part pour tous les budgets (Budget principal, Budget Tourisme Loisirs, Budget Parcs de stationnement souterrain, Budget Activités soumises à TVA, Budget Pompes Funèbres, Budget Restauration, Budget Aménagements et Budget Archéologie).

**2.Compte Administratif 2012 - Bilan des acquisitions et des cessions pour l'année 2012 - Approbation**

à la majorité

SOUMET la présidence au vote

Mme FROMONT est désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour assurer la présidence

ADOPTE le Compte Administratif 2012, Monsieur le Maire quitte la séance et ne prend pas part au vote

M. BILLARD, M. CHEVEE, M. BONNOIS, Mme MORIN-BERENFELD, M. LEBON, Mme SIRANDRE, Mme DARMON votent contre

PREND ACTE de la présentation du bilan des acquisitions et des cessions intervenues en 2012 et annexé à la présente délibération au sein du document budgétaire.

**3.Affectation des résultats 2012 - Approbation**

À l'unanimité des suffrages exprimés

M. BILLARD, M. CHEVEE, M. BONNOIS, Mme MORIN-BERENFELD, M. LEBON, Mme SIRANDRE, Mme DARMON s'abstiennent

AFFECTE le résultat de fonctionnement des différents budgets de la manière suivante :

**4.1.Budget supplémentaire 2013 - Approbation**

À la majorité

M. BILLARD, M. CHEVEE, M. BONNOIS, Mme MORIN-BERENFELD, M. LEBON, Mme SIRANDRE, Mme DARMON votent contre

ADOPTE le Budget Supplémentaire 2013.

**5.Renouvellement de la ligne de trésorerie**

à la majorité

M. BILLARD, M. CHEVEE, M. BONNOIS, Mme MORIN-BERENFELD, M. LEBON, Mme SIRANDRE, Mme DARMON votent contre

SOUSCRIT, à compter du 01 juillet 2013, une ouverture de crédit d'un montant de sept millions cinq cent mille euros auprès

du Crédit Agricole,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant.

**6.Société d'économie mixte de la Ville de Chartres - Modification de la souscription à l'augmentation du capital**

à la majorité

M. BILLARD, M. CHEVEE, M. BONNOIS, Mme MORIN-BERENFELD, M. LEBON, Mme SIRANDRE, Mme DARMON votent contre

ACCEPTTE la libération du solde de la souscription à l'augmentation du capital de la SEM « Chartres développements immobiliers » sur l'exercice 2013 d'un montant de 1 017 011,25 €

**7.Chartres Habitat – Garantie d'emprunt - Acquisition de 7 logements collectifs situés Parc Gabriel à Chartres – Transformation de logements financés initialement en PLI (Prêts Locatifs Intermédiaires) en logement financés en PLUS (Prêts Locatifs à Usage Social)**

à l'unanimité des suffrages exprimés

M. CHEVEE, Mme MORIN-BERENFELD s'abstiennent

PREND ACTE de la nouvelle répartition des logements PLI en PLUS.

ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un prêt locatif à usage social que Chartres Habitat se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer l'acquisition de 7 logements collectifs situés Parc Gabriel à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques du prêt locatif à usage social consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale du prêt.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Chartres Habitat.

**8.Dotation de Solidarité Urbaine - Rapport retraçant les opérations 2012**

à l'unanimité

APPROUVE le rapport retraçant les actions de Développement Social Urbain pour l'année 2012.

**9.Commission Consultative des Services Publics Locaux - Rapport d'activité 2012**

PREND ACTE du rapport d'activité de la Commission des services publics locaux pour 2012, tel que présenté ci-dessus.

**10.Musée des Beaux-Arts - Exonération des droits de reproduction**

À l'unanimité

APPROUVE l'exonération des droits de reproduction des clichés des œuvres du musée des Beaux-Arts pour les établissements culturels et les usages à but non lucratif.

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

**11.Activités Enfance - Convention de délégation de service public - Choix du délégataire - Approbation - Autorisation**

À l'unanimité

APPROUVE le choix de l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public d'Eure-et-Loir, en qualité de délégataire pour la gestion des Activités Enfance au vu du rapport de présentation joint en annexe.

APPROUVE la convention de délégation pour l'exploitation des activités enfance et ses annexes, dont la grille tarifaire, qui prendra effet à compter du 2 septembre 2013 et jointe à la présente.

AUTORISE le Député-Maire à signer la convention de délégation de service public et ses annexes, dont la grille tarifaire, relatives aux Activités Enfance susvisée.

**PROMOTION**

**12.Chartres en Lumières 2013 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Le Conseil Général d'Eure-et-Loir**

À l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et le Conseil Général d'Eure-et-Loir.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

**13.Chartres en lumières 2013- Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et France Info**

À l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et France Info.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

**14.Chartres en Lumières 2013 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la société Lamirault Finances**

À l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la société Lamirault Finances.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

**15.Chartres en Lumières 2013 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la société À Nous Paris**

À l'unanimité

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et À Nous Paris ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

**16.Société d'entraide des membres de la légion d'honneur - Subvention 2013 - Cérémonies patriotiques - Remplacement d'un drapeau**

À l'unanimité des suffrages exprimés

M. MALET ne prend pas part au vote  
VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 300 € à la société d'entraide des membres de la légion d'honneur.

**ANIMATION****17. Association SALSAMBA - Subvention 2013 - « Fiesta Plage des Eparis »**

À l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 500 € à l'association SALSAMBA pour l'organisation en 2013 de l'animation « Fiesta Plage des Eparis »

**18. Association Bridge Chartres - Subvention complémentaire 2013 - Aide au fonctionnement**

À l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention complémentaire d'un montant de 4 000 € à l'Association Bridge Chartres.

**19. Université Chartraine du Temps Libre - Subvention d'équipement 2013 - Acquisition de matériel informatique**

À l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 14 000 € à l'Université Chartraine du Temps Libre pour l'année 2013.

PRECISE que les biens acquis et subventionnés par la ville seront, en cas de dissolution de l'association, remis à la Ville de Chartres.

**ANIMATION****20. Association « Avenir Basket Chartres » - Convention d'objectifs 2012-2013-2014 - Avenant 3 - Subvention 2013 - Saison sportive 2012/2013**

À l'unanimité

FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire pour l'exercice 2013 à 45 000 €.

APPROUVE l'avenant n° 3 ci-joint.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 3 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association « Avenir basket Chartres ».

**21. Chartres association sportive de tennis de table - Convention d'objectifs 2013-2014-2015 - Avenant n°1 - Subvention 2013 Saison sportive 2012/2013**

À l'unanimité

FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire à 12 500 € au titre de l'année 2013

APPROUVE l'avenant n°1 ci-joint

AUTORISE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association « Chartres association sportive de tennis de table ».

**22. Association « Union Basket Chartres Métropole » - Convention d'objectifs 2012-2013-2014 - Avenant n°3 - Subvention 2013 - Saison sportive 2012/2013**

À l'unanimité

FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire à 12 500 € au titre de l'année 2013

APPROUVE l'avenant n°1 ci-joint

AUTORISE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association « Chartres association sportive de tennis de table ».

**23. Association du Centre Régional Jeunesse et Sports - Subvention 2013 - Aide au fonctionnement**

À l'unanimité des suffrages exprimés

Mme DARMON, M. LEBON, Mme MORIN-BERENFELD, M. BILLARD, Mme SIRANDRE,

M. BONNOIS, M. CHEVEE, s'abstiennent

M. le Maire, M. MAYINDA, M. MASELUS, Mme DORANGE, Monsieur

CONTREPOIS, Monsieur BOURZEIX ne participent pas part au vote

FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire à 12 500 € au titre de l'année 2013

APPROUVE l'avenant n°1 ci-joint

AUTORISE la signature de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association « Chartres association sportive de tennis de table ».

**24. Horizon de Beaulieu Chartres - Section Squash - Subvention 2013 - Play-offs des Championnats de France du 21 au 23 juin 2013**

À l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 500 € à l'Horizon de Beaulieu Chartres Section Squash.

**25. Amicale des Employés Communaux - 2ème trophée inter-entreprises Rotary-BIO-Sorélia - Subvention 2013**

À l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 450 € à l'Amicale des Employés Communaux.

**CULTURE****26. Subvention d'équipement 2013 - Association ENTRACTE**

À l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 20 000 € à l'Association Entracte pour l'année 2013.

PRECISE que les biens acquis et subventionnés par la ville seront, en cas de dissolution de l'association, remis à la Ville de Chartres.

**27. Association ENTRACTE - Avenant n°5 à la convention d'objectifs 2012-2013-2014 - Subvention complémentaire 2013**

À l'unanimité

FIXE le montant de la subvention complémentaire à verser à l'association Entracte au titre de l'exercice 2013 à 27 290 €.

APPROUVE l'avenant n°5 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association Entracte

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°5 ci-joint, avec l'association Entracte.

**28. Association Théâtre du Labyrinthe - Subvention 2013**

À l'unanimité

VOTE l'attribution à l'association « Théâtre du Labyrinthe » d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 € au titre de l'année 2013.

**29. Compagnie Théâtre en Pièces - Avenant n°3 à la convention d'objectifs 2011-2012-2013 - Subvention 2013**

À l'unanimité

FIXE le montant de la subvention exceptionnelle à 15 000 € au titre de l'année 2013,

APPROUVE l'avenant n°3 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association Compagnie Théâtre en Pièces, tel que joint en annexe,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 ci-joint, avec l'Association Compagnie Théâtre en Pièces.

**MEDIATHEQUE****30. Règlement intérieur des Bibliothèques - Actualisation**

À l'unanimité

APPROUVE le règlement des bibliothèques annexé.

**JEUNESSE****31. Scouts et guides de France - Subvention 2013 - Projet « A travers l'Europe née de la seconde guerre mondiale »**

À l'unanimité des suffrages exprimés

Mme MESNARD sortie de la salle ne prend pas part au vote

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 200 € à l'association des Scouts et Guides de France.

**ENSEIGNEMENT****32. Fusion des écoles : Ecole maternelle Emile Zola et Ecole maternelle Marcel Pagnol - Ecole maternelle du Clos aux Fées et Ecole élémentaire Henry Farman**

À l'unanimité des suffrages exprimés

M. BILLARD, M. CHEVEE, M. BONNOIS, Mme MORIN-BERENFELD, M. LEBON, Mme SIRANDRE, Mme DARMON s'abstiennent

APPROUVE,

La fusion de l'école maternelle du Clos aux Fées et l'école élémentaire Henry Farman qui deviennent l'école Primaire Henry Farman suite à la fermeture administrative de l'école du Clos aux Fées ;

Que ladite école sera désormais dénommée Ecole Primaire Farman

APPROUVE,

La fusion de l'école maternelle Emile Zola et l'école maternelle Marcel Pagnol qui deviennent l'école maternelle Emile Zola suite à la fermeture administrative de l'école Marcel Pagnol.

Que ladite école sera désormais dénommée Ecole maternelle Emile Zola

APPROUVE, de rattacher :

A l'école primaire Henry Farman toutes les habitations des rues affectées précédemment à l'école maternelle du Clos aux Fées et à l'école élémentaire Henry Farman ;

A l'école maternelle Emile Zola toutes les habitations des rues affectées précédemment à l'école maternelle Marcel Pagnol.

**ARCHEOLOGIE****33. Opération archéologique à Chartres - Ilôt Casanova (rues Pierre Nicole et Danièle Casanova) - Travaux de fouilles archéologiques préventives - Contrat de marché public entre la Ville de Chartres et la Société Publique Locale « Chartres Aménagement »**

À l'unanimité

PREND ACTE de l'offre financière proposée par la ville et retenue par la SPL, « Chartres Aménagement » pour les travaux de fouilles archéologiques préventives sur l'Ilôt Casanova.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer le marché.

**PERSONNEL****34.1. Création de services communs entre la ville et la communauté d'agglomération de Chartres - Avenant n°3 à la convention de création des Services Communs**

À l'unanimité des suffrages exprimés

M. BILLARD, M. CHEVEE, M. BONNOIS, Mme MORIN-BERENFELD, M. LEBON, Mme SIRANDRE, Mme DARMON s'abstiennent

M. le Maire sorti de la salle ne participe pas au vote

APPROUVE, par avenant, l'extension du périmètre des services communs en y incluant le secrétariat général et le service des archives.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer avec Chartres Métropole l'avenant correspondant.

**35. Extension de l'Expérimentation de l'entretien professionnel**

À l'unanimité des suffrages exprimés

M. le Maire sorti de la salle ne participe pas au vote

DECIDE que sera également assujetti au dispositif expérimental de l'entretien professionnel au titre de l'année 2013, l'ensemble du personnel de la Direction du Centre Technique Municipal.

### 36. Rémunération des formateurs internes de la Ville de Chartres

À l'unanimité des suffrages exprimés

M. le Maire sorti de la salle ne participe pas au vote

APPROUVE le paiement des formateurs internes de la collectivité à hauteur d'une indemnité égale à 47 € bruts de l'heure ;

PRECISE que cette indemnisation est exclusive des congés payés et de la prime annuelle ;

ADOpte le principe d'une revalorisation automatique en fonction de l'évolution de la valeur du point d'indice de rémunération.

### AMENAGEMENT

#### 37. Opération d'aménagement confiée à la SPL « Chartres Aménagement » - Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2012 - Opération Beaulieu

À la majorité

M. BILLARD, M. CHEVEE, M. BONNOIS, Mme MORIN-BERENFELD, M. LEBON, Mme SIRANDRE, Mme DARMON votent contre

M. le Maire sorti de la salle ne participe pas au vote

APPROUVE le Compte Rendu annuel des activités concédées pour 2012 de l'opération de Beaulieu.

#### 38. Opération d'aménagement confiée à la SPL « Chartres Aménagement » - Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2012 - Ilot Courtille

À la majorité

M. BILLARD, M. CHEVEE, M. BONNOIS, Mme MORIN-BERENFELD, M. LEBON, Mme SIRANDRE, Mme DARMON votent contre

M. le Maire sorti de la salle ne participe pas au vote

APPROUVE le compte rendu annuel des activités concédées pour 2012 de l'opération Ilot Courtille.

#### 39. Opération d'aménagement confiée à la SPL « Chartres Aménagement » - Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2012 - Opération Hauts Saumons

À la majorité

M. BILLARD, M. CHEVEE, M. BONNOIS, Mme MORIN-BERENFELD, M. LEBON, Mme SIRANDRE, Mme DARMON votent contre

APPROUVE le compte rendu annuel des activités concédées pour 2012 de l'opération des Hauts Saumons.

#### 40. Opération d'aménagement confiée à la SPL « Chartres Aménagement » - Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2012 - Plateau Nord-Est

À la majorité

M. BILLARD, M. CHEVEE, M. BONNOIS, Mme MORIN-BERENFELD, M. LEBON, Mme SIRANDRE, Mme DARMON votent contre

APPROUVE le Compte Rendu annuel des activités concédées pour 2012 de l'opération Plateau Nord Est.

#### 41. Opération d'aménagement confiée à la SPL « Chartres Aménagement » - Compte rendu annuel des activités concédées

#### (CRAC) de l'année 2012 - Plateau Nord-Ouest

À la majorité

M. BILLARD, M. CHEVEE, M. BONNOIS, Mme MORIN-BERENFELD, M. LEBON, Mme SIRANDRE, Mme DARMON votent contre

Mme DORANGE sortie de la salle ne participe pas au vote

APPROUVE le compte rendu annuel des activités concédées pour 2012 de l'opération Plateau Nord Ouest.

#### 42. Opération d'aménagement confiée à la SPL « Chartres Aménagement » - Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2012 - Pôle Gare

À la majorité

M. BILLARD, M. CHEVEE, M. BONNOIS, Mme MORIN-BERENFELD, M. LEBON, Mme SIRANDRE, Mme DARMON votent contre

Mme DORANGE sortie de la salle ne participe pas au vote

APPROUVE le compte rendu annuel des activités concédées pour 2012 de l'opération Pôle Gare.

#### 43. Opération d'aménagement confiée à la SPL « Chartres Aménagement » - Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2012 - Opération Rechèvres

À la majorité

M. BILLARD, M. CHEVEE, M. BONNOIS, Mme MORIN-BERENFELD, M. LEBON, Mme SIRANDRE, Mme DARMON votent contre

Mme DORANGE sortie de la salle ne participe pas au vote

APPROUVE le compte rendu annuel des activités concédées pour 2012 de l'opération Rechèvres.

#### 44. Opération d'aménagement confiée à la SPL « Chartres Aménagement » - Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2012 - Opération Roseraie

À la majorité

M. BILLARD, M. CHEVEE, M. BONNOIS, Mme MORIN-BERENFELD, M. LEBON, Mme SIRANDRE, Mme DARMON votent contre

APPROUVE le compte rendu annuel des activités concédées pour 2012 de l'opération la Roseraie.

### ESPACES PUBLICS

#### 45. Aménagement de surface permettant le cheminement piéton/vélo sur la route départementale 24 entre l'ouvrage d'art de l'autoroute A11 et le rond point du Jardin d'Entreprises - Convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Ville de Chartres et Chartres Métropole

À la majorité

à l'unanimité des suffrages exprimés

M. BILLARD sorti de la salle ne participe pas au vote

AUTORISE le Député-Maire à signer la convention ci-jointe de co-maîtrise d'ouvrage entre les deux collectivités (VILLE DE CHARTRES ET CHARTRES MÉTROPOLE) pour les travaux réalisés par Chartres Métropole sécuriser le cheminement des piétons et des deux roues non motorisés sur la RD 24.

#### 46. Rue de Chanzy, de la rue de Reverdy à la rue Brossolette - Enfouissement des lignes aériennes de télécommunications - Convention Ville de Chartres / France Télécom

À l'unanimité

APPROUVE la convention entre la Ville

de Chartres et France Télécom relative à la réalisation de travaux de dissimulation des réseaux de télécommunications de la rue de Chanzy entre la rue de Reverdy et la rue Brossolette.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention susvisée.

#### 47. Rue de Chanzy de la rue de Reverdy à la rue Brossolette - Enfouissement des lignes aériennes électriques et de télécommunications confiés au SDE 28 - Convention Ville de Chartres / SDE 28

À l'unanimité

APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et le SDE 28 relative à la réalisation de travaux de dissimulation des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications de la rue de Chanzy sur le tronçon entre la rue de Reverdy et la rue Brossolette.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention susvisée.

#### 48. Convention d'application du protocole d'accord en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique - Eclairage public de la Ville de Chartres - Conventions Ville/EDF - Approbation - Autorisation

À l'unanimité

APPROUVE la convention d'application du protocole d'accord dite « accord commercial pour la mise en œuvre de projets de maîtrise de la demande d'énergie » en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique entre la Ville de Chartres et Electricité de France (EDF) concernant les installations d'éclairage public de la Ville de Chartres dont les projets sont joints en annexe.

AUTORISE Monsieur le Député-Maire, ou son représentant, à signer la convention susvisée.

#### 49. Avis sur demande de déclaration d'utilité publique en vue de la réalisation d'une prise d'eau en Eure sur la commune de Chartres - Captage d'alimentation en eau potable

À l'unanimité

DECIDE de donner un avis favorable au projet de captage en Eure présenté par Chartres Métropole, pour l'alimentation en eau potable de l'agglomération.

DECIDE de donner un avis favorable aux périmètres de protection autour de la prise d'eau l'alimentation tels qu'ils ressortent de l'application des textes et devant faire l'objet d'une déclaration d'utilité publique.

#### 50. Contentieux avec les consorts Judenne - Protocole d'accord

À l'unanimité

APPROUVE le protocole d'accord à intervenir entre la ville de CHARTRES et les consorts Judenne, tel qu'il est joint en annexe ;

AUTORISE Monsieur le Député-maire ou son représentant à signer le dit protocole.

#### 51. Annulation des procédures de révisions simplifiées du PLU Rechèvres et Roseraie

À l'unanimité

DECIDE d'annuler les délibérations n° 12/301 et 12/302 du conseil municipal du 27 septembre 2012 relatives aux procédures de révision simplifiée du quartier de Rechèvres et du quartier de La Roseraie.

#### 52. Approbation de la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme concernant l'aire d'accueil des gens du voyage

À l'unanimité

APPROUVE le bilan de la concertation réalisée par le Maire;

APPROUVE la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme concernant l'aire d'accueil des gens du voyage telle qu'elle est annexée à la présente délibération, qui fera



l'objet d'une insertion dans le dossier général du Plan Local d'Urbanisme,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les formalités de publicité précitées, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

PRECISE que la présente délibération fera l'objet conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du Code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera en outre publiée dans le recueil des actes administratifs mentionné à l'article R. 2121-10 du Code général des collectivités territoriales.

PRECISE que, conformément à l'article L 123-10 du Code de l'urbanisme, le dossier de la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Chartres concernant l'aire d'accueil des gens du voyage sera tenu à la disposition du public à la Direction de l'Urbanisme et des Projets au Centre Technique Municipal, 2 rue Edmond Poillot à CHARTRES, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ainsi qu'à la Préfecture.

PRECISE que la présente délibération, accompagnée du dossier de la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme concernant l'aire d'accueil des gens du voyage qui lui est annexé, sont transmis au Préfet.

**53.Avenue Gustave Eiffel – Le jardin d'entreprises - Nouvelle dénomination - Approbation – Autorisation – Délibération retirée de l'ordre du jour en séance**

**54.Permis de construire / démolir / déclarations préalables - Autorisation de signature**

À la majorité

Mme DARMON, M. LEBON, M. BILLARD, Mme SIRANDRE, M. BONNOIS votent contre

M. CHEVEE, Mme MORIN-BERENFELD s'abstiennent

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer et déposer la demande de permis de démolir et la déclaration préalable susvisées.

## AFFAIRES IMMOBILIERES

**55.Plateau Nord Est - Chemins Ruraux - Déclassement pour cession ultérieure - Décision définitive**

À l'unanimité

DECIDE le déclassement des trois chemins ruraux suivants :

- Chemin rural n° 60 dit des Chariots, d'une superficie de 2 838 m<sup>2</sup>,

- Chemin rural n° 61 dit du Grand Gibet, d'une superficie de 5 591 m<sup>2</sup>,

- Chemin rural n° 62 dit du Petit Gibet, d'une superficie de 2 981 m<sup>2</sup>,

conformément au plan qui restera annexé à la présente.

DIT que ces biens feront partie du domaine privé de la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

**56.Cession Publique d'Aménagement Pôle Gare – Cession - Demande d'agrément**

À l'unanimité

APPROUVE la vente de l'ilot Casanova au prix de 250 € H.T. le m<sup>2</sup> de surface de plancher (habitat et tertiaire), par la S.P.L. Chartres Aménagement au profit de la S.E.M. Chartres Développements Immobiliers.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

**57.10, avenue Jehan de Beauce - Ancien cinéma ABC - Acquisition**

À l'unanimité des suffrages exprimés

Mme MORIN-BERENFELD sortie de la salle ne participe pas au vote

DECIDE l'acquisition des locaux de l'ancien cinéma ABC, 10 avenue Jehan de Beauce, correspondant aux lots n°s 4, 5, 6 et 7 du bâtiment C de l'ensemble immobilier cadastré section AY n° 47, au prix de 420 000 € (sans T.V.A.), auprès de la S.C.I. CACF, représentée par Madame Aline THIBAUT DURIEU, Présidente de la société TIME HOTELS ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

**58.76 et 78, rue du Faubourg La Grappe - Emplacement réservé – Acquisition**

À l'unanimité

DECIDE l'acquisition partielle des terrains situés 76 et 78, rue du Faubourg La Grappe, cadastrés section BV n° 196 p et BV n° 199 p, d'une superficie de 250 m<sup>2</sup> environ, auprès de Chartres Habitat (Office Public de l'Habitat de Chartres) au prix de 15 000 € (sans T.V.A.).PRECISE que les frais de géomètre concernant la division parcellaire nécessaire à la vente seront remboursés à Chartres Habitat.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

**59.Sente communale déclassée rue Guy Môquet - Cession partielle (186 m<sup>2</sup> environ)**

À l'unanimité

DECIDE la cession, au profit de Chartres Habitat, d'une partie de la sente communale déclassée rue Guy Môquet, conformément au plan ci-joint, soit environ 186 m<sup>2</sup>, au prix de 6 000 € (sans T.V.A.).

PRECISE que les frais de commissaire enquêteur, soit 457,30 €, engagés par la Ville pour l'enquête publique réalisée en vue du déclassement partiel de ladite sente, seront remboursés par Chartres Habitat et les frais de géomètre à la charge dudit Etablissement Public.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

**60.Sente de Beaulieu déclassée partielle - Cession**

À l'unanimité

DECIDE la cession, au profit de la SCI Les Villas de la Croix Bonnard gérée par la Société Habiva, représentée par son Président, Monsieur Frédéric DOUBLET, ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, d'une partie de la sente de Beaulieu déclassée, conformément au plan ci-joint, soit environ 629 m<sup>2</sup>, au prix de 66 000 € (sans T.V.A.).

PRECISE que les frais de commissaire enquêteur, soit 335,05 €, engagés par la Ville pour l'enquête publique réalisée en vue du déclassement partiel de ladite sente, seront remboursés par la S.C.I. Les Villas de la Croix Bonnard ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer et que les frais de géomètre seront pris en charge par l'acquéreur.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

**61.Acception - Legs Gaston Glon**

À l'unanimité

ACCEPTTE la succession de Monsieur GLON Gaston, et par voie de conséquence le legs, à concurrence de moitié, conformément aux conditions susvisées, à charge notamment pour la Ville de Chartres de l'obligation d'assurer l'entretien de sa sépulture au cimetière Saint-Chéron à Chartres le plus longtemps possible et au moins pendant 100 ans.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir, et à effectuer toutes les démarches inhérentes à l'acceptation de ce legs.

## MARCHES PUBLICS

**62.Réfection de l'étanchéité de divers bâtiments de la Ville**

À l'unanimité

APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la réfection de l'étanchéité de divers bâtiments de la Ville selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

**63.Maintenance des équipements de chauffage et traitement d'eau des bâtiments de la Ville de Chartres, du CCAS et de Chartres Métropole**

À l'unanimité

APPROUVE le titulaire du marché relatif à la maintenance des équipements de chauffage et traitement d'eau des bâtiments de la ville de Chartres, du CCAS et de Chartres Métropole, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

**64.Démolition du pavillon rue au Lin à Chartres**

À la majorité

M. BILLARD, M. CHEVEE, M. BONNOIS, Mme MORIN-BERENFELD, M. LEBON, Mme SIRANDRE, Mme DARMON votent contre

APPROUVE le titulaire du marché relatif à la démolition du pavillon rue au lin à Chartres, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

**65.Construction d'un hangar et aménagement d'un atelier mobilier-jeux**

À l'unanimité

APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la construction d'un hangar et aménagement d'un atelier mobilier jeux selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

**66.Marché à bons de commande pour les illuminations ponctuelles d'éléments architecturaux**

À l'unanimité

APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant le marché à bons de commande pour des illuminations ponctuelles d'éléments architecturaux selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

**67.Acquisition de fournitures administratives et pédagogiques pour la Ville de Chartres et Chartres Métropole**

À l'unanimité

APPROUVE les titulaires des marchés relatifs à l'acquisition de fournitures administratives et pédagogiques pour la Ville de Chartres et Chartres Métropole, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

#### **68. Réalisation de terrains multisports sur la Ville de Chartres**

À l'unanimité

APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant la réalisation de terrains multisports sur la ville de Chartres, selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

#### **69. Travaux d'amélioration avec extension de la restauration de l'École Jules Ferry 1**

À l'unanimité

AUTORISE le lancement de la procédure relative aux travaux d'amélioration avec extension de la restauration primaire Jules Ferry 1 – Lot n°2 – Charpente bois – Couverture – Bardage tel que défini ci-avant ;

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant :

à traiter cette procédure conformément aux prescriptions réglementaires et notamment par procédure adaptée conformément aux dispositions des articles 26 et 28 du Code des marchés publics ;

à signer le marché à intervenir.

APPROUVE le dossier de consultation des entreprises relatif aux travaux d'amélioration avec extension de la restauration primaire Jules Ferry 1 – Lot n°2 – Charpente bois – Couverture – Bardage annexé à la présente délibération

APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant les travaux d'amélioration avec extension de la restauration primaire Jules Ferry 1 – Lots n°1 et 3 à 8 – selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir pour les lots n°1 et 3 à 8 selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

#### **70. Gestion globale des installations d'éclairage public pour la Ville de Chartres - Avenant n°4 au marché 2009-169**

à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°4 au marché n°2009.169 relatif à la gestion globale des installations d'éclairage public de la ville de Chartres,

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

#### **71. Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un Hôtel de Ville et d'un espace multiservices - Avenant n°2 au marché 2012-118**

À la majorité

M. BILLARD, M. CHEVEE, M. BONNOIS, Mme MORIN-BERENFELD, M. LEBON, Mme SIRANDRE, Mme DARMON votent contre

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°2012-118 relatif au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un Hôtel de Ville, tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

#### **72. Marché à bons de commande pour la fourniture de matériaux pour la requalification**

#### **de l'hypercentre de Chartres – lot n°1 « fourniture de pierres calcaires (bordures, dalles, emmarchements et murets) » - Avenant n°3 au marché n°2012-160**

À l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°3 au marché n°2012-160 relatif à un marché à bons de commande pour la fourniture de matériaux pour la requalification de l'hypercentre de Chartres – lot n°1 « fourniture de pierres calcaires (bordures, dalles, emmarchements et murets) » tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

#### **73. Travaux pour le réaménagement de la rue des Changes et de la place Billard – Lot n°1 – Voirie Réseaux Divers - Avenant n°2 au marché n°2012-190**

À l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2012-190 relatif aux travaux pour le réaménagement de la rue des Changes et de la place Billard – Lot n°1 « Voirie Réseaux Divers » tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

#### **74. Travaux pour le réaménagement de la rue des Changes et de la place Billard – Lot n°2 – Pose de pavés, bordures et dalles en pierre naturelle - Avenant n°1 au marché n°2012-191**

À l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2012-191 relatif aux travaux pour le réaménagement de la rue des Changes et de la place Billard – Lot n°2 « Pose de pavés, bordures et dalles en pierre naturelle » tel qu'il est défini.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

#### **75. Prestations complémentaires de viabilité hivernale pour la Ville de Chartres - 2ème reconduction du marché n°2011-087**

À l'unanimité

APPROUVE la deuxième reconduction du marché n°2011-087 concernant les prestations complémentaires de viabilité hivernale pour la Ville de Chartres.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la deuxième reconduction du marché n°2011-087 concernant les prestations complémentaires de viabilité hivernale pour la Ville de Chartres.

#### **76. Marché à bons de commande pour l'extension de la Vidéo-protection - 3ème reconduction du marché n°2010-139**

À la majorité

Monsieur BONNOIS vote contre  
Mme DARMON, Mme SIRANDRE, M. BILLARD, M. LEBON s'abstiennent

APPROUVE la troisième reconduction du marché n°2010-139 concernant le marché à bons de commande pour l'extension de la vidéo protection.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la troisième reconduction du marché n°2010-139 concernant l'extension de la vidéo protection.

#### **77. Acquisition de fournitures de matériel et accessoires de plomberie-chauffage-sanitaire pour la Ville de Chartres – lot n°1 « Matériel et accessoires- 1ère reconduction du marché 2012-150**

À l'unanimité

APPROUVE la première reconduction du marché n°2012-150 concernant l'acquisition de fournitures de matériel et accessoires de plomberie – chauffage – sanitaire pour la Ville de Chartres – lot n°1 « matériel et accessoires de plomberie ».

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction du marché n°2012-150 concernant l'acquisition

de fournitures de matériel et accessoires de plomberie – chauffage – sanitaire pour la Ville de Chartres – lot n°1 « matériel et accessoires de plomberie ».

#### **78. Fourniture et renouvellement de licences de logiciels réseau – Lots n°1 à 3- 2ème reconduction des marchés 2011-095 – 2011-096 et 2011-097**

À l'unanimité

APPROUVE la deuxième reconduction des marchés n°2011-095, n°2011-096 et n°2011-097 relatifs à la fourniture et le renouvellement de licences de logiciels réseau.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la deuxième reconduction des marchés n°2011-095, n°2011-096 et n°2011-097 relatifs à la fourniture et le renouvellement de licences de logiciels réseau.

#### **79. Marché à bons de commande pour la fourniture de matériaux pour la requalification des rues piétonnes dans l'hyper Centre de Chartres - 1ère reconduction des marchés n°2012-160, n°2012-161 et n°2012-162**

À l'unanimité

APPROUVE la première reconduction des marchés n°2012-160, n°2012-161 et n°2012-162 relatifs à la fourniture de matériaux pour la requalification des rues piétonnes dans l'hyper Centre de Chartres.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction des marchés n°2012-160, n°2012-161 et n°2012-162 relatifs à la fourniture de matériaux pour la requalification des rues piétonnes dans l'hyper Centre de Chartres.

#### **AFFAIRE DIVERSE - MARCHES PUBLICS**

#### **80. Convention constitutive d'un groupement de commande entre la Ville de Chartres, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Chartres et Chartres Métropole pour la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché global de maintenance et d'exploitation des installations thermiques**

À l'unanimité

APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la ville de Chartres, le Centre Communal d'action sociale et la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole » en vue de passer un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché global de maintenance et d'exploitation des installations thermiques ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive.

#### **AFFAIRE DIVERSE - ARCHEOLOGIE**

#### **81. Opération archéologique à Chartres – rue de la République, avenue de Verdun et esplanade Maurice Fanon - ZAC de Rechèvres - Contrat de marché entre la Ville de CHARTRES et Chartres Développement Immobiliers**

À l'unanimité

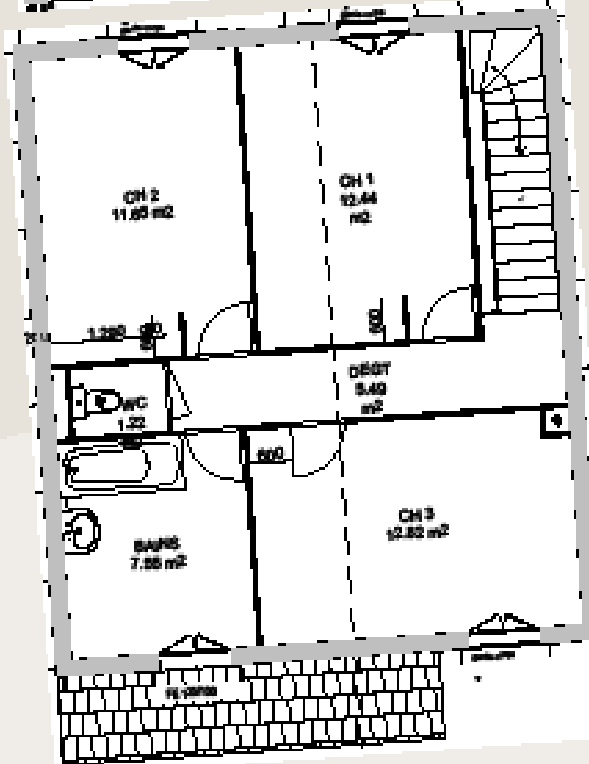
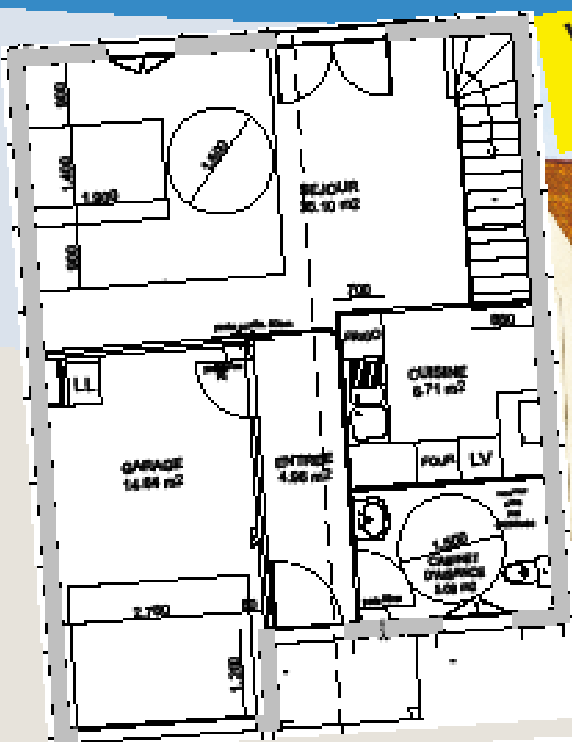
APPROUVE le principe de la candidature du service Archéologie de la ville de Chartres à la procédure adaptée lancée par Chartres Développement Immobiliers pour la réalisation d'une fouille préventive rue de la République, avenue de Verdun et esplanade Maurice Fanon,

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer toute pièce de l'offre financière proposée par la Ville pour la procédure susvisée.

Chartres, le 25 juin 2013  
Le Député-Maire,  
Jean-Pierre GORGES

# Investissez à CHARTRES

**Votre maison neuve pour 188613 €\***  
Livraison 1er trimestre 2014



## Proche du centre de la ville

- Toutes commodités (écoles, commerces, diverses activités...)
- Maison neuve de type 4
- Chauffée au gaz, labellisée Très Haute Performance Énergétique
- Fonctionnelle, offrant de beaux volumes et comprenant:
  - en rez-de-chaussée: entrée avec dégagement, vaste séjour-salon, cuisine, salle d'eau avec wc;
  - à l'étage: palier, 3 grandes chambres, salle de bains et wc indépendants
- Garage attenant, jardin clôturé et aménagé agrémenté d'une terrasse
- Dispositif de location-accession (PSLA) sous conditions de plafonds de ressources

- **PAS DE FRAIS D'AGENCE**
- **EXONERATION DE TAXE FONCIERE PENDANT 15 ANS!**

\* hors frais de notaire

Contact :

0237 25 65 24 ou 06 31 40 41 41

CHARTRES HABITAT - Pôle Accession et Gestion Immobilière  
23 rue des Bas-Bourgs - BP 60 137 - 28003 CHARTRES CEDEX



# la Fête de la lumière

**SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2013**

de 21h à 1h du matin

gratuit

**[www.chartresenlumieres.com](http://www.chartresenlumieres.com)**

Production Ville de Chartres [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr) • [www.chartresenlumieres.com](http://www.chartresenlumieres.com)

**Chartres**



Producteur de spectacles 2-806306 / Diffuseur de spectacles 3-1068907